



8

N° 8.

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *30 novembre* 1901.

Le Chef de service du Département,

L. Fausse



Ce Volume fait suite à un volume précédent
dont les inscriptions vont du N° 8 de l'année 1900
au N° 103 de l'année 1901. Ce que nous certifions.

Montreux, le 21 Décembre 1901.

L'officier de l'état-civil



[Signature]

N° 104
Duret - Bron

Aujourd'hui vingt-un Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent un}

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Duret Ange-Frédéric, coiffeur,
de La Roche (St. Savoir) domicilié aux Planches (Aarische)
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né aux Baux-Vives, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-dix-neuf
fils de Jean-Louis Duret, défunt,
et de Victorine née Roguet, au Trait.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Bron Julie, couturière,
de St. Saphorin (Laroux) domiciliée à Collonge
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Vieux-Ruidoux, le vingt-quatre mil huit cent soixante-seize
filles de Jean-Samuel Bron
et de Jeanette née Mercanton, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Roche les dix-sept & vingt quatre
Novembre, à St. Saphorin le seize Novembre, et aux
Planches le douze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Duret Frédéric
Julie Duret
Actes de naissance des époux
Certificats de publications
Vermis du Département de Justice
et Police, du 4 Décembre 1901.

Communiqué : à la Chancellerie et
à Chambres.

Signatures des époux :

Duret Frédéric
Julie Duret

Signatures des témoins :

Ch. Despland
V. Tacheron

L'officier de l'état civil :

Emil Puyois

N° 105.

Bournoud Bucher

Aujourd'hui *levent un Décembre* mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bournoud Alexandre - *parin dit Edouard*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Corbeyrier* domicilié à *Clarens - Pontrens*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Clarens, le vingt-cinq septembre* mil huit cent *quatre vingt,*

Noms, profession et

fils de *Jules Bournoud, ferrantier, à Genève,*

domicile des parents:

et de *Eugenie Emilie née Jeannot, dévidée.*

Nom et profession de l'épouse:

2° Bucher Bertha - *lena, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Kallnach (Berne),* domiciliée à *Chailly sur Lausanne*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Montet, le vingt-sept janvier* mil huit cent *soixante dix neuf*

Noms, profession et

fille de *Charles Albert Bucher, sellier,*

domicile des parents:

et de *Rosine née Hartmann, à Chailly et Lausanne*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrier, à Kallnach et à Lausanne* le *dix Décembre* et au *Châtelard* le *neuf Décembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux:

ga
Bournoud.
Bertha Bournoud.

Signatures des témoins:

H. Marco
J. Chaynisot

Communiqué: à *Arige, à Kallnach*
et à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil:

Eug. Projois

Un double a été remis le 10 janvier 1902 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.



Le Numéro 105 à la page 2, est celui de la dernière inscription dans l'année 1901. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Pontrens, le 31 Décembre 1901. L'officier de l'état civil. Eug. Projois



N° 1
Hardsmeier-Henricoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent
deux mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hardsmeier Reinhold, jardinier
de Zümikon (Zürich) - domicilié à Neuus-Montreux
célibataire

né à Bäretswil le onze Mars mil huit cent soixante-sept
fils de Thomas Hardsmeier
et de Katharina née Ezinger, défunte.

2° Henricoud Marie Elie, repasseuse
de Sullens - domiciliée à Crin-Montreux
célibataire

née àully le neuf Septembre - mil huit cent soixante-dix huit
fille de Jules Louis Mythe Henricoud, serrurier
et de Lucie née Liard, à Crin

Les publications ont eu lieu à Zümikon le quatorze décembre
au Châtelard le quinze décembre et à Sullens le
quatorze décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Reinhold Hardsmeier
Marie Hardsmeier

Signatures des témoins :

Lattion
Richard

Communiqué : Zümikon et
Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2

Eberspächer
Röger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-cinq Janvier*

mil neuf cent deux
~~*mil huit cent quatre-vingt*~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Eberspächer Frédéric, jardinier,*
de *Eßlingen (Wurtemberg)* domicilié à *au Trait-Fontenay*
célibataire

né à *Vevey, le cinq Mars* mil huit cent *soixante onze*
fils de *Godofroi Mathieu Eberspächer, défunt,*
et de *Marie-Louise née Schlunegger, à Vevey*
2° *Röger Christiane-Magdalene,*
de *Niederhall (Wurtemberg)* domiciliée à *au Trait*
célibataire

née à *Niederhall, le seize Août* mil huit cent *soixante onze*
fille de *Christian-Frédéric Röger, vigneron,*
et de *Magdalene Barbara née Lutz, à Niederhall*

Les publications ont eu lieu à *Eßlingen* du *vingt-huit Décembre* mil neuf cent
un au onze Janvier mil neuf cent *deux, à Niederhall* du *vingt-quatre*
Décembre mil neuf cent *un au cinq Janvier* mil neuf cent *deux, et aux Ponts*
le vingt-trois Décembre mil neuf cent *un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition.
Permis de célébration du Dépar-
tement de justice & Police
du 15 Janvier 1902

Communiqué: *à la Chancellerie*
(en 2 doubles).

Signatures des époux:

Fried. Eberspächer
Christiane Eberspächer

Signatures des témoins:

F. Ebers Antoine Gonon
Vionnery

L'officier de l'état civil:

Eng. Pérois

En date du 24 mai 1917 Frédéric Eberspächer, mentionné ci-contre a acquis pour lui et sa famille la bourgeoisie de la Commune de Bonfol (Besse)

Membre le 20 août 1917
L'Officier de l'état civil
J. Bachelard

N° 3.

Roudanovsky - Giers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roudanovsky Pierre - Constantinovitch, Secrétaire

d'origine russe domicilié à Tervitet

celibataire

né à Saint-Petersbourg, le quatorze janvier mil huit cent soixante onze

fils de Constantin - Pavlovitch Roudanovsky, Lieutenant général

et de Marie - Arcadieovna née Kalatcheff, décédée, à St. - Petersbourg

2° Giers Tatiana,

d'origine russe domiciliée à Tervitet

celibataire

née à Doubrovnik, le dix neuf Septembre mil huit cent soixante dix neuf

filles de Michel - Nicolaevitch Giers, Ministre de Russie, à Munich,

et de Olga - Constantinovna née Boulkoff, défunte.

Les publications ont eu lieu à six Planches le seize janvier de
cette année. (La publication en Russie a été
dispensée)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificat de publication et

de non opposition

Permis du Département de

Justice & Police du 25

janvier 1902.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

P. Roudanovsky.

T. Roudanovsky

Signatures des témoins :

T. Malozemov

Bessie Roudanovsky
L'officier de l'état civil

L'officier de l'état civil :

Eng. P. Giers

Suivant déclaration jointe
au dossier, le mariage ci-
contre des époux, Roudanovsky
Giers, a été célébré religieu-
sement à l'église russe de
Nevy le vingt neuf janvier
mil neuf cent deux.

L'officier de l'état civil
Eng. P. Giers

N° 4

Gindroz-Gues

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept janvier* mil neuf cent *deux*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gindroz Paul, boulanger*
de *Montpreveyres* domicilié à *Chailly-Fontaine*
célibataire

né à *Perin* le *vingt unq janvier* mil huit cent *soixante seize*
sur Grandraux
fils de *Jean Daniel Gindroz, défunt*
et de *Léonie née Imhof, au Tronchet sur Grandraux*

2° *Gues Marie Louisa, sans profession*
de *St-Leger la Chiesaz* domiciliée à *St-Leger la Chiesaz*
célibataire

née à *St-Leger, le premier Mars* mil huit cent *quatre vingt un*
fille de *Louis-François-Henri Guesi, agriculteur*
et de *Léon-Sophie née Ducraux, domiciliée à St-Leger la Chiesaz*

Les publications ont eu lieu à *Montpreveyres le six janvier*, à *St-Leger la Chiesaz le quatre janvier*, et au *Châtellard le trois janvier de cette année*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à *Corcelle-le-Yrat*
à St-Leger

Signatures des époux :

Paul Gindroz
Louisa Gindroz

Signatures des témoins :

M. Müller
G. Suter

L'officier de l'état civil :

Aug. Broyard

N° 5.

Hurni - Dörig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un janvier*

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent *deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hurni Emile, menuisier,*

de *Gurbri (Berne)* domicilié à *Trait*

célibataire

né à *la Chaux de Fonds, le vingt-un mil huit cent soixante quatre*

fil de *Friederic Hurni, défunt,*

et de *Anna née Michel, au Doct.*

2° *Dörig Adeline, brodeuse,*

de *Appenzell* domiciliée à *la Courmayeur*

célibataire

née à *Appenzell, le vingt un Décembre mil huit cent soixante onze*

fille de *Jean-Baptiste Dörig, agriculteur, à Schwende,*

et de *Marie-Catherine née Fritsche, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Styroltigen* et à *Appenzell* le *quatre*
janvier, au *Châtelard* et aux *Ranches* le *trois janvier* de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Emil Hurni
Lena Hurni

Signatures des témoins :

C. Dörig
A. Daessel.

Communiqué : *Styroltigen &*

Appenzell.

L'officier de l'état civil :

Eug. Dörig

N° 6.
Coendet-Senechard

Aujourd'hui premier février mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Coendet Emile, voiturier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Münchensyler (Arens) - domicilié à Chaux-Pontoux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chaux, le vingt-huit juin mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Jean Coendet, voiturier,

domicile des parents:

et de Mme Anastasie née Perrey, à Chaux.

Nom et profession de l'épouse:

2° Senechard Emma Louise, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de St-Croix - domiciliée à Sâles-Pontoux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Villeneuve, le vingt-trois juin mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de François-Louis Senechard, dévideur,

domicile des parents:

et de Rosalie Adeline née Rard, blanchisseuse, à Sâles.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Münchensyler, à St-Croix & aux Granges
de St-Croix le cinq janvier & au Châtelard le dix janvier
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse
certificats de publications
et de non opposition

Consentement de la mère
publique de l'épouse

(L'acte de naissance de l'époux est
au Vol. II, fol. 206.)

Communiqué: Münchensyler
à St-Croix.

Signatures des époux:

Emile Coendet
Emma Coendet

Signatures des témoins:

Boret Louis
Marnillet Louis

L'officier de l'état civil:

Eug. Pignat

N° 2
Gilgien - Hermuth

Aujourd'hui premier février mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gilgien Otto, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hahleren (Berne) domicilié à Caux-Pontoux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Hiltelfingen, le vingt-huit mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fil de Christian Gilgien, instituteur,

domicile des parents :

et de Barbara née Guinig, a Ruggisberg

Nom et profession de l'épouse :

2° Hermuth Rosa, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggimyl (Berne) domiciliée à Caux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberburg, le quinze mai mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Ulrich Hermuth, maréchal, a Hoblaufen,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Partsch, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schwarzenburg le huit janvier, à Eggimyl le dix janvier & aux Ranches le huit janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Otto Gilgien
Rosa Gilgien

Signatures des témoins :

Albert Hohnstrater
Wronny

Communiqué : à Schwarzenburg

à Eggimyl.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 8.

Volet - Echenard

Aujourd'hui premier février ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Volet Jean-Louis, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile:

des Thioleyres et de Châtillens domicilié à Chesbres

Etat civil:

veuf de Caroline-Henriette née Tincard des

Lieu et date de la naissance:

le dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt dix sept
né à ux Thioleyres, le cinq mars mil huit cent quarante-un

Noms, profession et

fils de Daniel-Abram Volet,

domicile des parents:

et de Marianne née Renaud, sans deux dédés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Echenard Julie-Elise, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Ormont-deffus domiciliée à Chesbres

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Hambuit, le sept juin mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Jean-Louis Echenard, agriculteur,

domicile des parents:

et de Justine-Marianne née Chamorel, domiciliée à
Hambuit

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chesbres le dix janvier, à
Ormont-deffus, aux Thioleyres et à Châtillens le
doux janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier
de l'état-civil de
Chesbres, le 31 janvier
1902.

Communiqué: à Kron, à Chesbres
et à Ormont-deffus.

Signatures des époux:

Volet Jn Louis
Elise Volet

Signatures des témoins:

Bronner
Martin

L'officier de l'état civil:

Eugène Poiss

N^o 9
Maire Fulg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maire Jules - Ulysse, électricien,

de la Sagne, des Ponts de Martel et domicilié aux Planches
de Brot-dessous (Neuchâtel)

célibataire

né aux Brenets, le treize Mai mil huit cent soixante dix-huit

fils de Ulysse Maire, journalier,

et de Alice née Salzmann, au Loch

2^o Fulg Aline, cuisinière,

de Fribourg (Lucerne) domiciliée au Trait-Fontaines

célibataire

née à Saanen, le vingt quatre Décembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Antoine Fulg, agriculteur,

et de Anna - Maria née Pichen, domiciliés à Bes.

Les publications ont eu lieu à la Sagne, aux Ponts de Martel,
à aux Planches le vingt janvier, à Rochefort le
dix neuf janvier & à Fribourg le vingt trois janvier
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à la Sagne, les
Ponts, Rochefort & Fribourg.

Signatures des époux :

Jules Ulysse Maire

Aline Maire

Signatures des témoins :

Fritz Brunner

Jules Chavis

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 10.

Jayet - Ducros

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Jayet Emile-Louis, conducteur au tramway

Lieu d'origine et de domicile:

de Foudon et Hamenches domicilié à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Siviez, le dix-neuf janvier mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Jean-Philippe Jayet, diocésain,

domicile des parents:

et de Célestine née Paillard, à Siviez

Nom et profession de l'épouse:

2° Ducros Rosa, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Luby et Forel domiciliée à Châtellens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Foudon, le vingt-huit Mars mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de Henri-Louis Ducros, à Bobettes,

domicile des parents:

et de Henriette Valine née Favre, actuellement femme de Jean Frédéric Rossier à Châtellens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Foudon, à Hamenches et au Châtellans le dix février, à Luby et à Forel le onze janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux:

Emile Jayet
Rosa Jayet

Signatures des témoins:

Ernest Richard
John Martin

Communiqué: à Foudon, à Luby,
à Forel et à Bron-la-Grille.

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

N° 11.
Desplands-Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux février* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent deux}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desplands Charles-Alexandre, électricien*
de *Pougemont* domicilié à *la Purenettaz*
célibataire

né à *Aigle, le vingt-six juillet* mil huit cent *quatre-vingt*
fils de *Frédéric-Alfred-Aimé Desplands, coiffeur, à Fontenay*,
et de *Marie-Théodore-Césarine née Copprey, défunte*
2° *Henchoz Auguste, repasseur*,
de *Château d'Oex* domiciliée à *Tavel*
célibataire

née à *Eaux-Vives, le vingt janvier* mil huit cent *quatre-vingt un*
fille de *Charles-Louis Henchoz*,
et de *Suzanne-Marie-Augustine née Martin, défunte*.
Les publications ont eu lieu à *Pougemont et à Château d'Oex*
le vingt-quatre Août, à l'évaz le vingt-cinq Août et au
Château d'Oex le vingt-trois Août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : *Pougemont.*
et Château d'Oex.

Signatures des époux :

Ch. Desplands
A. Henchoz

Signatures des témoins :

Felix Alfred
E. Luder

L'officier de l'état civil :

Eug. Prépis

N° 12

Aujourd'hui vingt-six février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt

Duperres - Poret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperres Ernest-Jules, agriculteur,

de Rougemont domicilié à Chaulin-Fontbeux

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Terrier, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt

fils de François-Emile Duperres, agriculteur,

et de Marie-Sophie née Moraley, domiciliés à Chaulin

2° Poret Marie-Caroline, cuisinière,

de Quadens domiciliée à Quadens

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Quadens, le trente juin mil huit cent soixante-treize

fille de Marc-Charles-Hidore Poret, agriculteur,

et de Marie-Anne-Félicité née Gendre, domiciliés à Quadens

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Quadens et au Châte.

le quatre février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Ernest Duperresc Marie Duperresc Marceline

Signatures des témoins :

St Bonjour Alexis Monod

Communiqué : à Rougemont & Quadens.

L'officier de l'état civil :

Ernest Bonjour

Le jugement rendu le vingt-deux mai mil neuf cent sept, décerné exécutoire le vingt-neuf juillet suivant - le Tribunal civil du District de Yverne a débours par le divorce, le mariage des époux Duperres - Poret. dont l'acte est ci-joint. Le divorce a été prononcé aux vœux des deux époux en vertu de l'art. 231 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Intérim le douze Août mil neuf cent sept, par ordre du Département de Justice & Police (office du 10 Août 1904, n° 3795) et sur production d'un extrait du jugement. L'officier de l'état civil Ernest Bonjour

N° 13.

Savoy - Baeriswyl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Savoy Denis. Emile, tailleur de parés,*

de *Attalens* domicilié à *aux Ranches*

célibataire

né à *Attalens, le seize janvier* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Joseph Savoy, défunt,*

et de *Marie née Savoy, aux Ranches*

2° *Baeriswyl Berthe - Nathalie, couturière*

de *Farel (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Fribourg, le dix-neuf septembre* mil huit cent *soixante-quinze*

fille de *Jean Nicolas Baeriswyl, mécanicien, à Fribourg,*

et de *Anne - Madeleine née Burdel, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Attalens et à Farel le douze*
février, à Lausanne et aux Ranches le onze
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *Attalens, Farel*
de Lausanne.

Signatures des époux :

Savoy Emile

Nathalie Savoy

Signatures des témoins :

Mouney Victor

Benedetti Victor

Marthe Habisutinger

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N^o 14
Jenny - Porret

Aujourd'hui *premier Mars* ————— mil neuf cent *deux*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Jenny Fridolin, cimentière,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Emmenda (Glarus)* ————— domicilié à *Rollé* —————

Etat civil:

célibataire —————

Lieu et date de la naissance:

née à *Emmenda, le trente juin* ————— mil huit cent *soixante quatre*

Noms, profession et

filles de *Jost Jenny, cafetière, à Emmenda,*

domicile des parents:

et de *Elisabeth née Jenny, défunte* —————

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Porret Lina, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Fribourg (Vuchâtel)* ————— domiciliée à *Blaruns* —————

Etat civil:

célibataire —————

Lieu et date de la naissance:

née à *Montalchez, le seize juillet* ————— mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

filles de *Charles-Louis Porret, défunt* —————

domicile des parents:

et de *Julie - Anna née Mailloche, à Blaruns.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *St. Aubin et au Châtelard le vingt-neuf janvier, à Rollé le trente janvier et à Emmenda le premier février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Rollé, du 17 février 1902

Communiqué: à *Emmenda, à Rollé & à St. Aubin.*

Signatures des époux:

Jenny Fridolin
Lina Porret

Signatures des témoins:

Arthur Schenker
Ch. Ruhn

L'officier de l'état civil:

Eug. Frey

N° 15.

Blanc. Cochard

Aujourd'hui *ving Mars* mil neuf cent deux
mit huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° *Blanc Victor. blé, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domicilié à *Prent*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Prent, le onze Novembre* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fils de *Jean Charles. blé Blanc, agriculteur, à Prent,*

domicile des parents :

et de *Françoise-Alysic née Bonney, défunte.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cochard Susanne, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domiciliée à *Charnex*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Charnex, le vingt-trois Novembre* mil huit cent *soixante onze*

Noms, profession et

fille de *Eugène-Vincent Cochard,*

domicile des parents :

et de *Cécile née Cochard, tous deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le onze février et au*
Châtelard le dix février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : *Lausanne.*

Signatures des époux :

Victor Blanc

Susanne Blanc

Signatures des témoins :

A. Maxon

E. Luster

L'officier de l'état civil :

Eug. Pignat

N° 16.

Gutter - Ernst

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Gutter Paul - Alfred, voyageur de commerce,

Lieu d'origine et de domicile:

de Rueschau (Suisse) domicilié à la Reurettlag, Pontresina

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Vevey, le vingt-huit Mai mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fils de Christian Gutter, cordonnier,

domicile des parents:

et de Marie née Hedel, à Labour de Peilz

Nom et profession de l'épouse:

2° Ernst Esther - Marie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Zurich domiciliée au Chiens Pontresina

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née au Chiens, le vingt-sept Avril mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Jacob - Ulrich Ernst, servier,

domicile des parents:

et de Rosina née Walther, domiciliés au Chiens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Rueschau et à Zurich le quatre février, et au Châtelard le trois février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
 Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux:

Paul Gutter
 Esther Gutter

Signatures des témoins:

Ch. Gutter
 Jacob Ernst

Communiqué: à Rueschau & à

Zurich.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 17.
Pittet-Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de
District de Vevey rendu
en date du 15 décembre 1930 déclaré
définitif et exécutoire le 18 février
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
peut pour... contracter un nouveau
mariage.
Le 18 février 1931
Montreux, le 18 février 1931

Officier de l'état civil
L. Pichler

Aujourd'hui huit Mars

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Ernest Francis, charrier au Grand Abbat

de Ormont-d'Arny et d'Arny-Morcles domicilié à Ferriet

célibataire

né à Jongny le sept Mai mil huit cent soixante dix neuf

fils de Jules Edouard Pittet, charrier

et de Marie Marguerite Dineriaz ni Jucker, domiciliée à Clarens

2° Baudin Marie Clotilde Philomène, Blanchisseuse

de Leytron domiciliée à Ferriet

célibataire

née à Montreux le quatre Mai mil huit cent quatre vingt huit

fille de Pierre Louis Gabriel Baudin, agriculteur à Leytron

et de Marie Clotilde Philomène ni Foy, domestique

Les publications ont eu lieu à Ormont-d'Arny le huit février, à Leytron le dix
février, aux Planches le sept février et à Leytron le sept
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. - Certificats de résidence
de l'époux. Certificats de
publications et de non opposition

Signatures des époux :

Ernest Pittet

Clotilde Pittet

Signatures des témoins :

Baudin Marie

L. Pichler

L'officier de l'état civil :

L. Pichler

Communiqué : Ormont-d'Arny,
Reux & Leytron.

N^o 18

Rosazza-Celin-Amet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 9 juin 1915 le Consul
 Fédéral a prononcé, en vertu
 de l'art. 10 de la loi fédérale
 du 25 juin 1903 sur la natu-
 ralisation des étrangers et la
 renonciation à la nationalité
 suisse, la renonciation, à
 titre gratuit, de sa veuve
 divorcée, Eugénie Rosazza-
 Celin née Amat, domiciliée au
 Châblard, Montoux, établie
 par son mariage, dont l'acte
 est ci-contre, hier à Bex le 16
 juillet 1914, dans le droit de
 cité du Canton de Vaud et de
 la Commune de Bex.
 Cette renonciation entraîne la
 naturalisation des sept enfants
 mineurs de dame Rosazza, qui sont:
 1. Cirillo, Charles, Joseph né le 1^{er}
 décembre 1902, au Châblard.
 2. Marguerite, Antoinette née le 15
 juin 1904, au Châblard.
 3. Edoine, Emily, Marie, née le 26 juin
 1905, au Châblard.
 4. Marcel, Ferrino né le 17 avril
 1909, au Châblard.
 5. Sabine, Elia, Jeanne, née le
 16 juin 1910, au Châblard.
 6. Lucille, née le 2 août 1911, au
 Châblard; 7. Jean, Demidetto
 né le 26 mars 1913, au Châblard.
 Intervu le 30 juin 1915 devant officier du Département de justice et
 Police du Canton de Vaud, du 23 juin 1915 n^o 4111. J.
 L'Officier de l'état civil:

Aujourd'hui

le 18 Mars

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rosazza-Celin Jean-Jacques, ^{contremaitre suiss.}
 de Campiglia-Cervo (Savoie) domicilié aux Planches
 célibataire

né à Campiglia-Cervo le vingt-deuxième mil huit cent soixante-trois
 fils de Michel Joseph Rosazza-Celin, décédé
 et de Anne Marie née Guidetti, sa veuve à Campiglia-Cervo
 2^o Amat Marguerite Eugénie, sans profession
 de Bex domiciliée à Bex, Suisse
 célibataire

née à Bex le seize juillet mil huit cent soixante-dix-neuf
 fille de Abram François Amat veuve à Subin sur Bex
 et de Madeleine Adelaide Antonie née Ehringer décédée

Les publications ont eu lieu à Campiglia-Cervo les neuf et dix
 février, aux Planches les vingt-deux Janvier et à Bex le
 vingt-trois Janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des
 époux. Certificats de publica-
 tion au Châblard et à Bex.
 Actes de célébration et titre de
 l'Etat civil de l'époux

Communiqué: à la Chancellerie
 et à Bex.

Signatures des époux:

Jean Rosazza Celin
 Eugénie Rosazza Celin

Signatures des témoins:

Jérémie Lattig
 Edoine Laguerre

L'officier de l'état civil:

[Signature]

[Signature]
 Form. 5.
 Com. 12. VII. 15.

N° 19
Nolli - Rey

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Nolli Jacques - Antoine, mason

Lieu d'origine et de domicile :

de Crevoladofola (Novare, Italie) domicilié à Palés-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crevoladofola, le vingt-deux janvier mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Gottardo Nolli, cordonnier,

domicile des parents :

et de Maddalena née Poletti, à Crevoladofola.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rey Marie - Nina, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne-Poug (Genève) domiciliée à Cully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle, le vingt-sept février mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Pierre - Antoine Rey, voyageur,

domicile :

et de Marie - Rosine - Thérèse née Luthold, à Cully

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crevoladofola les vingt - six
janvier et deux février, au Châtelard, à Chêne-Poug
et à Cully le quinze janvier de cette année.

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 30 janvier 1933 déclaré définitif et exécutoire le 21 avril 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Montreux, le 3 mai 1933
L'officier de l'état civil
E. B. ...

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Permis de célébration du
Dép. de justice et Police
du 17 février 1932.

Signatures des époux :

Jacques Nolli
Marie Nolli

Signatures des témoins :

Romanj Joseph
Maur...

Communiqué : à la Chancellerie,
à Genève & à Cully.

L'officier de l'état civil :

E. B. ...

N° 20.
Genevey-Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze ~~part~~ ^{part} mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genevey Victor Alois, agriculteur,
de Châtelard domicilié à Chailly
célibataire

né à Prent, le vingt-huit février mil huit cent cinquante cinq
fils de David-Louis-Léonard Genevey
et de Sophie-Marie née Barrichet sans deux décès,
2° Blanc Ida, sans profession
de Lausanne domiciliée à Prent
célibataire

née à Prent, le vingt-trois ~~part~~ ^{part} mil huit cent soixante dix neuf
fille de Louis-Élie Alois Blanc, agriculteur
et de Sophie-Léontine née Pagnon, domiciliés à Prent.
Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-deux février
et au Châtelard le vingt février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de publications
et de non opposition

Les actes de naissance sont aux
Vol. XI, fl. 307
Vol. I, fl. 323.

Communiqué : à Lausanne.

Signatures des époux :

V. Genevey

Ida Genevey.

Signatures des témoins :

C. Abitau

L. Rochard

L'officier de l'état civil :

Eng. Papis

N° 21.
Emery-Scheidegger.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Emery Constant - Eugène, employé,
des Cullayes domicilié aux Ranches
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Lucens, le vingt-un Mai mil huit cent soixante quinze
fils de François-Jules Emery, défunt,
et de Sophie-Jenny née Turrian, aux Ranches.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Scheidegger Elise, repasseuse,
de Litzelflüh (Berne) domiciliée aux Ranches
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Spiez, le vingt-six février mil huit cent soixante quinze
fille de Gottlieb Scheidegger
et de Margaretha née Schür, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cullayes le vingt-huit janvier,
à Litzelflüh et aux Ranches le vingt-sept janvier
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Emery Constant
Emery Elise

Signatures des témoins :

Perret L.
Stubert H.

Communiqué : à Nezières & a

Litzelflüh.

L'officier de l'état civil :

Eng. Dupuis

N° 22.
Rohring-Soret

Aujourd'hui dix-huit Mars mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rohring Georges-Guthave, docteur-médecin

Lieu d'origine et de domicile :

de Veyloux domicilié à Venex-Pontreux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Veyloux, le vingt-huit Mai mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fils de Thomas-Frédéric Rohring

domicile des parents :

et de Marie née Bog, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Soret Sophie née Sonney, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Venex,

Etat civil :

veuve de Eugène François Alexandre Auguste Soret

Lieu et date de la naissance :

des le cinq Août mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Noms, profession et

née à Venex, le dix Novembre mil huit cent soixante neuf

domicile des parents :

fille de Jean-Louis Sonney, propriétaire,

et de Elisa Eugénie née Dufour, domiciliés à Venex.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veyloux et au Châtelard le
trois Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et
de non opposition
Les actes suivants se trouvent dans nos registres:
Acte de naissance de l'époux, Vol. XII, fol. 173
Acte du premier mariage de l'épouse, Vol. III, fol. 106
Acte de décès de son premier mari, Vol. IX, fol. 53

Communiqué :

Signatures des époux :

G. G. Rohring
S. Soret

Signatures des témoins :

J. Dubuis
J. Martin

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 23
Rieder-Cocharid

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rieder Antoine Jules, conducteur au J. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey domicilié à Saint-Maurice

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle, le quinze janvier mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fil de André-Henri Rieder, concierge, à Vevey,

domicile des parents :

et de Henriette née Rey, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Cocharid Esther-Louise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillard domiciliée à Chexbres-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chexbres, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

filles de Vincent-Julien Cocharid, défunt,

domicile :

et de Ida née Chevalley, à Chexbres.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevey, au Châtillard & à St-Maurice
le vingt-deux février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état-civil
de St-Maurice du 9 Mars 1902.

Signatures des époux :

Rieder Jules
Esther Rieder

Signatures des témoins :

Meyer,
Marti

Communiqué : à Vevey & à

St-Maurice.

L'officier de l'état civil :

Lucy P. [Signature]

N° 24.

Marti-Nager

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Marti Charles-Auguste, célibataire,

de Aarwangen (Sarine) domicilié au Trait-Fontaines

celibataire

né à Amerbirmos, le neuf Mars mil huit cent soixante huit (in Linden)

fils de Jacob Marti, défunt,

et de Anna née Reber, à Aarwangen.

2° Nager Gertrude Thérèse, demoiselle de magasin,

de Realp-Zundorf (Aar) domiciliée à Trait-Fontaines

celibataire

née à Andermatt, le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante seize

fille de Gott Aubert Nager, agriculteur, à Andermatt,

et de Cunegunda née Bussinger, défunte.

Les publications ont eu lieu à Aarwangen le vingt-deux Février, à Hospenthal le deux Mars et au Châtard le vingt-un Février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Charles Marti
Gertrude Thérèse Nager

Signatures des témoins :

D. Furr
G. Studer

Communiqué : à Aarwangen
à Hospenthal.

L'officier de l'état civil :

Emil Probst

N° 25
Wicki - Schumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Wicki François - Emile, agriculteur,

de Schupfheim (Lucerne) domicilié à Caux - Montreux

célibataire

né aux Débats, le cinq Décembre mil huit cent soixante quatre
(Oremont - desbois)

fils de François Wicki, défunt,

et de Elisabeth née Wicki, à Caux

2^e Schumann née Ansermet, Henriette Rosine, couturière,

de Port - Valais domiciliée à Caux

divorcée d'avec Clovis - Auguste Schumann des
le quatre Mai mil neuf cent un

née à Laaux de Sulz, le dix huit Janvier mil huit cent soixante cinq

fille de Marc - Louis Ansermet, défunt,

et de Henriette née Lechevre, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Schupfheim le trois Mars, à Port -
Valais le six Mars et aux Hanches le cinq Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte du premier mariage de
l'épouse, - certificat de divorce.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Emile Wicki

Rosine Wicki

Signatures des témoins :

Paul Huby

J. Bonjour

Communiqué : à Schupfheim
à Port Valais.

L'officier de l'état civil :

Eng. Prévais

N° 26
Koll - PerretAujourd'hui *vingt-neuf Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent deux}
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Koll Victor, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ringgenberg (Berne)* domicilié à *Vernex*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Rougemont, le vingt-quatre Novembre* mil huit cent *soixante cinq*

Noms, profession et

fils de *Jean-François Henri Koll,*

domicile des parents :

et de *Suzanne Adeline-Etther née Bertholet, tous deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Perret Julie-Lucie, cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domiciliée à *Vernex*

Etat civil :

veuve de Henri Perret dès le treize Septembre mil
neuf cent

Lieu et date de la naissance :

née à *Ponty (Laysin) le sept Décembre* mil huit cent *soixante un*

Noms, profession et

fille de *Jean-David Fausel,*

domicile des parents :

et de *Henriette née Favre, tous deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ringgenberg le vingt un février*
et au *Châtelard le vingt février* de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
*Certificats de publications et de non opposition.**L'acte de premier mariage de l'épouse*
est au Vol. IV fol. 323, et l'acte de décès
*de son premier mari au Vol. IX fol. 340.*Communiqué : à *Ringgenberg.*

Signatures des époux :

*Victor Koll**Lucie Koll*

Signatures des témoins :

*Gondwe Joseph**J. Martin*

L'officier de l'état civil :

Paul Bressis

N° 27
Sonder - Vial

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Sonder Joseph Marie - Valentin, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Salus (Grisons) domicilié à Penex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à ^{Burwein} Coulers (Grisons) le sept Septembre mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fils de Jacob - Antoine Sonder, agriculteur, à Burwein près Salus

domicile des parents :

et de Marie - Joséphine née Teba, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2^e Vial Marie - Victorine, lavandeuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nus (Aoste, Italie), domiciliée au Trait

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Blavy (Nus) le onze Août mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fille de Jacques Vial, maçon, à Nus,

domicile :

et de Marie - Joséphine née Chamois, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Salus le dix-sept février, à Nus les deux et neuf Mars, au Chitillard et aux Ronches le quinze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Sonder Joseph

Victorine +

Signatures des témoins :

Voll Victor

J Martin

Communiqué : à Salus et à
la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28
Saugeon - Sermier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Avril mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugeon Jules François, serrurier,

de Lapraz domicilié aux Ranches

célibataire

né à Satur de Pully, le huit Avril mil huit cent soixante dix neuf

fil de François Emile David Saugeon, agriculteur,

et de Luise née Richon, domiciliée à Vevey.

2° Sermier Marie née Pothey, horticultrice,

de Arbaz (Valais) domiciliée à Madretsch (Berne)

divorcée d'avec Pierre Marie Sermier dès le quatorze

juillet mil neuf cent

née à Vallorbes, le vingt-un janvier mil huit cent soixante treize

fille de François Louis Pothey,

et de Marianne Ursule née Pagnier, défunte.

Les publications ont eu lieu à Lapraz, à Arbaz & aux Ranches

le vingt deux et à Madretsch le vingt-un mars de cette

année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Certificats de publications et de
non opposition

(L'acte du premier mariage
de l'épouse, avec la mention du
divorce, est au Vol. IV, fol. 217.)

Communiqué : Romainmôtier
Arbaz et Madretsch.

Signatures des époux :

Saugeon Jules.

Saugeon Marie

Signatures des témoins :

Lalonde

J. Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne rendu
 en date du 7 janvier 1924 déclaré
 définitif et exécutoire le 5 février
1924, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous pour la divorce de l'époux.
 Le Tribunal a fixé à un an, le
 délai pendant lequel l'épouse
 ne pourr. contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 2 mars 1924
 L'officier de l'état civil
[Signature] com. en dépt.

N° 29

Muller Raynaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muller Jules, négociant,

de Zollikofen (Berne) domicilié à Clarens

veuf de Rose Louise née Robert des le douze
février mil neuf cent.

né à Pontbéliard, le dix février mil huit cent soixante quinze

fils de Catherine Muller, décédée

et de

2° Raynaud Fanny, repasseuse,

de Chateau d'Ouz domiciliée à Clarens

celibataire

née à Chateau d'Ouz, le deux mai mil huit cent soixante dix sept

fille de Dani Eugène Raynaud,

et de Sophie Fanny Marie née Müller, défunte.

Les publications ont eu lieu à Zollikofen le vingt-un Mars, à
Chateau d'Ouz & à L'Étiraz le vingt-deux Mars, et
au Châtelard le vingt Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de
l'époux. Acte de décès de
sa première femme. Acte
de naissance de l'époux.
Certificats de publications
& de non opposition.

Communiqué :

à Remgarten & Chateau
d'Ouz.

Signatures des époux :

Jules Müller
Fanny Muller

Signatures des témoins :

M. M. M.
Jean Rossat Père

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

Par jugement rendu le vingt
neuf Avril mil neuf
cent sept, - déclaré définitif
le vingt-huit Juin suivant,
le Tribunal de première
instance de la République
et Canton de Genève
a dissous par le di-
voce le mariage des
époux, Muller Raynaud,
dont l'acte est ci-contre.
Le divorce a été pro-
noncé contre le mari
en vertu de l'article
46, lettre c de loi fédé-
rale du 24 décembre 1844.
Intervit le deux juillet
mil neuf cent sept, en
suite de communication
d'un extrait du jugement.
L'officier de l'état civil
Eug. Puyois

N° 30.
Busso-Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-neuf avril* mil neuf cent *deux*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Busso Jacques-Philippe, fceblantier,*
des Pnis. Canavese (Turin, Italie) domicilié à Chailly-Fontaine
celibataire

né à *Ronco Canavese, le vingt six mai mil huit cent soixante quinze*
 fils de *Gabriel Busso, décédé,*
 et de *Marie Marguerite née Pastoldo, à Chailly.*

2° *Schopfer Céline, sans profession,*
 de *Saunen (Bern.)* domiciliée à *Chailly*
celibataire

née à *Penthalaz, le douze mars mil huit cent soixante dix sept*
 fille de *Jean-Abram-Samuel Schopfer, décédé,*
 et de *Elise née Langin, à Cottens*

Les publications ont eu lieu à *Ronco Canavese les deux et neuf*
mars, à Saunen le huit février & au Châteland
le six février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le mari déclare ne savoir écrire, il appose sa marque habituelle, soit une croix, pour valoir comme signature.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis de célébration du
Département de justice &
Police, du 24 mai 1902.

+
Céline Busso

Signatures des témoins :

Bonin Joseph
Hayot

Communiqué : à la Chancellerie

de Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

N° 31

Aebischer - Held

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aebischer Jean-Pierre, mécanicien,

de St. Antoine (Fribourg) domicilié à Vevay - Pontevaux

divorcé d'avec Marie-Catherine née Bächler, des le

vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit

né à Tarel, le vingt-trois Mai mil huit cent cinquante-sept

fils de Jean Martin Aebischer, défunt,

et de Jeanne-Françoise Aloisia née Kessler, à Fribourg

2° Held Marie-Augusta, ménagère,

de Hügheim (Sturtemberg) domiciliée à La Pournezzaz

célibataire

née aux Brenets, le quatorze Août mil huit cent soixante dix

fille de Franz-Sales Held, charpentier,

et de Wilhelmine née Hellstern, domiciliés aux Brenets.

Les publications ont eu lieu à St. Antoine le premier Avril, à

Hügheim le vingt-neuf Mars et au Châtelard le

vingt-sept Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de

l'époux, comprenant la mention

du divorce ; et son acte de naissance

Acte de naissance de l'épouse

Certificats de publications

et de non opposition

Communiqué : à Papiers et à

la Chancellerie.

Signatures des époux :

J. P. Aebischer

Augusta Aebischer

Signatures des témoins :

J. Magiotti

Eugène Contat

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P.

Par jugement rendu le vingt-deux février mil neuf cent quatre, déclaré définitif et exécutoire le six Mai suivant, le Tribunal civil du District de Vevay a dissout par le divorce le mariage des époux Aebischer - Held, dont l'acte est ci-compris. Le divorce a été prononcé par défaut contre le mari, en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Arrêt le vingt Mai mil neuf cent quatre, sur ordre du Département de Justice & Police (Office du 19 Mai 1904, N° 3520) et production d'un extrait du jugement en divorce. L'officier de l'état civil.

N° 32
Gebhardt - Millabson

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gebhardt François-Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de François (Valais) domicilié à Clavens-Fontbeux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à François, le seize Décembre mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

de Catherine Gebhardt, dévouée

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Millabson Marie-Catherine, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtel-St-Denis, Canton de Fribourg, domiciliée au Trait-Fontbeux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châtel-St-Denis, le premier Septembre mil huit cent soixante douze

Noms, profession et

de Jean-Clement Millabson,

domicile des parents :

et de Louis né prouvé, défunt:

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à François, à Châtel-St-Denis, au Châtelard & aux Ranches le vingt-une Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

François Gebhardt
Catherine Gilharré

Signatures des témoins :

Constantin Jacques
Maurice Charles.

Communiqué : à François &

Châtel-St-Denis.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 33

Maggioni - Payot

Aujourd'hui vingt quatre Avril mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Maggioni Giacomo, manoeuvre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lesa (Verace, Italie) — domicilié à Baux (Ranches)

Etat civil :

— célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Lesa, le dix huit Août — mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

filz de Giulio Giuseppe Maggioni, défunt,

domicile des parents :

et de Annunziata née Tenotte, à Lesa

Nom et profession de l'épouse :

2° Payot Marie Appoline, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles sur Concise — domiciliée à Baux

Etat civil :

divorcée d'avec Victor Eugène Payot dès le vingt
 Octobre mil neuf cent,

Lieu et date de la naissance :

née à Granges, le douze juillet mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Marc Mafialy,

domicile :

et de Appoline née Eggo, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lesa les seize & vingt-trois Mars,
 à Corcelles & aux Ranches le dix-sept janvier de cette
 année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
 Certificats de publications et de
 non opposition
 Permis de célébration du Département
 de Justice & Police du 7 Avril 1902
 L'acte du premier mariage de l'épouse
 avec la mention du divorce, tel au Tol V, fol 96.
 Communiqué :
 à la Chancellerie & à Corcelles.

Signatures des époux :

Maggioni
 M Maggioni

Signatures des témoins :

Marc Mafialy
 Antoni Trajeste

L'officier de l'état civil :

Eugène Payot

N° 34.
Ansermoz-Litschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ansermoz Henri-Félix, agriculteur,

de Amont-dessus domicilié à Vernez-Pontreux

veuf de Marie-Jule née Parichan, dès le vingt-
un Juillet mil neuf cent

né à Chésien, le vingt-quatre Décembre mil huit cent quarante neuf

fil de Marie-Henri Ansermoz, décédé

et de

2° Litschi Elisa-Fanny, née Saussaz, Blanchisseuse,

de Fuisberg (Schuytz) domiciliée à Vernez

divorcée en 2^{mes} noces d'avec Joseph Charles Litschi dès le
dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Villy-rievé Mon, le onze Novembre mil huit cent cinquante quatre

fille de Abram-François-Louis Saussaz,

et de Elise née Parison, décédée.

Les publications ont eu lieu à Amont-dessus le trente un Mars,
à Fuisberg le quatre Avril & au Châtelard le vingt-
neuf Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
Acte du précédent mariage de l'épouse,
avec la mention de divorce.

Certificats de publications et de non
opposition (L'acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux est au Vol. 9 folio 315.)

Communiqué : Amont-dessus,
à Fuisberg.

Signatures des époux :

Ansermoz Henri

Ansermoz Elisa

Signatures des témoins :

Jean Rossier

M. L...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35
Fricker - Longchamp

Aujourd'hui vingt-six Avril mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Fricker Henri, boulanger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Altenburg (Argovie) domicilié à Vernes-Hauterive

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Charbonne, le quatre Mai mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

frils de Jean-Henri Fricker, jardinier,

domicile des parents :

et de Madeline née Hüschi, à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Longchamp Lina, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes le Veyron et de l'Isle domiciliée à Vernes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sachaux, le vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

filles de Jules-François Longchamp, défunt,

domicile :

et de Rose-Elise née Jaccard, à Comblanchien (France)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brugg & à Charannes le Veyron
le premier Avril, à l'Isle et au Châtellard
le trente un Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
certificats de publications
& de non opposition

Signatures des époux :

Henri Fricker
Lina Fricker

Signatures des témoins :

E. Van Due
Ferdinand Corbet

Communiqué : à Grancy,
à l'Isle & à Brugg (Altenbourg,
Argovie).

L'officier de l'état civil :

L. J. B. P. P. P.

N° 36

Schermann Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schermann Robert - Arno, musicien,

de Heimar (Allemagne) domicilié à la Purnetta - Pontevise

célibataire

né à Heimar, le sept janvier mil huit cent soixante dix neuf

fils de Jean - Frédéric - Wilhelm Schermann, cocher,

et de Christiane - Sophie - Louise nee Töpfer, à Heimar

2° Berger Olga - Alexandrine - Elisabeth, sans profession

de Fraulautern (Cant. de Sargelouis) domiciliée au Trait - Pontevise

célibataire

née à Fraulautern, le vingt-huit Août mil huit cent soixante dix sept

fille de Pierre Berger

et de Maria nee Kestenbach, tous deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Heimar, du vingt - un Mars au

vingt Avril, à Fraulautern du vingt - quatre Mars au

Châtelard & aux Hanches le vingt - six Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition

Permis de célébration du Département
de Justice & Police
du 18 Avril 1902

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Robert Schermann

Olga Schermann

Signatures des témoins :

Andreas Hollberg

Carl Hesseberger

L'officier de l'état civil :

Eug. Breyer

Par décret du Grand Conseil du Canton de St. Gall, du 23 novembre 1902, Robert Arno Schermann Berger, mentionné ci - contre, a été naturalisé St. Gallois et reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Hirschberg!

Muni le 18 août 1905.
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

E. Buehler

N° 34
Francy Wefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Francy Jules Emile Auguste, mason

de Châtelard domicilié à Clarens

célibataire

né au Dafset (Clarens) le sept septembre mil huit cent soixante deux neuf

de Emile Philippe Auguste Francy, défunt

et de Marie Louise née Gurnel, à Clarens

2° Wefer Emil Elise, couturière

de Thierachern (Berne) domiciliée à Tarel

célibataire

née à Blonay le vingt huit Avril mil huit cent quatre vingt

fille de Jules David Wefer, agriculteur

et de Elise née Sueki, domiciliés à Tarel

Les publications ont eu lieu au Châtelard le neuf Avril et
à Thierachern le deux Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux

Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : Thierachern

(Berne)

Signatures des époux :

Emile Francy

Emil Francy

Signatures des témoins :

Jules Wefer

E. Sueki

L'officier de l'état civil :

Auguste Drösel

N° 35.
Terrin-Dizerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die Mai* mil neuf cent *deux*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Terrin Frédéric-Ernest, pionnier*

de *Provence* domicilié à *Venez*

célibataire

né à *Lully (Canton de Pully) le onze février* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Sieur Louis Terrin, dédés,*

et de *Louise-Rosalie née Steiner, à Venez.*

2° *Dizerens Elise-Eugénie, cuisinière,*

de *Lully* domiciliée à *Forges*

célibataire

née à *Forges, le vingt huit Mai* mil huit cent *soixante dix sept*

fille de *Georges-François Dizerens, tanneur,*

et de *Marie-Charlotte née Dizerens, à Forges*

Les publications ont eu lieu à *Provence le dix-neuf Avril,*
à Lully & à Forges le seize Avril & au Châ.
selon le quinze Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
& de non opposition.

Communiqué : à *Provence,*

Lully & Forges.

Signatures des époux :

Terrin Ernest

Elise Terrin

Signatures des témoins :

Terrin Louis

Terrin Jules

L'officier de l'état civil :

Eugène Pignatelli

N° 39.
Chessez - Chessez

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chessez Charles-Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

des Hautes-douches domicilié à St-Triphon (Allon)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St-Triphon, le vingt Deuxième mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de Henri-Louis-Samuel Chessez, agriculteur, à St-Triphon,

domicile des parents :

et de Marie-Félicie née Villard, décedée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chessez Marie-Adèle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

des Hautes-douches domiciliée au Chêne-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Veyssaux, le neuf Novembre mil huit cent soixant seize

Noms, profession et

fille de Jules-Rodolphe Chessez, défunt,

domicile :

et de Aimée-Louise-Marie née Perrin, au Chêne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Hautes-douches, au Châtelard & à Allon le vingt-deux Avril, & à Humoz le vingt-cinq Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état-civil d'Allon, du 14 mai 1902.

Signatures des époux :

Charles Chessez
Marie Chessez

Signatures des témoins :

E. Michard
A. Fornari

Communiqué : à Allon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40

Hänni - Chret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hänni Halber, sellier-tapissier,

de Thierachern (Berne) — domicilié à Territet

celibataire

né à Herzogenbuchholz, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante quinze

fils de Christian Hänni,

et de Elisabeth née Henger, sans deux déçus

2° Chret Sophie, couturière,

de Egisholz, près Kollbach, (Basle) domiciliée à Territet

celibataire

née à Egisholz, le trois mars mil huit cent soixante-deux

fille de Jacob Chret, à Bâle;

et de Anna - Maria née Piro, défunte,

Les publications ont eu lieu à Thierachern le six avril, à Kollbach, le sept avril & aux Romanches le cinq avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Hänni

Chret

Signatures des témoins :

Samuel Walder

Roland Farner

Communiqué : à Thierachern

à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Eug. Phipis

N° 41.
Métraux-Francey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt ~~sept~~ ^{deux} mai mil neuf cent ~~sept~~ ^{deux} mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Métraux Charles-Joseph, pasteur,

de Chessel domicilié à Lille

celibataire

né aux Ranches, le cinq octobre mil huit cent soixante quinze

fil de Emile-Jean-Louis Métraux,

et de Louise née Favre, tous deux décédés.

2^e Francey Adèle-Rosalie, sans profession,

de Châtelard domiciliée à Crin-Homme

celibataire

née à Crin, le vingt-sept novembre mil huit cent soixante quinze

filles de Vincent-Louis-Alexandre Francey, décédé,

et de Adèle née Turcotte, domiciliée à Crin.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le deux mai, à Lille
et à Chessel le trois mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-
tion de l'officier de l'état
civil de Lille, du 19
mai 1902

Communiqué : Villeneuve

à Lille

Signatures des époux :

Charles Métraux

Adèle Métraux

Signatures des témoins :

E. Métraux

Ph. Francey

L'officier de l'état civil :

Eug. Bouffis

N^o **42**
Jäger-Ross

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt-sept Mai** ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jäger Joes**, ~~commis~~,

de **Aach (Amt. Engen, Baden)** domicilié à **Genève**

célibataire

né à **Aach**, le **vingt-sept février** mil huit cent **soixante-trois**

fils de **Arnold Jäger**, employé au chemin de fer,

et de **Benedikta née Pomele**, femme, à **Achl (Baden)**

2^o **Ross Marie**, sans profession,

de **Lundheim (Baden)** domiciliée au **Trait (Monteux)**

célibataire

née à **Vérey**, le **vingt-deux juillet** mil huit cent **soixante-dix-sept**

fille de **Jean Ross**, entrepreneur,

et de **Marie née Peyeler**, la femme, à **Monteux (au Trait)**

Les publications ont eu lieu à **Aach** le **vingt-deux Mars**, à **Genève**

le **dix-sept Mars**, à **Lundheim** le **vingt-quatre Mars** et aux

Parches le **vingt-un Mars** de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Genève du 18 avril
1902

Communiqué : **à la Chancellerie**

de Genève.

Signatures des époux :

Marie Jäger

Signatures des témoins :

Jean Ross

C. Légeret

L'officier de l'état civil :

Paul Broyard

N° 43
Nicoulaz - Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un* ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicoulaz François-Joseph, peintre en bâtiments*

de *Bléclé* domicilié à *Vernex-Pontreux*

célibataire

né à *Vernex, le vingt-cinq avril* mil huit cent *soixante-deux*

fil de *Samuel-Louis Nicoulaz, défunt,*

et de *Sophie-Céline née Richon, à la Pournaz*

2° *Talon Julia-Adèle, sans profession,*

de *Châtelard* domiciliée à *la Boisaz-Pontreux*

célibataire

née à *Glion, le dix-neuf janvier* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

filles de *Henri Talon, agriculteur,*

et de *Henriette-Louise-Ida née Chesser, à Glion.*

Les publications ont eu lieu à *Bléclé le onze* ~~par~~ *à Châtelard*
& aux Stanchés le dix ~~par~~ *de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cert. de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *l'annuaire*

Signatures des époux :

F. Nicoulaz

Adèle Nicoulaz,

Signatures des témoins :

Bernard Constant
viommesy

L'officier de l'état civil :

Edg. [Signature]

N° 44

Carnevali Contard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carnevali Jean - Antoine, maçon
de Viladofola (Tessin, Italie) domicilié à Glion Ambrev
célibatairené à Viladofola, le quatre août mil huit cent soixante seize
fils de Jean Carnevali, manoeuvre,
et de Caterina née Ancheri, à Viladofola2° Contard Josette - Felanie, sans profession,
de Sembraucher (Valais) domiciliée à Glion
célibatairenée à Sembraucher, le deux mars mil huit cent quatre vingt
fille de Catherine - Henriette Contard, défunte.
et deLes publications ont eu lieu à Viladofola les quatre et cinq mars, à
Sembraucher et aux Ranches le vingt cinq avril de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
Lettre de célébration du
Département de Justice & Police
du 27 mai 1902.Communiqué : Sembraucher
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Carnevali Antonio
Josette Carnevali

Signatures des témoins :

Petrignani
Pezetta Bartolomeo

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 45
Jayet Lambert

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jayet Aimé, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Boudon & Hermenches domicilié à Blarens

Etat civil :

divorcé d'avec Anna-Elisabeth née Kellias des le vingt
Octobre mil huit cent quatre vingt cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Hermentches, le trois Octobre mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fils de Jean-Urbain Jayet, défunt

domicile des parents :

et de Jeanette née Tache, à Hermentches.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rambert née Dizerens, Lina-Aimée, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtellard & de Sorville domiciliée à Tarel sur Blarens.

Etat civil :

veuve de Louis-Jean-Frédéric Rambert, des le vingt-six
janvier mil huit cent quatre vingt treize

Lieu et date de la naissance :

née à Beent, le quinze Mars mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

filles de Charles-Louis Dizerens,

domicile :

et de Françoise Marie née Chervalley, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boudon le vingt deux Mai, à Hermentches le
vingt-trois Mai, à Sorville le vingt un Mai & au Châtellard le
vingt Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte du premier mariage de l'époux
avec la mention du divorce.
Certificats de publications et de opposition
L'acte du premier mariage de l'épouse
est au Vol. I folios 348, et l'acte de décès
de son premier mari au Vol. II fol. 13.

Communiqué : à Boudon & à

Villeneuve.

Signatures des époux :

A. Jayet
Lina Jayet

Signatures des témoins :

J. Dubuis
A. Stoltz

L'officier de l'état civil :

Sergent Dupuis

N° 46.
Kiss - Tharin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 13 avril 1953
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la re-
ctification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse soit désignée
sous les prénoms de Marie So-
phie

Montréux, le 16 avril 1953

L'officier de l'état civil

J. Schmidt

Aujourd'hui six juin mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kiss Alexandre, ébéniste,

de Turkeve (Vass Nagy Kun) Hongrie domicilié à Rolle

célibataire

né à Turkeve, le neuf avril mil huit cent soixante-quatorze

fils de Louis Kiss

et de Agnès née Debreczen, décédée

2° Tharin Sophie, sans profession,

de Champagne domiciliée au Trait - Pontreux

célibataire

née à Cron-la-Ville, le onze août mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles-Aimé Tharin, hôtelier,

et de Marie-Jélie née Jousson, au Trait

Les publications ont eu lieu à Turkeve, le seize mai, à Rolle et à Champagne le neuf avril y aux Ranches le huit avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Rolle du 31
mai 1902

Communiqué : à Rolle & Cham-
pagne & à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Alexandre Kiss

Sophie Kiss

Signatures des témoins :

Jehan Bernard

E. Richard

L'officier de l'état civil :

Eng. Pignatelli

N° 47
 Reguin Bettan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reguin Jules-Lucien, journalier,

de Chavornay domicilié à la Roumaz-Montreux.

celibataire

né à Aigle, le deux février mil huit cent soixante six

fils de Charles Reguin, défunt,

et de Marie-Philippine née Goin, à la Roumaz-

2° Bettan Marie-Christine, cuisinière,

de Evionnaz (Valais) domiciliée à la Roumaz-

celibataire

née à La Pape, le trois novembre mil huit cent soixante deux

fille de Jean-Louis Bettan, agriculteur, à Evionnaz

et de Marie-Elie née Bettan, défunte

Les publications ont eu lieu à Chavornay et à Evionnaz le
 cinq juin et au Châtelard le dix juin de
 cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux.
 Certificats de publications
 et de non opposition.

Signatures des époux :

Reguin Lucien
 Christine Reguin

Signatures des témoins :

Louis Pilat.
 B. Maron

Communiqué : à Chavornay

et Evionnaz.

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 48.
Nonnet-Gauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent deux
mit huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nonnet Charles-John-Henri, conducteur au J. S.

de Châtillard domicilié à Lausanne

veuf de Rine Delphine née Frachebourg des le

vingt janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf

né au Rhine (Mombach) le huit avril mil huit cent soixante onze

fils de Charles Nonnet, agriculteur,

et de Louise née Businay, domiciliés au Trey sur Tencel

2° Gauthier Rosalie, sans profession,

de Belmont sur Yverdon domiciliée à Belmont

célibataire

née à Belmont, le six mars mil huit cent soixante seize

fille de David-Louis Gauthier, charbon,

et de Louise née Gossens, domiciliés à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Belmont le dix-huit mai, à
Lausanne et au Châtillard le vingt mai de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
détournée par l'officier
de l'état-civil de
Lausanne le 3 juin
1902

Communiqué : Lausanne et
à Belmont.

Signatures des époux :

Nonnet chs
Nonnet Rosalie

Signatures des témoins :

Ed. Gauthier
voiture

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P.

N° 49
Wiedmer - Wenger

Aujourd'hui vingt un juin ^{mil neuf cent deux} ~~mit huit cent quatre-vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wiedmer Jean, confiseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggimyl (Bern) domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Harismyl, le huit Septembre mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fil de Jean Wiedmer, boulanger

domicile des parents :

et de Marianne née Brand, à Hunchembuchsee

Nom et profession de l'épouse :

2° Wenger Karolina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Trüben (District d'Offenburg, Bâle) domiciliée à Clarens

Etat civil :

divorcée d'avec Davice Wenger des le vingt neuf Avril
mil huit cent quatre vingt dix huit

Lieu et date de la naissance :

née à Uesch (Bâle Compagne) le deux Janvier mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de Anton Schmidlin

domicile :

et de Karolina née Scherree, défunts

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eggimyl & à Trüben le vingt
quatre Mai, au Châtelard le vingt trois Mai
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux - Jugement en
divorce de l'épouse
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Jean Wiedmer

Lina Wiedmer

Signatures des témoins :

A. Nicos

A. Nicos

Communiqué : à Eggimyl & à
la Chancelerie

L'officier de l'état civil :

Emil Propp

N° 50
Moray - Parisod

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Moray Jules François, celier,
de Villars-St-Croix domicilié à Ternux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Lausanne, le quinze mars mil huit cent soixante-seize
fils de Auguste Moray, employé au téléphone
et de Marie née Benétrey, à Ternux

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Parisod Henriette, couturière,
de Villette & Savigny domiciliée à Ternux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Ternux, le quatre novembre mil huit cent soixante-dix-neuf
fille de François-Louis Parisod, journalier,
et de Anne Paris-Louis née Clebischer, à Ternux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-St-Croix & à Savigny le
quatorze mai, à Villette le quinze mai, et au
Châtelard le vingt-trois mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Certificats de publications et
de non opposition.

L'acte de naissance de l'épouse
est au Volume fol. 16.

Communiqué : à Pussigny,
Cully & Savigny.

Signatures des époux :

J. Moray
H. Moray.

Signatures des témoins :

E. Luber
Mayer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51.
Dubois - Gaimard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois Louis - Mysse, électricien,

de Renan, de Soled, et de la Chaussée de domicilié au Trait - Fontaine
Fonds

celibataire

né à St. Imier, le sept Décembre mil huit cent soixante quinze

fils de Mysse Dubois, défunt,

et de Salmyre Jeanne Josepha née Riva, domiciliée au Trait.

2° Gaimard Adèle, sans profession,

de Châtelard domiciliée à la Porenaz

celibataire

née aux Ranches, le quatorze mai mil huit cent quatre vingt

fille de Louis Gaimard, propriétaire,

et de Anne Antoinette née Paddy, à la Porenaz

Les publications ont eu lieu à Renan et au Soled le dix-sept
mai, à la Chaussée de Fonds le vingt-deux mai, au Châ.
telard & aux Ranches le dix mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
certificats de publications
et de non opposition.

L'acte de naissance de l'épouse
est au Vol. III, folio 76.

Communiqué : à Renan, au
Soled & à la Chaussée de Fonds.

Signatures des époux :

Louis Dubois
Adèle Dubois

Signatures des témoins :

L. Rossi
Gaimard fils

L'officier de l'état civil :

Auguste Puyat

N° 52
Romano - Lazzari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Romano Joseph Bartolo, *cariste*,
de *Pescia (Italie)* domicilié à *Spinnetzig*
celibataire

né à *Pescia*, le vingt huit *Avril* mil huit cent *soixante onze*
fils de *Pierre Romano*, défunt,
et de *Libera ne Deraidelle*, à *Pescia*

2° Lazzari Marie Celestine Joseph, *blanchisseuse*
de *Piacenza (Italie)* domiciliée à *aux Ranches*
celibataire

née à *Piacenza*, le sept *février* mil huit cent *quatre vingt*
fille de *Stefano Lazzari*, *marchand*,
et de *Amalia ne Passi*, à *Piacenza*

Les publications ont eu lieu à *Pescia* et à *Piacenza* les onze
et dix huit *mai*, au *Châtelard* et aux *Ranches* le vingt
huit *Avril* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de
non opposition
Permis de célébration du Dépar.
Coment de Justice & Police
du 4 juin 1902

Communiqué : à la *Chancellerie*
(2)

Signatures des époux :

Romano Joseph
Romano Marie

Signatures des témoins :

Galli Luigi
Fava Mariano

L'officier de l'état civil :

Lucy Pirois

N° 53

Raemy Zuber

Aujourd'hui vingt-huit juin mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Raemy Louis-Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ranspazyon (Fribourg) domicilié à Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Glion, le huit juin mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Alexandre-Ignace Raemy, agriculteur, à Ranspazyon

domicile des parents :

et de Sophie Marguerite née Dougoz, décedée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Zuber Catherine-Victorine, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chalais (Valais) domiciliée à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chalais, le six Octobre mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fille de Eugene Zuber, agriculteur,

domicile :

et de Josephine née Devanthery, à Glion.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ranspazyon le onze juin, à Chalais le douze juin aux Ranches et à Veytaux le dix juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Henri Raemy,
Victorine Raemy

Signatures des témoins :

Pierre Gosser
Raemy Louis

Communiqué à : Ranspazyon
et à Chalais.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 54
Stucky - Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stucky François Joseph, cocher,

de Guin et de Feibourg domicilié à Clarens

vingt de Louise Augusta née Blot des le premier mai
mil neuf cent un

né à Châtel St Denis, le douze Octobre mil huit cent soixante cinq

fils de Christophe Stucky,

et de Amélie née Berthoud, tous deux décédés.

2^o Dupont Marie Ursule, cuisinière,

de Grandvillard domiciliée à Clarens

celibataire

née à Grandvillard le vingt trois mai mil huit cent soixante onze

fille de Alexandre Adrien Dupont,

et de Marie - Helene née Baudouin, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Guin, a Feibourg & a Grandvillard
le vingt sept mai, et au Châtelard le vingt six mai
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès de la première
femme de l'époux.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Guin, Feibourg,
& Grandvillard.

Signatures des époux :

Joseph Stucky

Ursule Stucky

Signatures des témoins :

Louis Cochard

Gustave Stucky.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55.
Grandchamp Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandchamp Louis - Adolphe, employé de douane

de Cheabres domicilié à Genthod (Genève)

celibataire

né à Ranchamp, le vingt-cinq juin mil huit cent soixante douze

fils de Emile Louis Grandchamp, agriculteur,

et de Emile né Cochard, à Ranchamp

2° Desarzens Fanny - Sophie Aimée, lingère,

de Sarzens domiciliée à Tarel

celibataire

née à Tarel, le seize avril mil huit cent soixante seize

fille de François Daniel Desarzens, employé au tramway

et de Odèle Henriette Elise né Dubochet, à Tarel.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le six juin, à
Cheabres le sept juin, à Genthod & à Sarzens le
huit juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier
de l'état-civil de
Genthod le 23 juin
1902.

Communiqué : à Cheabres,
Genthod & Sarzens.

Signatures des époux :

Adolphe Grandchamp
Aimée Grandchamp

Signatures des témoins :

Desarzens Emile
Desarzens Fanny

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 56
Dussaucy-Andernoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq juillet* mil neuf cent *deux*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dussaucy Mari Henri Gustave, percepteur*
 de *Pesle (Haute Saône, France)* domicilié à *la Pourmaz*
célibataire

né à *Pesle le 15/12/1820* mil huit cent *quatre vingt*
 fils de *Jules Emile Dussaucy, cantonnier*
 et de *Mari née Henry, domiciliés à Pesle*

2° *Andernoz Louise, couturière*
 de *Ormont-dessus* domiciliée à *la Pourmaz*
célibataire

née à *Pernex le 19/11/1829* mil huit cent *quatre vingt*
 fille de *Henri Félix Andernoz, agriculteur à Pernex*
 et de *Mari Julie née Larietani, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Pesle les 15/17/18/19/20/21/22/23/24/25/26/27/28/29/30*
juillet et 1/2 août 1902
à Pesle, Châlard, Ormont-dessus et Ormont-dessous
le 30 juillet 1902 par le Département de Haute Saône

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications au
Châlard et à Ormont-dessus.
Permis de célébration délivré
le 30 juillet 1902 par le Département
de Haute Saône et Péronne.

Communiqué : à la Chancellerie
 à Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Dussaucy
Louise Dussaucy

Signatures des témoins :

Andernoz
Andernoz

L'officier de l'état civil :

Andernoz

Par jugement du Tribunal civil de 1^{re} instance
 de la Haute Saône, à Pesle, rendu
 en date du 4 novembre 1901 déclaré
 définitif et exécutoire le...
 le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à... an, le
 délai pendant lequel l...
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 8 janvier 1902
 L'officier de l'état civil
Andernoz com. en dépt.

N° 57.
Nydegger - Feutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nydegger Ernest Auguste, ébéniste

de Guggisberg (Borne) domicilié à Chêne Pontneuf

célibataire

né à Travers, le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante dix huit
(Châtelard)

fils de Charles Nydegger

et de Pauline née Rebholz, au Chêne

2° Feutz Sophie, garde-malades

de St. Beatenberg (Borne) domiciliée à Guggenbühl (Andwil)
Thurgovie

célibataire

née à Seukuch, le dix huit janvier mil huit cent soixante neuf
(Thurgovie)

filles de Samuel Feutz

et de Pauline née Schönholzer, à Guggenbühl

Les publications ont eu lieu à Guggisberg et à Andwil le
vingt-huit juin, à St. Beatenberg le vingt-sept juin et
au Châtelard le vingt-sept juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de naissance des
époux.

Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Guggisberg,
St. Beatenberg & Lenggenhans

Signatures des époux :

Ernest Nydegger

Sophie Feutz

Signatures des témoins :

Georges Thiermaz

Jean W. Fuser

L'officier de l'état civil :

Ernst Frey

N° 58.
Voefray-Untel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze juillet* mil neuf cent *deux*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Voefray Joseph-Marie-Victor, employé de bureau,*
 de *Vérossaz (Valais)* domicilié à *Sales-Pontreux*
célibataire

né à *Trionnay, le onze septembre* mil huit cent *soixante treize*
 fils de *Jean-Joseph Voefray,*
 et de *Marie-Joséphine née Coquois, défunts.*

2° *Untel Marie-Catherine, couturière*
 de *Cologne (Puffe)* domiciliée à *Cur-Pontreux*
célibataire

née à *Berden (Puffe) le dix neuf décembre* mil huit cent *soixante treize*
 fille de *Michael Untel, défunt;*
 et de *Maria Antonia née Hauser; à Puffelderf.*

Les publications ont eu lieu à *Vérossaz le vingt-trois mai, à Cologne*
le deux juin et au Châtelard le vingt-deux mai
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

M. Voefray
M. Voefray.

Signatures des témoins :

Duchoud Jean
Bertholet Adolphe

Communiqué : à *Vérossaz* et à
 la *Chancellerie.*

L'officier de l'état civil :

Paul Boyer

N° 59
Balzli - Sundt

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Balzli Jean, charbon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bolligen (Berne) domicilié au Trait-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bolligen, le cinq mai mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de Jean Balzli, boucher,

domicile des parents :

et de Véronica née Reutler, à Bolligen.

Nom et profession de l'épouse :

2° Sundt Susanne-Catherine, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Binningen (Nide Campagne) domiciliée à Por Port-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Binningen, le vingt avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Jacques Sundt,

domicile :

et de Marguerite née Sundt, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bolligen le vingt-cinq juin, à Binningen le trois juillet et aux Planches le vingt quatre juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Jean Balzli,

Susanne Balzli

Signatures des témoins :

C. Jungi

J. Jungi

Communiqué : à Sapinmühle

à Binningen

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 60
Michel Chavaillaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de
district de Morges rendu
en date du 8 février 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 8 mars
1918 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'époux
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 22 mars 1918

L'officier de l'état civil :

A. Burchard

Aujourd'hui vingt deux juillet mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michel Constant, agriculteur,

des Panches domicilié aux Arants sur Panches

célibataire

né à Chornex, le dix Avril mil huit cent soixante huit

fils de Rosalie Pichel, a Lonjumeau

et de

2° Chavaillaz Joséphine - Stéphanie, ouvrière de fabrique

de Seuillens (Fribourg), domiciliée à Vevy

célibataire

née à Seuillens, le neuf novembre mil huit cent soixante dix huit

fille de Nicolas Mathias Chavaillaz, agriculteur, a Seuillens

et de Pauline née Roth, défunte

Les publications ont eu lieu à aux Panches et au Châtelard le

quatre juillet, a Seuillens le six juillet et a Vevy le

vingt juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de
l'épouse

Certificats de publications
et de non opposition

l'acte de naissance du mari
est au Vol. XII fol. 191

Communiqué : à Seuillens

à Vevy.

Signatures des époux :

Constant Michel

Stéphanie Michel

Signatures des témoins :

Ed. Portmann,

F. Berger

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

N° 61.

Aujourd'hui premier Août mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt-

Jaquier - Rangertter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier Simon-Edouard, charpentier,*
de *Vucherens* domicilié au *Chêne*
célibataire

né à *Moudon, le dix-sept mai* mil huit cent *soixante-treize*
fils de *Jean-Louis Jaquier,*
et de *Elise née Hassler, défunts.*

2° *Rangertter Elisabeth, cuisinière,*
de *Seedorf (Porne)* domiciliée au *Chêne*
célibataire

née à *Ruchryhl, le vingt-trois juillet* mil huit cent *soixant-quatre*
(*Seedorf*)
fille de *Jean Rangertter*
et de *Anna née Hauri, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Vucherens et à Seedorf le cinq*
juillet et au Châtelard le quatre juillet de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Edouard Jaquier
Elisabeth Jaquier

Signatures des témoins :

Emile Curat
Hemi Thévenaz

Communiqué : à *Moudon*
et Seedorf.

L'officier de l'état civil :

Jug. Puyois

Selon jugement rendu par
défaut le vingt-une mars
mil neuf cent neuf, - déclaré
exécutive le douze juin sui-
vant - le Tribunal civil du
District de Vesey a dissous
par le divorce le mariage
des époux Jaquier - Rangertter
dont l'acte est ci-contre.
Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de
l'article 46, lettre b, de la
loi fédérale du 24 décem-
bre 1824.
Inséré le cinq juillet mil
neuf cent neuf par ordre
du Département de Justice
et Police (Office du 2 juillet
1909, N° 3847) et son produc-
tion d'un extrait du juge-
ment en divorce.
L'officier de l'état civil.
Jug. Puyois

N° 62
Würgler - Herzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Août ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Würgler Frédéric, cordonnier,*de *Rohrbach (Saxe)* domicilié à *Vernes**célibataire*né à *Rohrbach, le deux Septembre* mil huit cent *soixante treize*fils de *Jean Würgler, tisserand,*et de *Elisabeth née Hoff, domiciliés à Rohrbach.*2° *Herzog Francisca, cuisinière*de *Waldshut (Baden)* domiciliée à *Vernes**célibataire*née à *Lucerne, le neuf Mars* mil huit cent *quatre vingt un*fille de *Joseph Herzog, ferronnier,*et de *Hunegonide née Rebholz, domiciliés à Lucerne.*

Les publications ont eu lieu à *Rohrbach et à Waldshut le*
vingt-un juin, et au Châtelard le vingt juin de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *Rohrbach &*
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Würgler Fritz
Franciska Würgler

Signatures des témoins :

C. Sprangi
Huber.

L'officier de l'état civil :

E. P. P.

N° 63
Mygatt-Greene

Aujourd'hui *Six Août* mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Mygatt Otis Angelo, rentier*
de *New-York* domicilié à *New-York, en Suisse*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *New-York le quatre Juin* mil huit cent *soixante trois*

Noms, profession et

fil de *Sared-Potter-Hirshland Mygatt, défunt*

domicile des parents :

et de *Sarah-Mathilda née Robertson, à New-York*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Greene Elisabeth McEllan, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Brunswick (Maine Etats Unis)* domiciliée à *New-York, en Suisse*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Brunswick le vingt quatre Janvier* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fille de *Benjamin-Wright Greene, ingénieur*

domicile :

et de *Elisabeth née McEllan, domiciliée à New-York*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *ux Planches le dix Sept*

juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Affidavits des fiancés par le Consul
Américain à New-York, tenant lieu
d'actes de mariage de la loi.
Certificat de publication aux Planches
Papiers de célibat des fiancés et l'acte
No 2 par le Département de Justice
et d'Etat
Communiqué : à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

Otis A. Mygatt
Elisabeth Mygatt

W. Howard Thomas
Signatures des témoins :

Jeanne
Poschaud

L'officier de l'état civil :

J. Potier

N° 64
Falquier Chessex

Aujourd'hui dix-neuf Août mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Falquier Edmond-Victor, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Veytaux, Vorill & Penmaz* domicilié à *Veytaux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Veytaux, le dix Août* mil huit cent *soixante-trois*

Noms, profession et

fils de *Jules-Edouard Falquier, défunt,*

domicile des parents :

et de *Eugénie née Porcard, à Veytaux.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chessex Marie-Elise, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ranches* domiciliée à *Collonge*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Ranches, le vingt deux Septembre* mil huit cent *soixante-trois*

Noms, profession et

fille de *Frédéric Chessex, défunt;*

domicile des parents :

et de *Marie-Hélène née Lind, à Collonge.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Veytaux et aux Ranches le trente juillet, à Vorill et à Penmaz le trente un juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.

Les actes de naissance des fiancés sont aux: Volume XI folio 175, & XII folio 297.

Communiqué : *à Villeneuve.*

Signatures des époux :

Falquier
M. Falquier

Signatures des témoins :

A. Eschumy
Henri Carin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165.
Cheris - Déforel

Aujourd'hui vingt trois Août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cheris Jules-François, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex domicilié aux Ranches

Etat civil :

veuf de Angèle Amandine née Texenoud des le dix sept Mai mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à Bex, le vingt six Septembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fil de Marie-Jules-Henriette Cheris, défunte.

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Déforel Marie-Louise, institutrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Courtepin et de Madens domiciliée au Chêne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Courtepin, le vingt quatre Septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

filles de Jean-Louis Déforel, charpentier, à Courtepin.

domicile :

et de Elisabeth Lucie née Herro, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bex le sept Août, à Courtepin le cinq Août, à Madens le trois Août, au Châblard et aux Ranches le quatre Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
L'acte de décès de la première
femme de l'époux est au
Vol. 10 folio 157.

Communiqué : à Bex, Darbe,
rue de Madens.

Signatures des époux :

J. Cheris
Louise Cheris

Signatures des témoins :

Eugène Dupuis
Walterin Alfred.

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 66.
Rossier Lappen

Aujourd'hui vingt-trois Août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent deux}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier Henri-Louis, cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Venthône (Valais) domicilié aux Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Venthône, le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Joseph Rossier,

domicile des parents :

et de Philomène née Lamont, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Lappen Elise-Lina, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riggisberg (Berne) domiciliée aux Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Viennaz, le quinze juillet mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Jacques Lappen, défunt,

domicile des parents :

et de Anna née Wittenbach, aux Planches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Venthône et à Ruchenthurnen le vingt-trois juillet et aux Planches le vingt-deux juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Henri-Louis
Lina Rossier

Signatures des témoins :

Colivaz Joseph
Pittener Louis

Communiqué : à Venthône &

à Ruchenthurnen.

L'officier de l'état civil :

Auguste Broyard

N° 64
Tachet - Piralla

Aujourd'hui trente Août ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Tachet Louis Samuel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Taulion domicilié à Chailly

Etat civil :

— célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Chailly, le neuf novembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Auguste Tachet, charpentier,

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Murisier, domiciliés à Chailly

Nom et profession de l'épouse :

2° Piralla Marie-Rose, Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rogno (Verona, Italie) domiciliée à Chailly

Etat civil :

— célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Rogno le quinze juillet mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Joseph Piralla, mason,

domicile :

et de Thérèse née Falcetta, domiciliés à Chailly.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Taulion le dix neuf juillet, à Rogno
le trois et dix Août, et au Châtelain le dix sept
juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Louis Tachet
Rose Tachet

Signatures des témoins :

Edouard Tachet
Piralla Marie
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Taulion
à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
L'officier de l'état civil

N° *68*
Gentile Giovanda

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gentile Serafino, mineur,*

de *Cocullo (Aquila, Italie), domicilié aux Arants d'Arants*

célibataire

né à *Cocullo, le cinq mai* mil huit cent ~~soixante dix sept~~

fils de *Domenico Gentile, agriculteur,*

et de *Domenica née De Bellis, domiciliés à Cocullo.*

2° *Giovanda Bella Italia, ménagère*

de *Palvano (Policastro, Italie) domiciliée aux Arants*

célibataire

née à *Palvano, le onze Décembre* mil huit cent ~~soixante dix neuf~~

fille de *Battista Giovanda, défunt,*

et de *Domenica née Tomonte, à Civitella. Ronco (Italie)*

Les publications ont eu lieu à *Cocullo le vingt cinq mai et*
trois juin, à Palvano le huit et quinze juin, et au
Châtelard le seize mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition
Permis de célébration délivré
par le Département de Justice
et Police le 28 août 1902

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gentile Serafino
Gentile Italia

Signatures des témoins :

Domenico Carnevali

Le témoin Sebastone Pascholi a déclaré ne
savoir signer, il a apposé une croix

L'officier de l'état civil :

Luigi Provois

N° 69.
Gallian Piau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallian Barthélemy Paul, valet de chambre,
de Inverso-Porte (Turin, Italie) domicilié aux Arants aux Fontaines
célibataire

né à Inverso-Porte, le dix huit Décembre mil huit cent soixante dix sept
fils de Jean Jacques Gallian, agriculteur,
et de Marie Adelaïde née Durani, à Inverso-Porte.

2° Piau Marie Elisabeth, cuisinière,
de Férieres (Tarn, France) domiciliée aux Arants
célibataire

née à Férieres, le dix Mars mil huit cent soixante quatorze
fille de Louis Piau, agriculteur,
et de Elisabeth née Julien, à Férieres.

Les publications ont eu lieu à Inverso-Porte les trois et dix Août, à
Férieres les vingt sept juillet et trois Août, et au Châtelard
le vingt trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de
non opposition. Actes de
consentement des père des époux.
Permis de célébration du Dep. de
Justice et Police du 30 Août 1902.
Communiqué : à la Chancellerie (2)

Signatures des époux :

Gallian Barthélemy
Gallian Marie

Signatures des témoins :

Félicie Lercha
Raujat.

L'officier de l'état civil :

Auguste Prépis

N° 40
Boy de la Tour - Buchs

Aujourd'hui onze Septembre ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Boy de la Tour Alfred-Henri, ingénieur,
de Notiers (Val de Trarès, Tschödel) domicilié à Säles-Pontreux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Saignelégier, le trois Septembre mil huit cent soixante-dix
fils de Louis Alfred Boy de la Tour, directeur,
et de Celina Cecile née Thuille, domiciliés à Constantinople.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Buchs Anne Marie-Caroline, sans profession,
de Yvon (Fribourg) domiciliée à Säles
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Steffen, le vingt quatre Août mil huit cent soixante-cinq
(Fribourg)
fille de Jacob Fidel Stanislaus Buchs,
et de Anna Maria née Brugger, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Notiers, à Yvon (Bellegarde) et au
Châtelard, le vingt sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
certificats de publications et de
non opposition.

Signatures des époux :
Boy de la Tour
C. Boy de la Tour

Signatures des témoins :
[Signature]
[Signature]

Communiqué : à Notiers/ten
châtel d à Yvon.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 71
Schlemmer - Mercier

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent deux
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Schlemmer Rodolphe Henri, photographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Rainpalais

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Wiesbaden, le cinq février mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de feu Antoine soit Pierre Antoine Schlemmer,

domicile des parents :

et de Pauline née Sutor, à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2° Mercier Marie - Thérèse Alice, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée au Trait - Nouveaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève, le dix-huit Mai mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Louis - Henri Mercier, négociant, à Genève

domicile :

et de Fanny Louise née Desarnod, à Nouveaux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-six Août, à Rainpalais le vingt-trois Août et aux Planches le vingt-cinq Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Rainpalais, du 9 Septembre 1902

Signatures des époux :

Rodolphe Schlemmer
Alice Marie Schlemmer

Signatures des témoins :

S. Escher
A. Marty

Communiqué : à Genève et à

Rainpalais.

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 42.
Boulaz-Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boulaz Jules-Samuel, agriculteur,

de Fontaines domicilié aux Marennes

célibataire

né à Pontcherant, le quinze Mai mil huit cent quatre-vingt un

fil de Henri-David Boulaz, agriculteur, à Pontcherant,

et de Jannette-Louise née Duvoisin, défunte.

2° Genier Sophie-Emma, couturière,

de Thierris domiciliée aux Marennes

célibataire

née aux Marennes, le vingt six Mai mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Adrien Genier, agriculteur,

et de Marie-Ida née Roux, domiciliés aux Marennes.

Les publications ont eu lieu à Fontaines & à Thierris le vingt-trois Août et au Châtelard le vingt-un Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Pierz & à

St. Georges.

Signatures des époux :

Boulaz Jules

Boulaz Emma

Signatures des témoins :

D. Genier

H. Cochran

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13
Negri-Bühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Negri François-Damien, sculpteur,
de Agnona (Novare, Italie) domicilié à Veytaux
célibataire

né à Agnona, le cinq janvier mil huit cent soixante quinze
fils de Jean-Baptiste Negri, défunt,
et de Sophie née Sartorio, à Veytaux

2° Bühler Sophie-Louisa, couturière,
de Horenbach (Bern) domiciliée à aux Planches
célibataire

née à Val-de-Ferrière le dix-huit Avril mil huit cent soixante dix huit
fille de Jacob Bühler,
et de Marie-Sophie née Fausse, défunte

Les publications ont eu lieu à Agnona le dix et dix-sept
Août, à Schwargenegg le vingt-un juillet, à
Veytaux et aux Planches le vingt-un juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis de célébration du
Département de justice
et Police du 29 Août 1902.

Communiqué : à la Chancellerie
7 à Schwargenegg (Bern)

Signatures des époux :

François Negri
Louisa Negri

Signatures des témoins :

Dutoit Marc
H. H. H.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P.

Par décision du 13 décembre 1919, le
Département Politique Suisse a permis
la réintégration de Mme Sophie-Louisa
Negri née Bühler, domiciliée à Veytaux,
dans le droit de cité de la commune de Bern
et de la commune de Horenbach (Bern).
Interv. le 20 Mars 1920 (Bern)

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

E. Bühler

N° 74
 Delacretaz - Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delacretaz Henri Louis, charbon,

de Yvoire domicilié à Veybaux

celibataire

né à Villeneuve, le sept Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jules-Louis Delacretaz, décédé,

et de Marie-Louise née Puchet, à Veybaux

2° Rouge Hortense, couturière,

de Aigle domiciliée à Aigle

celibataire

née à Aigle, le vingt-sept juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

filles de François-Louis Rouge, agriculteur,

et de Marie-Louise née Testard, domiciliés à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Yvoire le deux Septembre, à Aigle le premier Septembre et à Veybaux le premier Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publications
 et de non opposition.

Communiqué : à Aigle.

Signatures des époux :

Henri Delacretaz
 Hortense Delacretaz

Signatures des témoins :

Emet Richard
 Roux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33.
Mury - Heim

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Mury Louis-Adrien, agriculteur,
de Châtellard domicilié à Verney
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Chauhin, le vingt Avril mil huit cent soixante-quinze
fils de Eugène Mury, agriculteur,
et de Marie-Germaine née Courtin, domiciliés à Tertit

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Heim née Borard Elisa, caftière,
de St-Saphorin sur Gorges domiciliée à Verney
veuve de Henri-Charles Heim des le vingt-six Octobre
mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Lully le vingt-deux Août mil huit cent soixante-seize
fille de Jean-Daniel Borard, agriculteur,
et de Charlotte-Louise née Schaud, domiciliés à Allaman

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtellard, le vingt-neuf
Août et à St-Saphorin le trente Août de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du mari
Lettre de famille de l'épouse
renfermant l'acte de décès
de son premier mari.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Villiers.

Signatures des époux :

Adrien Mury
Elisa Mury Heim

Signatures des témoins :

H. Mury
E. Rivaz

L'officier de l'état civil :

Eug. Pröbst

N° 26
Moyard-Anbermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moyard Eugène-Edouard, facteur-postal
de Réverenges domicilié à Verzy-Pomboux
celibataire

né à Pomboux, le sept avril mil huit cent soixante seize
fils de Louis Moyard, journalier,
et de Emma née Grandchamp, domiciliée à Verzy.
2° Anbermoz Elise-Alice, sans profession,
de Aigle et d'Yverne domiciliée à Chessel
celibataire

née à Villeneuve, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-trois
fille de Auguste-David Anbermoz
et de Marianne Sophie née Bertholet, tous deux décédés.
Les publications ont eu lieu à Réverenges le dix-neuf août,
à Aigle, à Yverne et à Chessel le dix-huit août, et aux Planches
le seize août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Certificat du bureau de celle-ci
Certificats de publications et de
non opposition.

(L'acte de naissance du mari est au
Volume 1, folio 36.)

Communiqué : à Sonay, Aigle
et Villeneuve.

Signatures des époux :

Eug Moyard
Alice Moyard

Signatures des témoins :

Louis Pilet-Clement
Wittwer Ferdinand

L'officier de l'état civil :

L. P. P.

N° 24
Schüpbach Salvisberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schüpbach Jean-Frédéric, portier,*
de *Oberthal (Berne)* domicilié à *Teritet*
célibataire

né à *Orges le huit Septembre* — *mil huit cent soixante treize*
fils de *Jean Schüpbach, agriculteur,*
et de *Elisabeth née Tussbaum, domiciliés à Orges.*

2° *Salvisberg Rosalie-Alice, sans profession,*
de *Mühleberg (Berne)* domiciliée à *la Tourmaz*
célibataire

née à *Tully le vingt-une Avril* — *mil huit cent soixante quinze*
fille de *Christian Salvisberg,*
et de *Robette née Karbel, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Großhöchstetten et à Mühleberg*
le premier Septembre, aux Flanches et au Châtelard
le septième Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Fritz Schüpbach
Rose Schüpbach

Signatures des témoins :

Lucien Burnet
Louis Kersch

Communiqué : à *Großhöchstetten*
et à Mühleberg.

L'officier de l'état civil :

Eug. Pispis

N° 78
Dutoit-Gilliez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent
mil huit cent quatre vingt

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dutoit Elie Charles, electricien

de Charannes et Moudou domicilié à Trillet-Montauze

célibataire

né à Courmayeur le cinq Avril mil huit cent soixante neuf

fils de Jean Samuel Dutoit

et de Georgette née Dubou, défunte

2° Gilliez Alphonsine José, sans profession

de Granges (Palais) domiciliée à Trillet-Montauze

leur mariage devant Ernest Gilliez du vingt cinq
Novembre mil neuf cent

née à Bernay-lez-Breuil le sept mai mil huit cent soixante quinze

fille de François Germond à Bernay

et de Antonette née Tache, défunte

Les publications ont eu lieu à Charannes et à Moudou le
dix Juillet, aux Planches le huit Juillet et à Granges
le onze Juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte de mariage de l'épouse
l'acte de décès du premier mari
de l'épouse et manuscrit au registre
des décès IX folio 362.

Signatures des époux :

Elie Dutoit

Alphonsine Gilliez

Signatures des témoins :

J. Faucher
G. Cochard

Communiqué : à Moudou &

Granges.

L'officier de l'état civil :

H. Robert

N° 14.
Tozzo Ferrini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tozzo Giulio Angelo, fabricant

de Abbiadoro (Novara, Italie) domicilié à la Rouvenaz

célibataire

né à Abbiadoro le sept Janvier mil huit cent soixante neuf

fils de Antonio Tozzo, agriculteur

et de Antonina née Pelli à Abbiadoro

2° Ferrini Marianna Marietta, sans profession

de Maggiora (Novara, Italie) domiciliée à Glion

Célibataire

née à Maggiora le douze décembre mil huit cent soixante dix sept

fille de Giacomo Ferrini, conducteur de chemin de fer

et de Caterina Ferrini, à Glion

Les publications ont eu lieu à l'hôtel de la Planchette le douze soit à Abbiadoro et à Maggiora les trains soit et sept septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications en
Suitt. Permis de célébration
délivré par le Département de
Suitt. et Pub. le 27 septembre
1902

Communiqué : à la Chancellerie

(2 doubles)

Signatures des époux :

Tozzo Angelo
Maria Tozzo

Signatures des témoins :

Giovanni Tozzo
Charles Rovelli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80
Färber-Ariolat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 avril 1913, et déclaré exécutoire le 3 juin 1913, le Tribunal civil du District de Vevey, a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux :
Färber - Ariolat.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux mais aux torts plus grands de la demanderesse, en vertu de l'article 138 du code civil suisse.

Inscrit le douze juin mil neuf cent treize par ordre du Département de Justice et Police du 11 juin 1913 (N° 3763) et sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'Etat Civil :

J. Amet r.p.

Aujourd'hui *quatre octobre*

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Färber Gaspard praticien*

de *Taminus (Gruens)* domicilié à *Bon Port*

célibataire

né à *Taminus le vingt-neuf Août* mil huit cent *soixant-dix-huit*

fil de *Georges Färber, défunt*

et de *Marionnée Rager, à Taminus.*

2° *Ariolat Louise Céle, sans profession*

de *Ormont-dessous* domiciliée à *Bon Port*

célibataire

née à *Curs le sept Octobre* mil huit cent *soixante-quatre*

filie de *Adrien Ariolat, agriculteur*

et de *Paul-François née Purnier, à Robinson*

Les publications ont eu lieu à *Taminus le dix-huit Septembre,*

à Ormont-dessous le dix-neuf Septembre et aux Planches le dix-sept Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et non opposition.

Signatures des époux :

Gaspard Färber
Louise Färber

Signatures des témoins :

Gottlieb Strub
Micheli

L'officier de l'état civil :

J. Amet

Communiqué : à *Taminus* et à *Ormont-dessous.*

N° 89

Mottier - Seewer

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Mottier Auguste, employé au tramway,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ormont-les-Bains* domicilié à *Vevay*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Yllion*, le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fil de *Pierre Samuel Mottier, défunt,*

domicile des parents :

et de *Henriette Ida née Aubert, à Vevay*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Seewer Louise Anna, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Göteborg bei Saanen (Berne)* domiciliée à *Bas*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux *Wies d'Alton*, le six Avril mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de *Charles Auguste Seewer, tailleur,*

domicile :

et de *Adèle Louise née Harpelin, à Bas.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ormont-les-Bains* le quinze Septembre
à *Göteborg bei Saanen* le seize Septembre, à *Bas* le dix-huit
Septembre et aux *Planches* le quatorze Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.*

Signatures des époux :

Auguste Mottier

Louise Mottier

Signatures des témoins :

R. Maron

et Felice

Communiqué : à *Ormont-les-Bains,*

Göteborg bei Saanen (Berne).

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 84
Boschard-Ruchard deux

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Boschard Robert, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Baum (Zürich) domicilié à Bex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Zürich le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

de Robert Boschard, facteur des mandats à Zürich

domicile des parents :

et de Franziska née Pöhlmann, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Ruchard Eugénie, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Gingolphe (Québec) domiciliée à Saint-Maurice,
subjugué à Veille

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saint-Maurice le deux Juin mil huit cent soixant-dix-sept

Noms, profession et

de Jean-Baptiste Duchesne, décédé

domicile des parents :

et de Philomène née Bouchard, sa veuve à Saint-Maurice

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saint-Gingolphe, Saint-Maurice et Veille
le six Septembre, à Baum et à Bex le onze
Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de célébration
déclarée par l'officier de
l'état civil de Bex le
neuf du présent mois d'Octo-
bre.

Signatures des époux :

Robert Boschard

Eugénie Boschard

Signatures des témoins :

W. ...

J. Etter

Communiqué : à Baum, Bex

Saint-Gingolphe, Saint-Maurice & Veille.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83.
Boulaz - Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boulaz Louis - Henri, agriculteur,

de Fontaines domicilié à Chernes

célibataire

né à Pontcherant, le seize février mil huit cent soixante seize

fils de Henri David Boulaz, agriculteur, à Pontcherant,

et de Jeanette Louise née Lavoisin, dévot.

2° Genier Henriette - Adèle, sans profession,

de Thierrens domiciliée aux Varennes

célibataire

née à Sales, le vingt sept mil huit cent quatre vingt,

filles de Adrien Genier, agriculteur,

et de Marie - Ida née Rossier, domiciliés aux Varennes.

Les publications ont eu lieu à Fontaines et à Thierrens le vingt sept
Octobre, et au Châteauneuf le vingt sept Août de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition.
L'acte de naissance de l'épouse
est au volume folio 571

Communiqué : à Prez et à
St. Georges.

Signatures des époux :

Boulaz Louis Henri
Boulaz & Adèle Henriette

Signatures des témoins :

St Genier
Rossier Emmanuel

L'officier de l'état civil :

Le Préfet

N° 84
Puff-Göckel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent deux}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Puff Jean-Frédéric, musicien,

de Groß-Dölzig (Royaume de Saxe) domicilié à Glien

célibataire

né à Groß-Dölzig le vingt-cinq Avril mil huit cent soixante-dix sept
 fils de Frédéric Puff

et de Wilhelmine Auguste née Bomer, les deux décédés

2° Göckel Dorothee, sans profession,

de Heuznach (Province Rhénane) domiciliée à Glien

veuve de François Kullmann dès le dix-sept
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Heuznach, le six Octobre mil huit cent soixante six

filles de Simon Göckel, musicien,

et de Elisabeth née George, défunte

Les publications ont eu lieu à Groß-Dölzig et à Heuznach le ?
et aux Banches le cinq Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du premier mari de l'épouse.
Certificats de publications et
de non opposition.
Permis de célébration du Dep.
de Justice et Police du 15 Octobre 1902

Communiqué : à la Chancellerie
(2 doubles).

Signatures des époux :

Jean-Frédéric Puff.

Dorothee Puff.

Signatures des témoins :

H. Mouron

et M. Pelise

L'officier de l'état civil :

Eng. Puff

N° 85.

Crisinel - Miller

Aujourd'hui *vingt quatre Octobre* — ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Crisinel Jean Auguste, boulanger-pâtissier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Hollondins* — domicilié à *Villeneuve* —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à *Hollondins le quatre Août* mil huit cent ~~soixante dix neuf~~

Noms, profession et

fil de *Jean Alexis Crisinel, défunt,* —

domicile des parents :

et de *Henriette née Fivat, à Genève.* —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Miller Marie Elise, sans profession,* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oberhelfenschryfl (St. Gall)* domiciliée à *Glion* —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à *Territet, le vingt six janvier* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Edouard Miller, cordonnier, à Glion,* —

domicile :

et de *Marianne née Imboden, défunte.* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Hollondins le trente Septembre,*
à *Oberhelfenschryfl le vingt neuf Septembre,* à *Villeneuve*
et aux *Ranches le vingt sept Septembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Villeneuve, du
14 Octobre 1902.*

Signatures des époux :

*Crisinel Auguste
Elise Crisinel*

Signatures des témoins :

*Dr Despland
Allen Albert*

Communiqué : *p. Bonneloye,
Villeneuve & Oberhelfenschryfl.*

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

Suivant lettre de bourgeoisie notariée L. Rosset à Montreux, le 28 mai 1913, Charles-François Simone a acquis pour lui et sa famille la bourgeoisie de la Commune du Châtelard. - Inscrit sur production d'une lettre de la Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud du 28 juin 1913. - Montreux le 17 juillet 1913
L'officier de l'état civil.

J. P. Prost

N° 86.

Simone Ducret
Simone -

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Octobre* mil neuf cent *deux*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Simone Charles François Abram, entrepreneur*
de *Piémonte, Italie* domicilié au *Chêne*
veuf de *Jenny-Julie Louise née Rognon* des le *vingt*
un juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept
né à *Piémonte, le seize Septembre* mil huit cent cinquante
fils de *Joseph Simone*
et de *Barbara née Tadesechi, les deux décédés.*
2° *Ducret Emma, sans profession,*
de *Chardonne* domiciliée à *Chêne*
célibataire

née à *Chardonne, le seize Octobre* mil huit cent *soixante*
fille de *François Louis Ducret,*
et de *Julie Pauline née Puzos, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Piémonte, les vingt-sept Septembre*
et cinq Octobre, à Chardonne et au Châtelard le quinze
Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.
Permis du Dep. de Justice et
Police du 21 Octobre 1902
Carte de décès de la première femme.
Le répertoire est au Volume VIII folio 122

Communiqué : à la Chancellerie

J. Corsier.

Signatures des époux :

Simone
Emma Simone

Signatures des témoins :

J. P. Prost
O. Farnet

L'officier de l'état civil :

Emil Preiss

Dans la séance du 24 avril 1908, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre *Simone-Ducret* dans ce sens :
1° Que le nom de famille écrit par erreur *Simoni* sera écrit : *Simone*
2° Que le prénom *Abram* de l'époux sera biffé.
L'acte de mariage ci-contre est donc rectifié en conformité de l'ordonnance sus-rappelée et suivant office du Département de Justice et Police en date du vingt-neuf août mil neuf cent huit.
La radiation du mot *Simoni* ci-dessus remplacé par celui de *Simone* est approuvée.
Montreux le premier mai mil neuf cent huit.



Officier de l'état civil
E. Müller remp.

N° 87
Thirion-Lam

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt-neuf Octobre* ^{mil neuf cent} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thirion Henri Auguste, professeur*

d'origine française — domicilié à *Planchet (Aube)*

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Paris le cinq novembre* mil huit cent *soixant-dix-huit*

fils de *Auguste Pierre Thirion, négociant*

et de *Mari Louise Sophie Normand, a Paris*

2° *Jeanne Laure Alice Pauline, sans profession*

d'origine française — domiciliée à *Paris*

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

née à *Paris le dix huit Août* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Jean Baptiste François Valentin Lam, employé*

et de *Laure Odette Villanove a Paris*

Les publications ont eu lieu à *Planchet le quatorze Octobre*
et a Paris le douze et dix-neuf Octobre de cette
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificat de publica-
tion aux Planchet, Permis de
célébration de l'évêque le 25 Octobre
1902 par le Département de
Jurisme et l'Etat.

Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

Henri Thirion

Jeanne Lam

Signatures des témoins :

Chirion

G. J. Lesse *J. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58
Girard-Gilliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girard Louis-Auguste dit Jules, cocher,
 de Provence domicilié à Saint-Pons
célibataire

né à Provence, le deux juillet mil huit cent soixante quatorze
 fils de Jean-Louis Girard,
 et de Elisabeth née Rother, défunts.

2° Gilliet Odélaide, repasseuse,
 de Thonon (H. Savoie) domiciliée à Saint-Pons
célibataire

née à Thonon, le quinze Octobre mil huit cent soixante dix sept
 fille de François Gilliet,
 et de Clara née Derivaz, défunts

Les publications ont eu lieu à Provence le onze Octobre, à Thonon
le douze et dix neuf Octobre, au Châtelard et aux Hautes
le sept Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Actes de décès des père
et mère de l'épouse.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Provence &
au Département.

Signatures des époux :

Jules Girard Gilliet
Odélaide Gilliet Girard

Signatures des témoins :

D. Comu
L. Besson

L'officier de l'état civil :

Em. Pypis

N° 89.
Miranda - Barbezat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre novembre* mil neuf cent *deux*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Miranda Pedro Pablo, garçon de café,*

de *Piura (Pérou)* domicilié au *Trait-Pontreux*

célibataire

né à *Piura, le vingt-neuf juin* mil huit cent *soixante quinze*

fils de *Pedro-Celestin Miranda, charpentier,*

et de *Andréa née Ruidias, domiciliés à Lima.*

2° *Barbezat Marie, caissière,*

de *Grand-Puyard (Puyhatel)* domiciliée au *Trait*

célibataire

née à *Villeneuve, le vingt-cinq Mars* mil huit cent *soixante dix sept*

fille de *Constant-Félix Barbezat, gypseur,*

et de *Elisa née Borel, domiciliés à la Courbay.*

Les publications ont eu lieu aux *Puyards le premier Octobre*
et aux Ranches le trente Septembre de cette année.

La publication au Pérou a été dispensée par le Département
de justice et Police, moyennant un dépôt d'espèces.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publication et
de non opposition
Remis de célébration du
Département de justice et
Police du 16 Octobre 1902

Communiqué : à la Chancellerie
Paul Puyards.

Signatures des époux :

Pedro P. Miranda

Marie Miranda

Signatures des témoins :

Justi Amédée

A. Schlegel

L'officier de l'état civil :

Eugène Puyards

N° 90
Brignoli Chapelay

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Brignoli Jean, adjudant au 22^e bataillon de chasseurs alpins

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française domicilié à Albertville (Savoie)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Courvoisier le vingt six janvier mil huit cent soixante dix (Corse)

Noms, profession et

fil de Antoine Jérôme Brignoli gendarme en retraite,

domicile des parents :

et de Toussainte née Parietti, domiciliés à Ajaccio (Corse)

Nom et profession de l'épouse :

2° Chapelay Marie Charlotte, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Champéry (Valais) domiciliée à Bon Port Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lazon le dix neuf mai mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

filles de Théophile Chapelay, défunt,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Loretan, actuellement femme de Maurice Vittoz, Bon Port.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Albertville les douze et dix neuf octobre; à Champéry le quatorze octobre et aux Planches le quatorze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Permis de célébration délivré
par le Département de Justice
et Police le 29 octobre 1902

Communiqué : au Département
et à Champéry.

Signatures des époux :

Brignoli
C. Brignoli

Signatures des témoins :

Vittoz Maurice

Brignoli

L'officier de l'état civil :

Brignoli

N° 91
Seitter - Trummer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seitter Emile Eugène, comptable,

de Ossingen (Zürich), domicilié à Saxon

celibataire

né à Aumont depons, le neuf novembre mil huit cent soixante dix huit

fil de Isaac Seitter, menuisier,

et de Marie Anna née Burkard, domiciliés à Veysaux

2° Trummer Elise, sans profession

de Adelhoden (Neuchâtel) domiciliée à Chillon (Veysaux)

celibataire

née à St. Stephan, le huit décembre mil huit cent soixante quinze

filles de David Trummer, décédé,

et de Louise Caroline née Imobersteg, à St. Stephan

Les publications ont eu lieu à Veysaux le vingt-trois septembre, à

Ossingen, à Saxon et à Adelhoden le vingt-cinq septembre

de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état civil
de Saxon, du 28 octobre 1902.

Signatures des époux :

Emile Seitter
Elise Seitter

Signatures des témoins :

Isaac Seitter
et Louis Pelissier

Communiqué : à Ossingen,
Saxon & Adelhoden.

L'officier de l'état civil :

Emil Brupis

Dans sa séance du qua.
torze février mil neuf
cent cinq, le conseil
d'état du canton de
Vaud a ordonné que
l'acte de mariage
ci-dessus soit rectifié
en ce sens que le nom
de famille de l'époux,
écrit par erreur, Seitter,
soit écrit, Seitter.
Publié le dix-huit
février mil neuf cent
cinq, suivant office
du Département de justice
& Police, du 17 février
1905, n° 663.
L'officier de l'état civil,
Emil Brupis

N° **92**
Ott - Allgöwer

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **sept novembre** ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Ott Julien, directeur d'hôtel**
de **Pieringen (Haut-Rhin)** domicilié à **Non-Fort-Fontaine**
célibataire

né à **Pieringen, le six février** mil huit cent **soixante quatre**
fils de **Joseph Ott, défunt**,
et de **Caroline née Schmidt, à Pieringen**

2° **Allgöwer Elisabeth, couturière**,
de **Geislingen (Haut-Rhin)** — domiciliée à **Vernex-Fontaine**
célibataire

née à **Wale, le premier avril** — mil huit cent **soixante seize**
fille de **Charles Allgöwer, défunt**,
et de **Elisabeth née Schär, à Vernex**

Les publications ont eu lieu à **Pieringen du neuf au vingt quatre juillet**
à **Geislingen du seize juillet au premier août**, aux **Blanches** et au
Châtelard le huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non
opposition
Permis de célébration délivré par
le Département de Justice et Police
le 6 août 1902

Communiqué : **à la Chancellerie**

Signatures des époux :

Julien Ott
Elise Ott

Signatures des témoins :

Eugène Schær
Edmond Ott

L'officier de l'état civil :

Paul Grégoire

En date du 28 novembre 1917
Julien Ott, Allgöwer, men-
tionné ci. contre, se acquit
pour lui et sa famille la
bourgeoisie de la commune
de **la Scheulte (Somme)**
Montreux le 15 février 1917
L'Officier de l'état civil
L. Bartholomé

N° 93.
Parisod - Luisier

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Parisod Charles-Jean-Pierre, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Perrevit (Ranches)

Etat civil :

veuf de Julie - Marie née Henchoz des le vingt-deux Octobre
mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

né à Glion le vingt-trois février mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Jean - François Parisod, défunt,

domicile des parents :

et de Louise - Henriette - Marguerite née Aubert, à Glion.

Nom et profession de l'épouse :

2° Luisier Marie - Virginie - Eugénie, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bagnes (Valais) domiciliée à la Reunaz - Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fontenelle de Bagnes le neuf mai mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Pierre - Joseph Luisier, défunt,

domicile :

et de Veronique Philomène née Troillet, à Charvat.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Ranches le trente
Septembre, et à Bagnes le premier Octobre de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de famille contenant l'acte
du premier mariage de l'époux et
l'acte de décès de la première femme.
Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et de
non opposition.

Communiqué : à Bagnes.

Signatures des époux :

Charles Parisod
Eugénie Parisod

Signatures des témoins :

J. Favre
F. Michard

L'officier de l'état civil :

E. P. Parisod

N° *94.*
Rosset-Reichenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze* ~~septembre~~ *novembre* mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rosset Emmanuel Auguste Henri, remplissant fonctions*

de *Lonay* domicilié aux *Planches*

célibataire

né à *Vernex*, le dix-huit ~~sept~~ *novembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *Jean Christian Rosset tailleur*,

et de *Marie Elise née Poux, domiciliés aux Planches*

2° *Reichenbach Rosina, blanchisseuse,*

de *Lauenen (Berne)* domiciliée à *Glion*

célibataire

née à *Lauenen*, le dix ~~sept~~ *février* mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Jean Reichenbach*,

et de *Elisabeth née Perreten, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Lonay* le *vingt-sept Octobre*, à *Lauenen* le *vingt-huit Octobre* et aux *Planches* le *vingt-neuf Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications et non opposition.

Communiqué : à *Lonay* et à *Lauenen.*

Signatures des époux :

Rosset Emmanuel
Rosina Rosset

Signatures des témoins :

Jean Rosset Père
Jules Begamez

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 95.
Mourisier - Parisod

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mourisier Henri, jardinier,
de Puidoux domicilié à Lausanne
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Puidoux, le dix-sept Décembre mil huit cent soixante-neuf
Noms, profession et domicile des parents : fils de Amélie Mourisier, défunte.
et de _____

2° Parisod Elise, ménagère,
de Châtelard domiciliée à Chernex
Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Pully, le trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt deux
Noms, profession et domicile : fille de Louis-Alexis Parisod, agriculteur,
et de Sophie née Rubei, domiciliés à Chaulin.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Puidoux le seize Octobre, à
Lausanne le quatorze Octobre et au Châtelard
le seize Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de célé-
bration délivrée par
l'officier de l'état-
civil de Lausanne
le 28 Octobre 1902.

Communiqué : à Cherebres & à
Lausanne.

Signatures des époux :
Henri Mourisier
Elise Parisod

Signatures des témoins :
S. Cochard
S. Ruffin

L'officier de l'état civil :
J. P. P. P.

N° 96.
Gevisier-Perroud

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gevisier Joseph Alfred, cocher,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pocioux (Fribourg) domicilié à Venex Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pocioux, le douze Mars mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Louis Martin Gevisier, charpentier, à Pocioux,

domicile des parents :

et de Emelie née Marchon, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Perroud Marie-Catherine, sennelière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villaz St Pierre et Villarimboud (Fribourg) domiciliée à la Pournaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villaz St Pierre, le vingt quatre Août mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Léhard Perroud, défunt,

domicile des parents :

et de Marie-Joséphine née Jaquet, à Payerne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pocioux le vingt quatre Octobre
à Villaz St Pierre et à Villarimboud le vingt-trois Octobre
et au Châtelard le vingt deux Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Suvillens, Villaz
St Pierre & Villarimboud.

Signatures des époux :

Gevisier Alfred
Gevisier Marie

Signatures des témoins :

Richter
Thevenaz

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 94
Hauser - Dreyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hauser François-Félix, agriculteur,

de Lauenen (Berne) domicilié au Châtel river Bea

célibataire

né à Bea, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante quatre

fil de François-Louis Hauser, agriculteur,

et de Marie-Louise née Echenard, domiciliés au Châtel river Bea

2° Dreyer née Christen, Marie-Louise, garde malades,

de Trub (Berne) domiciliée au Trait-pontreux

veuve de Pierre-Samuel Dreyer née le trois mai mil huit cent quatre-vingt dix huit,

née à Poudon, le trente mai mil huit cent soixante deux

fille de Christian Christen,

et de Sidette née Pussard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lauenen le vingt-neuf octobre, à Bea le trente octobre, à Trub et aux Planches le vingt-huit octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célibat, son de livrée par l'officier de l'Etat-Civil de Bea le 12 novembre 1902.

Communiqué : à Lauenen

Bea & Trub

Signatures des époux :

Hauser François
Marie Hauser

Signatures des témoins :

Georges Raymond
J. P. Aebischer

L'officier de l'état civil :

August Dreyer

N° 98
Rieder-Mathier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal *du*
district de Vevey rendu
 en date du *22 décembre 1929* déclaré
 définitif et exécutoire le *21 janvier*
1928, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à an, le
 délai pendant lequel l'.....
 ne pourr. contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le *25 janvier 1928*
 L'officier de l'état civil

A. Mathier

Aujourd'hui *deux Décembre*

mil neuf cent
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rieder Ernest-Abraam, employé au tramway*

de *St Etienne (Bonne)* - domicilié à *Clarens*

célibataire

né à *Gliou le six Janvier* - mil huit cent *soixant-dix-sept*

fil de *Pierre Rieder*

et de *Suzanne Catherine née Feydig, défunte*

2° *Mathier Léonie Hedwige, couturière*

de *Salgesch (Valais)* - domiciliée à *Clarens*

célibataire

née à *Louvichens le dix-sept Mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Pierre Mathier*

et de *Caroline née Meichtry, défunte*

Les publications ont eu lieu à *St Etienne le sept Novembre*

au Châblard le six Novembre et à Salgesch le
sept Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Signatures des époux :

Ernest Rieder

Léonie Rieder

Signatures des témoins :

B. Monod

et. Felix

Communiqué : à *St Etienne*

(Bonne) & à Salgesch.

L'officier de l'état civil :

A. Mathier

N° 99.
Taddi-Taddi

Aujourd'hui Huit Décembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Taddi Francesco Giuseppe, manoeuvre
de Nozza (Prescia, Italie) domicilié à la Poveretta - Fontana
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Nozza le deux Septembre mil huit cent soixante-dix
fils de Angelo Taddi, défunt
et de Caterina ni Fontana à Nozza

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Taddi Margherita, sans profession
de Nozza domiciliée à la Poveretta
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Nozza le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de Nidoro Taddi, manoeuvre
et de Maria ni Gioci à Fontana

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nozza les deux et dix neuf
Octobre et au Châtelard le quatre Septembre
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de publication
au Châtelard. Autorisation
de célébration délivré par
le Préfet de la Haute-Savoie et
daté le 10 Novembre 1902.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Taddi Francesco
Taddi Margherite

Signatures des témoins :

Orlando Franturato
Molini Pietro

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100.
Jaquet-Ballmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quatre Septembre mil neuf cent six, le Tribunal de Berne a dissous par le divorce le mariage des époux Jaquet-Ballmann, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 45 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Interdit le vingt-six Septembre mil neuf cent six, ensuite de communication d'un extrait du jugement. L'officier de l'état civil
H. Prigent

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaquet Alphonse, valet de chambre

de Estavannens (Fribourg) domicilié à Ferriet

celibataire

né à Buchsweiler le dix sept février mil huit cent soixante trois

fil de Nicolas Valmar Alexandre Jaquet

et de Elisabeth Zupp, défunte

2° Ballmann Anna, femme de chambre

de Roblach (G. - Nid de Rode) domiciliée à Berne

celibataire

née à Berne le sept février mil huit cent soixante dix huit

fille de Friedrich August Ballmann, menuisier à Berne

et de Marianne Hammi

Les publications ont eu lieu à Estavannens, sur Planches et

Roblach le dix sept novembre et à Berne le

quinze novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

A. Jaquet

A. Jaquet

Signatures des témoins :

Ch. Fister

J. Minolo

Communiqué : à Estavannens,
à la Chancellerie & à Berne

L'officier de l'état civil :

H. Prigent

N° 101.
Aquet-Heaver

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Aquet François Joseph, restaurateur
de Bagnac domicilié à la Pourouze
célibataire

né à Bagnac le huit février mil huit cent soixante-dix sept
fils de Auguste Aquet défunt
et de Marie Judith née Troillet à la Pourouze

2^e Heaver Charlotte, sans profession
de Londres domiciliée à Paris
célibataire

née à Londres le six Septembre mil huit cent quatre vingt deux
fille de Alfred Heaver
et de Emma Heaver née Poffy à Londres

Les publications ont eu lieu à Bagnac le vingt deux
Septembre, au hôtel de la ville et aux Plessches le
vingt six Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de mariage
des époux. - Certificats
de publications et de
non opposition

Signatures des époux :

Aquet
C Heaver

Signatures des témoins :

Martin
Richard

Communiqué : à Bagnac &
à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Aquet

N° **102**
Sauze-Laudry

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

dure par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Sauze, Marc, facteur postal
de Vernout de sous et Leyzin domicilié à Perlit

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sollongus le 27 Janvier mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Marc François Sauze, agriculteur

domicile des parents :

et de Julie Ferdine née Dupuis, à Perlit

Nom et profession de l'épouse :

2° Laudry Fanny Anne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Leyzin et Aigle domiciliée à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sauze le 27 Décembre mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fille de François Louis Charles Laudry

domicile des parents :

et de Fanny née Chervatley, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vernout de sous le vingt six Novembre
à Leyzin le vingt six Novembre, à Aigle, à Roche et
à St-Jacques le vingt six Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Signatures des époux :

Marc Sauze
Fanny Sauze

Signatures des témoins :

Louis Perret
Marc Dutoit

Communiqué : à Vernout de sous

Leyzin, Aigle et Ittenenve.

L'officier de l'état civil :

L. Perret

N° 103.
Boret-Dufaux

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boret Louis Henri Louis, cariste
 de Planches domicilié à Planches
 Etat civil : célibataire

né à Planches le quinze Janvier mil huit cent soixante six
 fils de Isaac Louis Boret cariste Planches
 et de Marguerite née Burri, défunte

2° Dufaux Jeanne Esther, repasseuse
 de Châtelard domiciliée à Fallens
 Etat civil : célibataire

née à Fallens le vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt deux
 fille de Louis Jean Dufaux, agriculteur
 et de Louise née Deluy, à Fallens

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches
le vingt neuf novembre de cette année

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. Celui de l'épouse est inscrit au folio 9 registre A. Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué :

Signatures des époux :

Boret Louis
Boret Jeanne

Signatures des témoins :

Ch. Brühler
Ed. Fortmann fils

L'officier de l'état civil :

J. H. Müller

N° 104.
Agosto Piretti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Agosto Corneio Marcelino, sculpteur
de Franzans Vecellina (Vercelli, Italie) domicilié à Genève
célibataire

né à Franzans Vecellina le vingt cinq Octobre mil huit cent quatre vingt
fils de Angelo Augusto, défunt
et de Udolina ni Gabada a Franzans Vecellina

2° Piretti Provine, couturière
de Varzo (Novara, Italie) domiciliée à Genève
célibataire

née à Dormelletto le vingt Octobre mil huit cent quatre vingt un
fille de Fortunio Giorgio Piretti, fabricant à Genève
et de Augustine Maddalena ni Gabaz, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtelleraud le vingt neuf
Octobre et à Genève le premier Novembre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de
non opposition. Permis de célébra-
tion délivré par le Département de
Justice et Police le 11 Décembre
1902.

Communiqué : à la Chancellerie
à Genève.

Signatures des époux :

Agosto Corneio
Provine Augusto

Signatures des témoins :

Charles Pozzo
Volpami Emil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105.
Kimsgeron-Wiget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui le 9 Décembre mil neuf cent vingt-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kimsgeron Charles, esfeher
de Gebweiler (Alsace) domicilié à Gliou
célibataire

né à Gebweiler le huit Décembre mil huit cent soixante-dix-huit
fils de Emile Kimsgeron, défunt
et de Anna Maria née Rie à Gebweiler

2° Wiget Josephina, sans profession
de Schurz domiciliée à Cru
célibataire

née à Leitz le vingt-trois Décembre mil huit cent soixante-dix-huit
fille de Joseph Albin Wiget mécanicien
et de Josephina Carolina née Bürgi, à Schurz

Les publications ont eu lieu à Gebweiler du six au vingt au nombre
de six, aux Planchers et au Hüttenland le vingt-cinq Octobre
et à Schurz le premier Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition en double.
Permis de célébration délivré par le
Département de Justice et Police
le 9 Décembre 1912

Communiqué : Le Schurz et
la Chancellerie.

Signatures des époux :

Charles Kimsgeron
Josephina Kimsgeron

Signatures des témoins :

C. Röck
Ch. Wiget.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106.
Williond-Richoud

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

Williond Jules, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-Ville domicilié à aux Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le premier Janvier mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Auguste Jean Charles Williond, décédé

domicile des parents :

et de Jenny née Saccottet à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Richoud Adèle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Sales

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Charmex le sept Juin mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Pierre Vincent Richoud, agriculteur à Sales

domicile des parents :

et de Adèle Louise née Jubinay, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le vingt six

Novembre, aux Planches et au Châtelard le vingt quatre Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

J. Williond
Ad. Williond.

Signatures des témoins :

M^{re} J^{te} Williond
Böley

Communiqué : à Sailens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107.
Brunner-Hännli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt huit Décembre* ^{mil neuf cent} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brunner Albert, cordonnier*
de *Schmidrued (Argovie)* domicilié à *Chavens*
célibataire

né à *Reitmau longe Juin* — mil huit cent *soixante-seize*
fils de *Adolf Brunner*
et de *Robina née Hochuli, défunte*

2° *Hännli Emilie, cuisinière*
de *Belp (Bern)* — domiciliée à *Chavens*
célibataire

née à *Belp longe Avril* — mil huit cent *soixante-seize*
fille de *Niklaus Hännli, boucher*
et de *Emilie née Christen à Mœb*

Les publications ont eu lieu à *Schmidrued, à Belp et*
au Châtelard le mois Décembre de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de
non opposition.

Signatures des époux :

Brunner Albert
Emilie Brunner

Signatures des témoins :

Jur. Kuisli.
Charles Ruhn

Communiqué : à *Schmidrued*
et à *Belp.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Visé par le Préfet
du département de la Savoie
24-11-02. U. Solomay

N° 108.
Seghizzi - Lang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ensuite d'une décision du Conseil fédéral du quatre octobre mil neuf cent dix, le Conseil d'Etat du Canton de Lucerne, dans sa séance du 8 octobre 1910, a enregistré que Jean Seghizzi Lang, dont l'acte de mariage est ci. contre, était réintégré dans le droit de cité du Canton de Lucerne, et de la bourgeoisie de la commune de Herlisberg. La décision du Conseil fédéral a été prise en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse.

Intérim le vingt sept octobre mil neuf cent dix suivant communication de la Chancellerie d'Etat de Lucerne, et autorisation du Département de Justice & Police du Canton de Vaud.

L'Officier de l'Etat civil :

Eug. Prejis

Aujourd'hui *vingt quatre Décembre* mil neuf cent *deux* mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seghizzi Jean, menuisier,*

de *Gumello Cremonese (Cremone) domicilié à la Corsaz (Ranches) Italie)*

célibataire

né à *Gumello Cremonese, le quatorze Avril* mil huit cent *soixante deux*

fils de *Jean Pierre Seghizzi,*

et de *Orsola née Horaxi, sans deux décedés*

2° *Lang Barbara, sans profession,*

de *Herlisberg (Lucerne),* domiciliée à *la Corsaz*

célibataire

née à *Adligensschryfl, le quatorze Août* mil huit cent *soixante dix sept*

fille de *Alexandre Lang, vigneron,*

et de *Paula née Hoche, à Adligensschryfl*

Les publications ont eu lieu à *Gumello les vingt trois et trente No-*

vembre, à Herlisberg le seize Novembre & aux Ranches le

quatorze Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis de célébration du
Dép. de Justice et Police
du 18 Décembre 1902.*

Communiqué : à la Chancellerie

à Herlisberg.

Signatures des époux :

*Seghizzi Giovanni
Barbara Seghizzi*

Signatures des témoins :

*François Colombi
Sabatini François*

L'officier de l'état civil :

Eug. Prejis

N° 109.

Hinden-Herzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hinden Ignaz-Alfred, forgeron,

de Giff-Oberfrick (Argovie) domicilié à Clarens

célibataire

né à Oberfrick, le douze juin mil huit cent soixante-dix

fils de Ignaz Hinden, maréchal,

et de Sophie née Helte, domiciliés à Oberfrick

2° Herzog Maria-Anna-Ida, cuisinière,

de Hornussen (Argovie) domiciliée à Vernex (Belmont)

célibataire

née à Frick (Argovie) le six avril mil huit cent soixante-quinze

filles de Blasius Herzog, défunt,

et de Regina-Katharina née Helte, à Frick

Les publications ont eu lieu à Giff-Oberfrick le deux Décembre, à Hornussen le six Décembre et au Châtelard le deux Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Alfred Hinden
Ida Hinden

Signatures des témoins :

E. Kihlmann
L. B. B.

Communiqué : à Giff-Oberfrick
Hornussen

L'officier de l'état civil :

Eng. Pröbst

Un double a été remis le 19 Janvier 1903, à l'autorité compétente, en exécution de l'article 2 de la loi. L'officier de l'état civil: Eng. Pröbst



Le Numéro 109 a la page 111, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1902. L'officier de l'état civil: Eng. Pröbst



N° 1.

Zuber - Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois janvier

mil-neuf-cent ~~neuf~~ ^{neuf} ~~cent~~ ^{cent} ~~quatre~~ ^{trois} ~~vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zuber Simon - Emile, négociant,

de Chalais (Valais) domicilié à Glion

celibataire

né à Chalais, le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-trois

fil de Eugène Zuber, agriculteur,

et de Joséphine née Devanthery, à Chalais

2° Graf née Purki, Lind, sans profession,

de Wetendorf (Pays) domiciliée à Veyrier

divorcée d'avec Christian Graf dès le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à Reben, le sept novembre mil huit cent soixante-cinq

filles de Benoit Purki,

et de Marie née Kramer

Les publications ont eu lieu à Chalais le cinq Décembre, à Thierachern le trois Décembre, aux Ranches et à Veyrier le deux Décembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte du premier mariage de l'épouse, renfermant la mention du divorce

Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Chalais & à Thierachern

Signatures des époux :

Emile Zuber
Lina Zuber

Signatures des témoins :

Pierre
Emile Voullod

L'officier de l'état civil :

Emile Voullod

N° 2.
Voisin-Besse

Aujourd'hui six janvier ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent trois,}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Voisin Léon, ébénier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mazzy (Savoie, France) domicilié à Paris, 5^e arrondissement,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mazzy, le dix-neuf Décembre mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fil de François Voisin, cultivateur,

domicile des parents :

et de Marie née Larue, domiciliés à Mazzy

Nom et profession de l'épouse :

2° Besse Hélène-Elise-Julie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamoson (Valais) domiciliée à ave Planches,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Labor de Sily, le seize mai mil huit cent quatre-vingt deux

Noms, profession et

fille de François Besse, concierge,

domicile :

et de Joséphine née Richon, ave Planches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mazzy et à Paris le sept et quatorze
Décembre, et ave Planches et à Chamoson le deux
Décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. - Certificats de publi-
cation et de non opposition.
Permis de célébration du
Département de Justice &
Police du 29 Décembre 1902.

* Communiqué : à la Chancellerie
& à Chamoson.

Signatures des époux :

Léon Voisin
Hélène Voisin

Signatures des témoins :

Maur.
St. H. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3.
Lamy Pétrailler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lamy Octave, facteur postal,

de Châtelard domicilié à Vernex - Nonheux -

celibataire

né à Vernex, le vingt-un novembre mil huit cent soixante-dix-huit

fil de Jean-Louis-Charles Lamy, agriculteur, à Vernex,

et de Sophie-Albertine née Hüllschleger, défunte.

2° Pétrailler Catherine-Joséphine-Odèle, sans profession,

de Salins (Valais) domiciliée à Farel - Nonheux

celibataire

née à Salins, le premier février mil huit cent soixante-douze

filles de François Pétrailler, agriculteur,

et de Marie-Ludivine née Stalder, à Salins.

Les publications ont eu lieu à Châtelard & à Salins le
vingt-cinq Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
soit déclaration en tenant lieu.
Certificats de publication
et de non opposition.
(L'acte de naissance du mari est au
Volume I, folio 320.)

Communiqué : à Salins.

Signatures des époux :

Lamy Octave
Lamy Odèle

Signatures des témoins :

R. Mover
O. de Vexans

L'officier de l'état civil :

Lamy Joseph

N° 4
Arnoldi - Courtine

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent trois, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Arnoldi Joseph-Marie, mineur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Volleges (Valais) domicilié au Flon - Pontbeug

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pargny, le vingt-six janvier mil huit cent soixante douze (Lorfèche)

Noms, profession et

fils de Félix Arnoldi, défunt,

domicile des parents :

et de Marguerite née Jacquemin, au Chêne

Nom et profession de l'épouse :

2° Courtine Clara-Hortense-Anyrie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savièse (Valais) domiciliée aux Trouettes (Valais)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Trouettes, le sept Décembre mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Jean Courtine, agriculteur,

domicile :

et de Marie née Clerc, aux Trouettes.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vollege le dix-sept Décembre, à Savièse le dix-huit Décembre, aux Trouettes (Port-Valais) & aux Ranches le seize Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, certificats de publications & de non opposition.

Signatures des époux :

Arnoldi Joseph-Marie
Anyrie Arnoldi

Signatures des témoins :

Charles Buser
Pierre Billoc

Communiqué : à Vollege, Savièse, et Port-Valais.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5
Aubort-Grasset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux janvier~~ ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aubort Alphonse, employé,

des Planches domicilié à Glion

célibataire

né à Glion, le deux huit juillet mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Théophile Aubort, agriculteur,

et de Jenny née Lepret, à Glion.

2° Grasset Joséphine, sans profession,

de L'Abergement domiciliée à Vevey

célibataire

née à Vullierens, le vingt deux Octobre mil huit cent soixante seize

fille de Emile-Laurent Grasset,

et de Fanny Aimée-Suzanne née Cochez, défunte

Les publications ont eu lieu à Planches le trois janvier,
à L'Abergement le quatre janvier et à Vevey
le cinq janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux.
Certificats de publi-
cation et de non oppo-
sition.

Communiqué : à Lignevollés et
à Vevey.

Signatures des époux :

Alph. Aubort
Joséphine Aubort

Signatures des témoins :

P. Moroz
H. Herzog

L'officier de l'état civil :

P. Puyois

N° 6.
Francioli-Burnier

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Francioli Elisee, opticien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gemignaga (Varese, Come, Italie) domicilié à la Rouvenette (Pont Saint-Pierre)

Etat civil :

veuf de Olga Ernestine née Schafft, des le dix sans mil huit cent quatre vingt dix huit,

Lieu et date de la naissance :

né à Gemignaga, le vingt trois février mil huit cent cinquante-sept

Noms, profession et

fils de Bernard Francioli,

domicile des parents :

et de Antonia née Campagnani, tout deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Burnier Alice, demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Piere domiciliée à la Rouvenette

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Piere, le huit juin mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

filles de Julien-Frédéric Burnier, agriculteur, à Piere,

domicile :

et de Amélie née Franze, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gemignaga les vingt-trois et trente novembre, à Piere le vingt octobre, & au Châtelard le dix-neuf octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
Acte de naissance de l'épouse
Acte de décès de la première femme de l'époux (reste aux archives du Département)
Certificats de publications et de non opposition
Permis de célébration du D^{pt} de justice & Police du 21 Décembre 1902
Communiqué : à la Chancellerie et à Piere.

Signatures des époux :

E. Francioli
Alice Francioli

Signatures des témoins :

Colas
Ets Ducet

L'officier de l'état civil :

Eugène

N° 4
Moumier - Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moumier Ernest, menuisier,
de Tramelan deffous (Berne), domicilié à Vernex - Nonchoux
célibataire

né à Sonvilier, le seize mai mil huit cent soixante quinze
fils de Alfred Moumier, défunt,
et de Elise Haline ni Grandjean, à Borgémont
2° Stettler Emilie, fille de chambre,
de Oron-la-Ville domiciliée à Paugy
célibataire

née à Oron-la-Ville, le vingt-trois Janvier mil huit cent soixante seize
fille de Jean Stettler, tanneur,
et de Louise ni Thonney, domiciliés à Carouge

Les publications ont eu lieu à Tramelan et à Oron-la-Ville le neuf
Janvier, et au Châtelard le huit Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Tramelan
et à Oron-la-Ville.

Signatures des époux :

Moumier
Emilie Moumier

Signatures des témoins :

Perret Louis
Stettler Louis

L'officier de l'état civil :

Emmanuel Perret

N° 8.
Métraux - Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Métraux Charles-Emile, agriculteur,

de Chessel domicilié aux Ranches

célibataire

né au Chine, le quinze Mai mil huit cent soixante quatre

fils de Emile-Jean-Louis Métraux,

et de Louise née Favre, tous deux décédés.

2° Bovay Emma, couturière,

de Rougemont domiciliée aux Ranches

célibataire

née au Fay, le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt deux

(Ranches) fille de Marie-Louise Bovay, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Chessel le treize janvier,
à Rougemont le quatorze janvier et aux Ranches
le treize janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Emile Métraux

Emma Métraux

Signatures des témoins :

H. Veillard

Jentanna

Communiqué : à Villeneuve

et à Rougemont.

L'officier de l'état civil :

Rougemont

N° 9.
Crausaz - Chessex

Aujourd'hui Six février mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Crausaz Ulysse, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes sur Vouzon domicilié à Chailly (Pontreux)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cherex, le huit février mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

fil de Clement Jules Crausaz,

domicile des parents :

et de Sophie Rodolphine née Vincent, à Chailly.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chessex Elisabeth, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

des Planches domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Wilderwyll, le dix Novembre mil huit cent soixante quinze
(Berne)

Noms, profession et

fille de Adolphe Chessex, agriculteur,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Palmier, à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes sur Vouzon le douze
Janvier, au Châtelard et aux Planches le onze
Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Ulysse Crausaz
Elisabeth Crausaz

Signatures des témoins :

P. Mouron
H. J. J.

Communiqué : à Vouzon.

L'officier de l'état civil :

E. P. J.

N° 10.

Favre - Cauët

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf février* ^{mil neuf cent *trois*} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre Jean-Jules-Louis, notaire,*

de *Lucens* domicilié à *La Rouvenaz, Pontceux*

célibataire

né à *Vevey, le vingt-quatre mai* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Jean-Abram Favre, défunt,*

et de *Elise-Louise née Amiet, à Yverdon*

2° *Cauët Marie-Alice-Félicie, sans profession*

de *Lille (France)* domiciliée à *Lille*

veuve de *Joseph-Auguste-François Boucq, des le*
six juillet mil neuf cent,

née à *Lille, le dix-sept octobre* mil huit cent *soixante-douze*

fille de *Léopold-Jules-César Cauët,*

et de *Marie-Elise-Eugénie-Flore née Texier, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Lucens le dix-neuf janvier, à*

Lille les vingt-cinq janvier et premier février, et au Chablais
le dix-sept janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du premier mari

de l'épouse. — Actes de décès

de ses père et mère.

Certificats de publications

et de non opposition.

Communiqué : à *Lucens et à*

la Chancellerie.

Signatures des époux :

J. Favre

Alice Favre

Signatures des témoins :

E. H. Romier

W. Ravussin

L'officier de l'état civil :

J. Boucq

Par jugement rendu le vingt-sept août mil neuf cent douze, déclaré exécutoire le quinze octobre mil neuf cent douze, le Tribunal civil du District de Vevey a dissous par la divorce le mariage des époux : Favre-Cauët, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux, à leurs torts égaux, en vertu de l'art. 146 du code civil suisse.

Un délai d'un an est fixé pendant lequel chacun des époux ne pourra se remarier.

Inscrit le vingt-huit octobre mil neuf cent douze suivant office du département de Justice et Police du 28 octobre 1912 et sur le vu d'un extrait du jugement en divorce.

L'Officier de l'état Civil
P. Frossy sup.

N° 11

Bussy-Lambelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le sept mars mil neuf cent onze, déclaré exécutoire le vingt sept mai suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dit et ordonné par le dit divorce le mariage des époux Bussy-Lambelet dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le trois juin mil neuf cent onze suivant office du Département de Justice et Police du 2 juin 1911, n° 3334, accompagnant un extrait du jugement en divorce.

L'officier de l'état-civil : Eug. Puyois

Aujourd'hui dix février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bussy Marc-César, boulanger,

de Crissier domicilié à Prent

célibataire

né à Crissier, le sept mai mil huit cent soixante quatre

fils de Charles-Samuel Bussy

et de Jeanne-Julie née Blanchard, défunts.

2° Lambelet née Gillieron, Alice, sans profession,

de Grandvaux domiciliée à Prent

veuve de Auguste Lambelet des le douze août mil neuf cent un

née Marie-Luce, le seize juillet mil huit cent soixante neuf

fille de Jean-Samuel Gillieron, défunt,

et de Judith-Marie née Ducret, à Villette.

Les publications ont eu lieu à Crissier le vingt janvier, à Grandvaux le dix-huit janvier et au Châtelard le dix-sept janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'époux.
- Acte du premier mariage de l'épouse.
- Certificats de publications et de non opposition.
- L'acte de décès du premier mari de l'épouse est au vol. X fol. 54.

Communiqué : à Romanel & à Cully.

Signatures des époux :

César Bussy
Alice Bussy

Signatures des témoins :

B. Mouron
J. Favre

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 12.

Walten - Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize février* mil neuf cent *trois*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Walten Auguste, agriculteur,*

de *Gessenay (Berne)* domicilié à *Tallens*

célibataire

né à *Tallens, le quinze juillet* mil huit cent *soixante dix-huit*

fils de *Samuel-Henri Walten, agriculteur,*

et de *Louise née Chabloy, à Tallens.*

2° *Genier Elisa, blanchisseuse,*

de *Thierrens* domiciliée à *Vevey,*

célibataire

née à *Les Pignieros, le vingt-six Décembre* mil huit cent *soixante dix-neuf*

fille de *Edouard-François Genier, agriculteur,*

et de *Lydie-Léonie née Durgnat, à Blanchamp*

Les publications ont eu lieu à *Gessenay le quatorze janvier,*
à Thierrens le seize janvier, au Châtelard et à
Vevey le treize janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications
et de non opposition.
(Les actes de naissance des époux
sont au volume I folio 249,
et au volume II folio 33.)*

Signatures des époux :

Walten Auguste

Elisa Walten

Signatures des témoins :

Nayot.

F. Coendet

Communiqué : à *Gessenay, à*
St-Bierges et Vevey.

L'officier de l'état civil :

Eng. Brisson

N° 13

Rother-Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un février* mil neuf cent ~~soix~~ *trois* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rother Jean-Alfred, camionneur,*

de *Guggisberg (Berne)* domicilié à *Clarend*

célibataire

né à *St. Blaise, le quatre juillet* mil huit cent ~~soixante~~ *soix*

fil de *Jean Rother tanneur,*

et de *Marie née Schneider, domiciliés à St. Blaise*

2° *Rohrbach Rosina, cuisinière,*

de *Rüeggisberg (Berne)* domiciliée à *Clarend*

célibataire

née à *Götschmannried, le quatorze janvier* mil huit cent ~~quatre~~ *vingt deux*

fille de *Albrecht Rohrbach, agriculteur,*

et de *Rosine née Barthomé, domiciliés à Hahlem*

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg le dix-neuf janvier*
à *Rüeggisberg le dix-sept janvier* et au *Châtelard*
le dix-sept janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à *Guggisberg et à Rüeggisberg (Berne)*

Signatures des époux :

Jean Rother

Rosina Rother

Signatures des témoins :

R. Marcoz
Emanuel Hübner

L'officier de l'état civil :

E. P. B. J. P. J.

N° 14
Barbey-Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey Charles-Octave, agriculteur,
de Granges (Vaud) domicilié au Château du Châtelard
célibataire

né à Granges, le vingt-six Octobre mil huit cent soixante seize
fils de Mary-Sophie Barbey, à Granges.

et de

2° Pache Hortense-Eugénie, blanchisseuse,
de Chapelles sur Pouébo domiciliée à Clarens
célibataire

née à Nollens, le trois juin mil huit cent soixante dix huit
fille de Jules Pache, tunnelier,
et de Henriette-Marguerite-Louise née Nouillon, à Nollens.

Les publications ont eu lieu à Granges et à Chapelles le
premier février, et au Châtelard le vingt-un
janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Granges &
à St-Bierges.

Signatures des époux :

Barbey Octave
Hortense Barbey

Signatures des témoins :

J. de Jules
Walter Despland

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 15.

Dubois-Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1^{er} instance du Canton de Vaud rendu en date du 23 novembre 1902 déclaré définitif et exécutoire le 2 février 1903, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 10 février 1921

L'officier de l'état civil

S. P...

Aujourd'hui vingt-six février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dubois, Rodolphe-Eugène, ancien encadreur

de Buttes Neuchâtel, domicilié à Lausanne

celibataire

né à Lausanne, le quatre Août mil huit cent soixante deux sept

fil de feu Frédéric-Eugène Dubois,

et de Suzanne née Gloor, à Lausanne

2° Zwahlen, Andreadine-Rosalie dite Maria,

de Yessenay (Penne), domiciliée à Crin-Pombour

celibataire

née à Lavey, le trois Avril mil huit cent soixante seize

filles de feu Abraham Zwahlen,

et de Suzanne-Rosette née Pittet, au Trait-Pombour.

Les publications ont eu lieu à Buttes le neuf février, à Lausanne le sept février, à Yessenay le huit février, et au Châtelain le six février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état-civil de Lausanne le 23 février 1903.

Communiqué : à Buttes, Lausanne & Yessenay.

Signatures des époux :

Eugène Dubois
Maria Dubois-Zwahlen

Signatures des témoins :

Georges Auguste agt.
Albert Zwahlen

L'officier de l'état civil :

E. P...

N° 16.

Zanaroli - Neri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zanaroli François-Antoine-Joseph, forgeron,
de Formigine (Modène, Italie) domicilié aux Avants, sur
Montceau
célibataire

né à Piangro, le vingt-huit Août mil huit cent soixante quinze
(Italie)
fils de Ferdinand Zanaroli, ouvrier de fabrique,
et de Adeline née Tonelli, domiciliés à Modène

2° Neri Eugénie, sans profession,
de Cesena (Forlì, Italie) domiciliée aux Avants
célibataire

née à Cesena, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt six
fille de Louis Neri, mineur,
et de Amédée né Ponti, aux Avants.

Les publications ont eu lieu à Formigine et à Cesena les dix huit
et vingt-cinq janvier mil neuf cent trois, et au Châtelard
le seize Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Permis de célébration du Dép.
de justice & Police du
16 février 1903.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Zanaroli François
Zanaroli Eugénie

Signatures des témoins :

Donatempo Cresyfer
Rovelli Giorgio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17
Boujour - Piama

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Boujour Justave Henri, employé de bureau

de Blonay domicilié à Chailly

célibataire

né à La Chaux-de-Fonds le deux Novembre mil huit cent six-ant-dix-neuf

fils de Henri Boujour défunt

et de Eugénie Louise Antoinette née Boujour à Cudoy

2° Piama Marie Louise, couturière

de Peltinengo (Piémont) domiciliée à Chailly

célibataire

née à Monthays le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante-onze

fille de Joachim Félix Piama, défunt

et de Françoise Marie née Montaudou à Chailly

Les publications ont eu lieu à Blonay et au Châte-
lard le sept février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition. Signatures
de publication en Italie

Signatures des époux :

Boujour Justave
Louise Boujour

Signatures des témoins :

Chappier Louis
Balmat Emil

Communiqué : à St-Légier &
à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18
Barone. Barone

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Barone Aubrine Clément Auguste, mason
de Cesara (Moravre Habiz) domicilié à Moravre
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Cesara le vingt-un Novembre mil huit cent soixante-dix-huit
fils de Charles Barone, mason
et de Catherine née Cerutti, domiciliée à Cesara

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Barone Adèle Charlotte
de Cesara domiciliée à Planchamp
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Planchamp le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-vingt
fille de François Barone, mason
et de Louise née Primakosta, domiciliée à Planchamp

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châteland le quatorze Janvier
et à Cesara les premier et huit février de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Cotes de naissance des
époux.
Autorisation de célébration
délivrée le 24 février 1903
par le Département de
Justice et Police

Signatures des époux :
Baroni Clément
Baroni Adèle

Signatures des témoins :
Terrell
Gayot.

Communiqué : a' la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
Theriot

N° *19*
Kern-Kummer

Aujourd'hui *vingt-un Mars* mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° *Kern Edouard, cocher*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Buchberg (Schaffouse)* domicilié à *Ferriet*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Buchberg le vingt-trois* mil huit cent *soixante-dix sept*

Noms, profession et

fils de *Catherine Kern ex Stadel (Zürich)*

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Kummer Frida, repasseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Barwangen (Borne)* domiciliée à *Ferriet*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Dobryl le premier Août* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fille de *Albert Kummer, agriculteur à Barwangen*

domicile des parents :

et de *Elisabeth ni Wolf, défunte*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Buchberg les six Mars, aux*
Planches le quatre Mars et à Barwangen
le cinq Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition

Signatures des époux :

Edouard Kern
Frida Kern

Signatures des témoins :

Walter Kummer,
Adolf Gerwig

Communiqué : à *Buchberg et*
à Barwangen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2
Rouvinz-Schumann

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt un Mars _____
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° Rouvinz Daniel, chef de cuisine
de Grimont (Valais) domicilié à Clarens
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Ayerlingue le 19 Septembre mil huit cent sixante-neuf
fils de Victor Rouvinz, agriculteur
et de Madeleine née Paccoz à Ayer

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Petermann Marie Magdalena, Saurchère
de Root (Lucerne) domiciliée à Clarens
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Root le vingt sept Mars mil huit cent soixante dix sept
fille de Jacob Petermann
et de Sophie née Sulzbach à Root

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vissoie le quatre Mars, au
Châtelard le huit Mars et à Root le vingt Mars
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance
des époux. Certificats
de publications et de
non opposition

Signatures des époux :
Rouvinz Daniel
Marie Rouvinz

Signatures des témoins :
Cesac Desilvestri
J. Etter

Communiqué : à Vissoie et
à Root.

L'officier de l'état civil :
F. Hossli

N° 21.
Grognez-Mury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grognez André Paul mason

de Poliez-Pittet domicilié à Clarens

célibataire

né à Pittet le vingt un Mai mil huit cent quatre-vingt

fil de Louis Rodolphe Grognez, fermier

et de Marguerite Louise née Pélissier, à Clarens

2° Mury Lina Julia, sans profession

de Châtelard domiciliée à Chailly

célibataire

née à Chailly le trois Mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Gustave Mury, agriculteur à Chailly

et de Adèle née Vincent, défunte

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet le onze Mars
et au Châtelard le vingt Mars de cette
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Communiqué : à Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Paul Grognez
Lina Grognez

Signatures des témoins :

A. Cochard
E. Métraux

L'officier de l'état civil :

J. Pittet

N° 22

Mailler-Farquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mailler Henri, menuisier,

de Liddes (Valais) domicilié à Vevey - Montreux

célibataire

né à St-Saurice, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante dix huit

fils de Jean-Louis Mailler,

et de Elie née Bochatay, défunts.

2° Farquet Amélie-Victorine, sans profession,

de Lerion, commune de Volleges, (Valais) domiciliée à Martigny-Ville

célibataire

née à Charvat, le onze Décembre mil huit cent soixante dix huit

fille de Jean-Saurice Farquet, défunt,

et de Hortense-Philomène née Aubert, à Martigny

Les publications ont eu lieu à Liddes le quatre Mars, à Volleges,
à Martigny et au Châtelard le trois Mars de cette
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux

certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Liddes, à Vol-
leges et à Martigny-Ville.

Signatures des époux :

Henri Mailler

Amélie Mailler

Signatures des témoins :

J. De S...

H. Herzog

L'officier de l'état civil :

Eug. Projois

N° 23
 Cavestri-Pexet

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent ~~trois~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cavestri Pierre-François Pocco, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Veina (Verace, Italie), domicilié à Clarens-Pontchoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Veina le seize Août mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fil de Vincent Cavestri, facteur postal,

domicile des parents :

et de Thérèse née Carbo

Nom et profession de l'épouse :

2° Pexet Marie, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Scarni, le vingt-huit Août mil huit cent quatre vingt trois
(Roumanie)

Noms, profession et

fille de Marie Pexet, coupeuse de bois,

domicile des parents :

et de Rosa née Stettler, domiciliés à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veina les premier et huit Mars, et
au Châtelard le dix sept février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
consentement du père de
l'épouse
Certificats de publications
et de non opposition
Permis de célébration du Dep. de
Justice et Police du 20 Mars 1903
 Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Pierre Cavestri
Marie Cavestri

Signatures des témoins :

Allen Albert
Golay Saul

L'officier de l'état civil :

Eug. Orpail
Officier

N° 24
Kolb - Burkhalter

Aujourd'hui neuf avril ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Kolb Gustave - Albert, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Lyon (France) domicilié à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Perne, le quatorze avril — mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fil de Adolphe Kolb, défunt,

domicile des parents :

et de Anna - Barbara Antoinette née Kyffenegger, à Perne

Nom et profession de l'épouse :

2° Burkhalter Rosa - Léna, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hasle près Berthoud (Perne) domiciliée à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Spasch (Perne) le trente août mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Gottlieb Friedrich Burkhalter, cultivateur,

domicile :

et de Rosina née Piss, à Spasch

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lyon les vingt-deux février et
premier mars, à Hasle et aux Planches le dix-huit
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis du Département
de justice et Police du 14 Mars 1903
Communiqué : à Hasle près
Berthoud et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Gustave Kolb
Rosa Kolb

Signatures des témoins :

Emile Krichard
Auguste Selva.

L'officier de l'état civil :

Eng. Prejois

N° 25
 Ducret - Gétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil neuf cent ~~trois~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret Ferdinand, menuisier,

de Chardonne domicilié à Sales-Pontevise

célibataire

né à Tully, le dix neuf février mil huit cent soixante dix huit

fils de François Ferdinand Ducret, employé,

et de Marianne née Delessert, à Lausanne

2° Gétaz Louise-Augusta, couturière,

de Château d'Oex domiciliée à Vernex

célibataire

née à Château d'Oex, le dix neuf août mil huit cent quatre vingt

fille de David-Louis Gétaz,

et de Marianne-Julie née Bertholet, défunts

Les publications ont eu lieu à Chardonne et au Châtelard
le vingt-sept Mars, et à Château d'Oex le vingt-
huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Corsier et à
Château d'Oex

Signatures des époux :

Ducret Ferdinand
Ducret Augusta

Signatures des témoins :

Louis Morney Lantier
Louis Manuy

L'officier de l'état civil :

Emil Prépil

N° 26.

Monney - Kanger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Anil* mil neuf cent *trois*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monney Louis, journalier,*

de *Châtelard* domicilié à *Veytaux*

célibataire

né à *Grandchamp, le vingt Septembre* mil huit cent *soixante dix huit*

fils de *Louis - Isaac - Samuel Monney, mécanicien, à Veytaux,*

et de *Rosette née Sutter, défunte.*

2° *Kanger Elise, sans profession,*

de *Glis (Valais)* domiciliée à *Veytaux*

célibataire

née à *Corsier, le deux Novembre* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Ignace Kanger, journalier,*

et de *Adelaine née Lottermann, à Vevay.*

Les publications ont eu lieu à *Glis le dix neuf Mars, au*
Châtelard et à Veytaux le dix sept Mars de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.

Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : *à Brigue*

Signatures des époux :

Louis Monney.

Elise Monney.

Signatures des témoins :

Louis Monney Sutter

Sueret Ferdinand

L'officier de l'état civil :

Antoine Buisson

N° 24
 Rossiard-Lent

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rossiard Louis, peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Veigy-Foncenez (H. Savoie) domicilié à la Rouvray Fontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Veigy-Foncenez, le six août mil huit cent soixant quinze

Noms, profession et

fils de François Rossiard, défunt,

domicile des parents :

et de Jeanette née Ruche, à Veigy-Foncenez

Nom et profession de l'épouse:

2° Lent Elisa Bertha, peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bagnes (Valais) domiciliée à la Rouvray

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne-Fougère, le vingt huit février mil huit cent soixant quatre

Noms, profession et

fille de Justine Lent, à Bes.

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veigy-Foncenez les huit & quinze
mars, à Bagnes & au Châtelard le dix mars de
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux. - Certificats de
publications et de non opposition.
Permis de célébration du Dép.
de Justice & Police du
26 mars 1903

Communiqué : à la Chancellerie
 et à Bagnes.

Signatures des époux :

Louis Rossiard
Elisa Lent Rossiard

Signatures des témoins :

P. Moury
Humbler

L'officier de l'état civil :

Eugène Puyou

N° 28.
Kasansky - Sokoloss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kasansky Simeon, étudiant en médecine _____

de Dmitrijevka (Dist. de Berdjansk, Russie) domicilié à Berne _____

celibataire _____

né à Dmitrijevka, le trente Août _____ mil huit cent soixante dix sept

fils de Theodore Kasansky, prêtre, à Dmitrijevka _____

et de Sophie née Ossokin _____

2° Sokoloss Olga, étudiante en médecine, _____

de Hassilferro (Dist. de Kasan, Russie) domiciliée à Berne _____

celibataire _____

née à Hassilferro, le trois juillet _____ mil huit cent quatre vingt,

fille de Porfiry Sokoloss, diacre, _____

et de Ekaterina née Ivanoff, à Bilamov. _____

Les publications ont eu lieu à Dmitrijevka le trente un janvier, à Tchemisty Rylojancov les deux, neuf et seize février, au Châtelard le sept mars et à Berne le neuf mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état-civil de Berne le 1^{er} Avril 1903.

Signatures des époux :

Simeon Kasansky
Olga Kasansky.

Signatures des témoins :

J. Siehlenoff
J. Fratschemsky.

Communiqué : à la Chancellerie et à Berne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29
Cochard-Chevalley

Aujourd'hui dix-sept Avril mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Cochard Maurice, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Chermes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chermes, le quatorze Août mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de François-Louis-Pichel Cochard, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie née Chappuis, domiciliés à Chermes.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chevalley Sophie-Louise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Chermes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chermes, le premier Mai mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

fille de Alexis Chevalley, défunt,

domicile des parents :

et de Louise née Vuchoud, à Chermes.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt-sept
Mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
et de non opposition
(Les actes de naissance
des époux sont au Volume
XII folios 36 & 337.)

Signatures des époux :

Maurice Cochard
Sophie Cochard

Signatures des témoins :

Albert Chevalley
Alain Mornet

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Rosset

N° 30.

Bertholet - Laroche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertholet Alfred David, agriculteur,
de Rougemont domicilié à Chernes - Pontbeux
célibataire

né à Château d'Ox le cinq avril mil huit cent soixante-un
fils de David Ami Gabriel Bertholet,
et de Marie Chistine née Firaz, défunte.

2° Laroche née Fracheboud, Aurélie-Thérèse, couturière,
de Vionnaz (Valais) domiciliée à Chernes - Pontbeux
veuve de Joseph - Ignace Laroche des le vingt
sept mil neuf cent deux,

née à Vionnaz le dix juillet mil huit cent soixant-seize
fille de Alexandre Fracheboud, défunt,
et de Angéline née Cornut, à Chernes

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-un mars,
à Vionnaz le vingt deux mars et au Châtelard
le vingt sept de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Acte de décès du premier
mari de l'épouse
certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Rougemont
et à Vionnaz

Signatures des époux :

Alfred Bertholet
Aurélie Bertholet

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du District
de Yveroy rendu
en date du 15 mai 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 13 juin 1916
le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage. "Bertholet - Laroche"

Inscrit le 22 juin 1916

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31.
Henneberger Partignoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henneberger Jules-Daniel, agriculteur,*
 de *Guggisberg (Berne)* domicilié à *Sales-Pontaux*
célibataire

né à *Prent, le huit Décembre* mil huit cent soixante onze
 fils de *Jules Henneberger, agriculteur,*
 et de *Rosalie-Apollonie-Adèleine-Josphine-Jeanne née Rindbaum,*
 2° *Partignoni Marie-Victoire, cuisinière,*
 de *Vendaz (Valais)* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Passe-Vendaz, le quatorze Novembre* mil huit cent soixante neuf
 fille de *Jean-Pierre Partignoni, défunt,*
 et de *Marie née Brettenard, à Vendaz.*

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg, à Vendaz et à*
Lausanne le vingt-huit part & au Châtelard
le vingt-sept part de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
certificats de publications et
de non opposition
(L'acte de naissance de
l'épouse est au Volume XII folio 200.)

Communiqué : à *Guggisberg,*
Vendaz & Lausanne.

Signatures des époux :

Daniel Henneberger
Victoire Henneberger

Signatures des témoins :

Pierre Henneberger
Alfred Jersin

L'officier de l'état civil :

Emil P. Jersin

N° 32

Tachoué Senechaut

Aujourd'hui *dix-huit Avril* mil neuf cent *trois*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Tachoué François Maurice, monteur électricien,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Granges (Fribourg)* domicilié à *Vevay - Pontremy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Granges, le quinze février* mil huit cent *cinquante quatre*

Noms, profession et

fil de *Denis Tachoué,*

domicile des parents :

et de *Marie - Anne née Murry, défunt*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Senechaut née Rard, Rosalie Adeline, Blanchifant,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Croix* domiciliée à *Sales - Pontremy*

Etat civil :

veuve de François Louis Senechaut dès le trente un juillet
mil huit cent quatre vingt treize

Lieu et date de la naissance :

née à *Sailon, le dix part* mil huit cent *cinquante sept*

Noms, profession et

fille de *Marie - Antoinette Rard, à Collonge*

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Granges et à St. Croix le vingt*
quatre part, aux Planches et au Chapelard le vingt-trois
part de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte du premier mariage de l'épouse
certificats de publications
et de non opposition
(L'acte de décès du premier mari
de l'épouse est au vol. II fol. 49)

Communiqué : à *Attalens et à*
St. Croix.

Signatures des époux :

Tachoué Maurice
Rosalie Rard

Signatures des témoins :

B. Maron
F. Heiny et saun

L'officier de l'état civil :

E. Dupuis

N° 33

Müller - Steinmann

Aujourd'hui *vingt-neuf avril* mil neuf cent *trois* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Müller Edouard, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberhelfenschwyl (S. Gall) domicilié à Glion

Etat civil :

veuf de Marianne née Emboden des le dix huit mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

né à Oberhelfenschwyl, le dix sept mars mil huit cent quarante neuf

Noms, profession et

fils de Jean Müller,

domicile des parents :

et de Ursule née Lorazin, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Steinmann Suzanne, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gysenstein (Berne) domiciliée à la Corsaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Reichenbach, le trente Novembre mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

fille de Christian Steinmann, menuisier, à Reichenbach,

domicile des parents :

et de Susanne née Löttscher, déçédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberhelfenschwyl, à Münsingen, et aux Planches le douze avril courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

(L'acte de décès de la première femme de l'époux est au Volume 10, folio 53.)

Communiqué : à Oberhelfenschwyl
et à Münsingen

Signatures des époux :

Edouard Müller

Suzanne Neutler

Signatures des témoins :

Leisinger

Blommé Heingelmann

L'officier de l'état civil :

Emil Probst

N° 34
 Massa - Rouge

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-
 _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Massa Jean Antoine, négociant,
 de Viganella (Novare, Italie) domicilié à Orbe
 Etat civil : veuf de Marie Eugénie née Robb dès le dix Octobre mil
neuf cent deux
 Lieu et date de la naissance : né à Viganella, le trois avril mil huit cent cinquante un
 Noms, profession et domicile des parents : fil de Joseph Massa,
et de Marie née Vanni, tous deux décédés.

2° Rouge née Desponds, Maria-Sylvie, négociante,
 de Lutry et Villette domiciliée à Clarens
 Etat civil : veuve en secondes nocces de Henri Daniel Rouge dès le
quinze juin mil huit cent quatre vingt dix-sept,
 Lieu et date de la naissance : née aux Granges, le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-cinq
de St. Blaise
 Noms, profession et domicile : fille de Jean Desponds,
et de Marie-Louise née Lecoulbre, tous deux décédés.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Viganella les vingt-deux et vingt-
neuf mars, à Lutry & à Villette le sept mars, à Orbe
et au Châtelard le six mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil d'Orbe du 26 avril
1903

Communiqué : à la Chancellerie,
Orbe, Lutry et Cully.

Signatures des époux :
M. Massa
M. Marie Massa

Signatures des témoins :
Eug. Desponds
Gustave Desponds

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 35

Wohnlich-Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

premier Mai

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wohnlich Auguste-Frédéric-Jules, ingénieur,

de Romanshorn (Thurgovie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante seize

fils de Jules-Edouard Wohnlich, tourneur sculpteur,

et de Elisabeth-Patilde née Kern, domiciliés à Lausanne.

2° Dufour Augusta-Marguerite-Suzanne, sans profession,

de Châtelard domiciliée à Vevey-Pombour

célibataire

née à Vevey, le dix avril mil huit cent soixante treize

fille de Marc Rodolphe Dufour, viticulteur,

et de Suzanne Rosalie Hélène née Chardon, domiciliés à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Romanshorn et à Lausanne le
vingt-huit avril, et au Châtelard le vingt-neuf avril
de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Lausanne, du
17 avril 1903.

Signatures des époux :

Auguste Wohnlich
Auguste Wohnlich

Signatures des témoins :

Abeille Dufour
Monsieur Théodore Armand

Communiqué : à Romanshorn

et à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Eugène Puyssis

N° 36.
Ruetzchi-Köhli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruetzchi Karl-Anton, tonnelier,

de Giff-Oberfuch (Argovie) domicilié à Rolle

celibataire

né à Giff-Oberfuch, le trente avril mil huit cent soixante-seize

fils de Fidel Ruetzchi, menuisier,

et de Elisabetha née Schmid, à Giff-Oberfuch.

2° Köhli Elise, sans profession,

de Kallnach (Berne) domiciliée au Trait-Fontaines

celibataire

née à Kallnach, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante dix huit

fille de Johann-Jacob Köhli, pierreux, à Kallnach

et de Elisabetha née Heber, défunte

Les publications ont eu lieu à Giff-Oberfuch, à Kallnach, aux Planches, le dix-huit Mars, et à Rolle le dix-neuf Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de
l'état-civil de Rolle
le 3 avril 1903

Signatures des époux :

Karl Ruetzchi

Elisa Ruetzchi

Signatures des témoins :

Gottfried Köhli

Dr. Schach

Communiqué : à Giff-Oberfuch,
Rolle et Kallnach.

L'officier de l'état civil :

Emil Probst

N° 37

Ballenegger Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six mai* mil neuf cent *trois* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Ballenegger Berthold - Louis, chef de dépôt au chemin de fer p. O. B.*

de *Langnau (Reine)* domicilié à *Tanex Pontreux*

celibataire

né à *Lausanne, le douze mars* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Henri-Benjamin Ballenegger, défunt,*

et de *Henriette-Françoise née Favrat, à Lausanne.*

2° *Burnier Marguerite, couturière,*

de *Ormont-dessous* domiciliée à *la Gruyère-Pontreux*

celibataire

née à *Cornaux, le vingt-cinq novembre* mil huit cent *soixante dix huit*

fille de *Jean-Louis Burnier,*

et de *Marie née Pilet, sans deux dévidés*

Les publications ont eu lieu à *Langnau & au Chapeland le dix-sept avril, à Ormont-dessous le dix-huit avril de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à *Langnau et à Ormont-dessous.*

Signatures des époux :

B. Ballenegger
M^{me} Burnier

Signatures des témoins :

Louis Burnier
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38.

Payot - Vuichoud

Aujourd'hui *six mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent *trois*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Payot Henri Victor Louis, ingénieur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Corcelles près Conciise* domicilié à *Renex - Montbeux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Reux, le trente un Octobre* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fil de *Edouard Paul Payot, ingénieur,*

domicile des parents :

et de *Louise Eugénie née Lindemayer, domiciliés à Reux*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vuichoud Emilie Adèle Marguerite, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domiciliée à *Roche*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Roche, le vingt six Octobre* mil huit cent *soixante dix sept*

Noms, profession et

fille de *Eugène Rodolphe Vuichoud, défunt,*

domicile :

et de *Emilie Fanny née Girard, à Roche*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Corcelles, à Roche & au*

Châtelard le vingt Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition
(L'acte de naissance de l'époux est au Vol. B N° 1, folio 14)

Communiqué : à *Conciise et à Villeneuve*

Signatures des époux :

H. Payot
Mars Vuichoud

Signatures des témoins :

B. Ballezegg
G. J. J.

L'officier de l'état civil :

Ch. P. J.

N° 39.
Groux - Gétay

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Groux Paul-Frédéric, employé de commerce,
de Giez et de Toralles domicilié à Clarens
celibataire

né à Genève, le deux février mil huit cent quatre vingt un
fils de Henri Groux, voyageur de commerce,
et de Emma-Vanette née Gaudin, domiciliés à Clarens.

2° Gétay Pauline-Lucie, repasseuse,
de Château d'Oex domiciliée à Clarens
celibataire

née à Château d'Oex, le vingt-un janvier mil huit cent quatre vingt deux
fille de David-Louis Gétay,
et de Marianne-Julie née Bertholet, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Giez, à Toralles, à Château d'Oex
le seize Avril, à l'étraz le quinze Avril au Châtelard
le douze Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
& de non opposition

Signatures des époux :

Paul Groux
Pauline Groux

Signatures des témoins :

Mme Françoise
M. Stettler

Communiqué : à Grandson,
Giez et Château d'Oex.

L'officier de l'état civil :

Emil Dupuis

N° 40.

Blanc - Cocharde

Aujourd'hui *huit Mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent trois}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Blanc Oscar, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domicilié à *Prent*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Prent, le vingt-huit Septembre* mil huit cent *soixante dix sept*

Noms, profession et

fil de *Louis - Elie - Alexis Blanc, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Sophie - Louise née Jagnin, domiciliés à Prent.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cocharde Julie, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domiciliée à *Planchamp - dessus*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Planchamp - dessus, le vingt quatre* mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

filles de *Vincent - Louis Cocharde, agriculteur,*

domicile :

et de *Elisa née Richard, domiciliés à Planchamp - dessus.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix-huit Avril*
et au Châtelard le dix-sept Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.

(Les actes de naissance des époux sont aux

Volume I, folio 190 -

Volume II, folio 365.)

Communiqué : *à Lausanne.*

Signatures des époux :

Oscar Blanc

Julie Blanc

Signatures des témoins :

J. Dubois

Vicomte

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41
 Müller - Brillmann

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Müller Edouard, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberhelfenschwyl (St. Gall), domicilié à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Territet, le vingt-sept Octobre mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fils de Edouard Müller, cordonnier, à Glion,

domicile des parents :

et de Marieanne née Imboden, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Brillmann Maria, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rauchlisberg-Amriswil et Hemmerswil domiciliée à St. Gall

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St. Fiden Tablat, le deux juillet mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fille de Henri Brillmann, ischer, à St. Gall,

domicile des parents :

et de Maria née Graf, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberhelfenschwyl & Rauchlisberg le dix-sept Avril, à Hemmerswil le vingt-deux Avril, à St. Gall & aux Rauchs le seize Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 certificats de publications
 & de non opposition

Signatures des époux :

Edouard Müller fils
 Marie Müller

Signatures des témoins :

Stein
 Borsari L.

Communiqué : à Oberhelfenschwyl,

Rauchlisberg-Amriswil, à
 Hemmerswil, et à St. Gall.

L'officier de l'état civil :

A. Rosset

N° 42.
Keller - von Allmen

Aujourd'hui neuf Mai ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Keller Joseph, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Buchberg (Schaffhouse) domicilié au Trait-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Buchberg, le vingt un Décembre mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fil de Joseph Keller, défunt,

domicile des parents :

et de Anna née Zimmermann, domiciliée à Adlikon

Nom et profession de l'épouse :

2° von Allmen Maria, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterseen (Berne) domiciliée à Blancs-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Unterseen, le vingt quatre Septembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

filles de Rudolf von Allmen, agriculteur,

domicile :

et de Maria née Kehen, domiciliée à Unterseen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Buchberg le quinze Avril,
à Unterseen le quatorze Avril, aux Planches et au
Châtelard le quatorze Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Joseph Keller.
Maria Keller

Signatures des témoins :

P. Mazon
E. Gaston

Communiqué : à Buchberg et
à Unterseen

L'officier de l'état civil :

E. Bonfils

N° 43
Sellie-Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf-cent trois
mil huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sellie Auguste Marc, employé au chemin de fer Glion-Vare
de Casalborgone (Turin, Italie), domicilié à Glion
célibataire

né à Glion, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt
fils de Marie Sellie, charretier,
et de Sophie-Elisa née Talon, domiciliés à Yverne.

2° Blanc Thérèse, blanchisseuse,
de Granges (Vaud) domiciliée à Glion
célibataire

née à Sautanne, le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-un
fille de Etie-Philippe Blanc, employé,
et de Fanny née Rio, à Sautanne

Les publications ont eu lieu à Casalborgone le vingt-neuf
mars & cinq avril, à Granges et aux Planches
le dix-huit mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis de célébration du
Dép. de Justice & Police
du 22 avril 1903

Communiqué : à la Chancellerie
et à Granges (Vaud)

Signatures des époux :

Auguste Sellie
Thérèse Blanc

Signatures des témoins :

Ch. Muller
Victor Martin

L'officier de l'état civil :

Auguste Peris

N° 44

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

Mermod Degenmann

Nom et profession de l'époux :

1° *Mermod Aginor Marcel, commis postal*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Croix* domicilié à *Clarens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Clarens, le six Septembre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

fils de *Edouard Charles Mermod, ruraliste postal,*

domicile des parents :

et de *Lutanne Louis-Jésus né Aubert, domiciliés à Clarens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Degenmann Marie-Selina, demoiselle de magasin,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Blanches* domiciliée à *Clarens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *La Revenaz, le deux Décembre* mil huit cent *soixante dix neuf*

Noms, profession et

fille de *Leopold Degenmann, hôtelier, à Trait-Fontenay,*

domicile :

et de *Barbara-Selina né Halder, défunte*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *St. Croix* & aux *Granges de St. Croix*
le onze Avril, au Châtelard et aux Blanches le dix Avril
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications
et de non opposition

(Les actes de naissance des
époux sont aux

Volume I, folio 292

II, 25)

Communiqué : à *St. Croix*

Signatures des époux :

Aginor - Mermod
Marie Mermod

Signatures des témoins :

Lep. Degenmann
Ed. Mermod *Alain J. Kulliard*

L'officier de l'état civil :

Em. Poyois

N° 45

Degiez - Bussset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Degiez Jean-Louis, employé au chemin de fer N. O. B.

de Viteboeuf domicilié aux Trarennes-Montoux

célibataire

né à Conciise, le vingt-huit Octobre mil huit cent soixante seize

fils de Louis Degiez, défunt,

et de Caroline née Cousin, à Conciise près Conciise.

2° Bussset Eugénie, lingère,

de Ormont-dessus domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle, le vingt-une Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de César Philippe Bussset, agriculteur,

et de Henriette-Virginie née Rouze, à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Viteboeuf à Ormont-dessus, à Aigle
le onze Avril, et au Châtelard le dix Avril de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Jean Degiez
Eugénie Degiez

Signatures des témoins :

César Bussset Rouze
Ernest RichardCommuniqué : à Baulmes, à
Ormont-dessus et à Aigle.

L'officier de l'état civil :

Eug. Prieis

N° 46.
Velf - Busso

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-six mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Velf Reinhard Valentin Alfred, voyageur de commerce,
de Gressoney la Trinité (Tessin, Italie) domicilié à Lucerne
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Gressoney la Trinité, le dix février mil huit cent soixante quatre
fils de Heinrich Velf, menuisier,
et de Joséphine née Bieller, à Gressoney la Trinité

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Busso Louise Joséphine Mathilde, couturière,
de Ossimo (Tessin, Italie) domiciliée à Territet - Pombas
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Ossimo, le dix-huit avril mil huit cent soixante dix neuf
fille de Marie-Louise Romaine Busso, défunte
et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gressoney la Trinité et à Ossimo
le douze avril, à Lucerne le deux avril, et aux Planches
le vingt-huit mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de
l'état-civil de Lucerne
le 16 mai 1903.

Signatures des époux :

[Signature]
Louise Velf.

Signatures des témoins :

[Signature]
E. Richard

Communiqué : à la Chancellerie
et à Lucerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44
 Emery - Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai ^{mil huit cent soixante} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Emery Louis, architecte,

de Chardonne domicilié à Trait-Fontaine

célibataire

né à Plainpalais, le cinq Janvier mil huit cent soixante dix neuf

fil de Daniel Jean François Emery, menuisier,

et de Lina née Jenni, domiciliés au Trait.

2° Muller Anne Ida, mediste

de Favel (Fribourg), domiciliée à Clarens

célibataire

née à Remont, le dix Décembre mil huit cent quatre vingt,

filie de Edouard Muller,

et de Veronique née Lefferiard, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Chardonne et à Favel le vingt sept
sept par, aux Planches et au Châtelard le vingt
six par de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.

Certificats de publi-
cation et de non oppo-
sition.

Communiqué : à Cocher et à Favel

Signatures des époux :

L. Emery
A. Ida

Signatures des témoins :

L. Huet
M. Huet

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 48

Bernard Stucki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard Auguste, *pebbleur*,

de *Bez* domicilié à *Clarens*

célibataire

né à *Châtel*, le dix-neuf janvier mil huit cent soixante-seize
(ville Bez)

fil de *Charles François Bernard, défunt*,

et de *Marie Philomène née Berger, à Bez*

2° *Stucki Julie, domestique*,

de *Großhöchstetten (Suisse)* domiciliée à *Aigle*

célibataire

née à *Aigle*, le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-un
(la Chapelle)

filles de *Christ Stucki, menuisier*,

et de *Louise Augustine née Richard, domiciliés à Aigle*

Les publications ont eu lieu à *Bez, au Châtelard, à Großhöchstetten*
et à Aigle le seize mai de cette année

Par jugement du Tribunal de
Sittard d'Aigle rendu
en date du *20 mai 1919* déclaré
définitif et exécutoire le *21 juin*
1919 le mariage inséré ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé un an le
délai pendant lequel *aucun*
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le *6 juillet 1919*

L'officier de l'état civil :

L. Pichard

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Auguste Bernard
Julie Bernard

Signatures des témoins :

G. Beson
E. Latheson

Communiqué : à *Bez, à Groß-*
höchstetten et à Aigle

L'officier de l'état civil :

Aug. Pichard

N° 49

Heber - Gas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal, du District
de Vevey, rendu
en date du 22 mars 1923 déclaré
définitif et exécutoire le 7 mai
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 20 mai 1923.

L'officier de l'état civil

H. Dubois

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent vingt
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Heber Albert Alexis-Louis facteur commissionnaire

de Hahleron (Suisse) domicilié au Trait-Fontaines

celibataire

né à Vuillens, le onze avril mil huit cent dix-huit

fil de Jean Heber, agriculteur,

et de Marie Elise née Fuchs, domiciliés à Vrenches

2° Gas Augusta Eugénie, repasseuse,

de Forey (Suisse) domiciliée à Vevey

celibataire

née à Vevey, le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Jules Sébastien Joseph Gas, coureur,

et de Sophie Louise née Guenet, domiciliés à Vevey

Les publications ont eu lieu à Schwarzenburg le quatorze mai,
à Forey le dix-sept et vingt-quatre mai, aux Planches et
à Vevey le douze mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Contentement des père et
mère de l'époux

Signatures des époux :

Alexis Heber

Augusta Heber

Signatures des témoins :

Golay Paul

Trinkard Henri

Communiqué : à Schwarzenburg
et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Eng. Dupuis

N° 50.
Guidoux - Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guidoux Constant, employé à la gare,

de Cronay domicilié à Venex-Montreux

celibataire

né à Yronand, le vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante dix huit

fil de Constant Guidoux, tonnelier,

et de Lucie née Rod, domiciliés à Champtauxoz

2° Cheralley Mathilde, piqueuse,

de Champtauxoz domiciliée à Sâles-Montreux

celibataire

née à ^{Vaud} Franget, le vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Louis Cheralley, serrurier,

et de Léona née Stevenaz, domiciliés à Sâles

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Champtauxoz le
quinze mai, au château le treize mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Mollondin -
Domloy et Combremont - Combremont-le-Grand.

Signatures des époux :

Guidoux Constant
Guidoux Mathilde

Signatures des témoins :

P. Lorrive
P. Jordan

L'officier de l'état civil :

Rugny

N° 51

Monod - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juin* mil huit cent *trois* mil huit cent *quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monod Louis-François, cocher,*

de *Châtelard et de Noville* domicilié aux *Ranches*

célibataire

né aux *Ranches, le quatorze Décembre* mil huit cent *soixante deux*

fils de *François Louis Monod, viticulteur,*

et de *Louise-Marie Henriette née Fasnacht, aux Ranches*

2° *Chevalley Louise, ménagère,*

de *Châtelard* domiciliée au *Chêne*

célibataire

née à *Cherney, le vingt-deux Août* mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Charles Chevalley,*

et de *Marie-Louise née Dupiray, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Ranches le dix-huit mai, à Noville le dix-neuf mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.*

Signatures des époux :

Monod L.

Louise Monod

Signatures des témoins :

Monod Auguste

Marmillod Charles

Communiqué : à *Villeneuve*

L'officier de l'état civil :

Auguste Dupuis

N° 52.
Kalbfuss - Pernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kalbfuss Ami-François, employé au tramway,

de Ste-Croix domicilié à Clarens

célibataire

né à Lausanne, le quinze Août mil huit cent quatre-vingt deux

fil de Henri-François Kalbfuss, charpentier,

et de Constance née Tüchler, domiciliés à Allon

2° Pernet Hélène, lingère,

de Lamont-dessus domiciliée à Allon

célibataire

née à Allon, le dix mai mil huit cent quatre-vingt cinq

filles de François-Louis Pernet, agriculteur,

et de Adèle née Crosset, domiciliés à Allon

Les publications ont eu lieu à Ste-Croix, à Allon et au Châtelard le vingt-huit Avril, aux Granges de Ste-Croix et à Lamont-dessus le vingt-neuf Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Consentement du père de l'épouse

Communiqué : à Ste-Croix, à Lamont-dessus et à Allon

Signatures des époux :

François Kalbfuss

Hélène Kalbfuss

Signatures des témoins :

H. Kalbfuss

J. Freymond

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N° 53
 Metz - Kissling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Metz Jean, coiffeur,

de Diebach (Bergabern, Bavière) domicilié à Trait-Pontbeug

celibataire

né à Diebach, le vingt un Octobre mil huit cent soixante huit

fil de Jacob Metz, tailleur,

et de Catherine née Grimm, domiciliés à Diebach.

2° Kissling Marie-Emilie, négociante,

de Wattenwyl (Berne) — domiciliée à Trait-Pontbeug

celibataire

née à Hilterfingen, le sept Avril mil huit cent soixante onze

(Berne) fille de Jacob Kissling, défunt,

et de Maria-Louise née Läderach, au Trait

Les publications ont eu lieu à Diebach le vingt-deux Avril
 au cinq Mai, à Wattenwyl et aux Planches le
 vingt-deux Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications et de
 non opposition

Permis de célébration du Dep.
 de justice et Police du
 10 Mai 1903.

Communiqué : à la Chancellerie
 et à Wattenwyl.

Signatures des époux :

Jean Metz

Marie-Emilie Metz Kissling

Signatures des témoins :

Henni Schoch

M. Lindenmeyer, Jr.

L'officier de l'état civil :

Emil Brufais

N° 54.

Rossier - Morellon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin ^{mil neuf cent trois} _{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Louis-Emile, boulanger,

des Tarennes et de Rougemont domicilié à Cherney - Ponteux

célibataire

né à Pully, le premier avril mil huit cent soixante-dix-huit

fil de Edouard Rossier

et de Emma-Antoinette-Louise née Jaquillard, défunte

2° Morellon Emma, cuisinière,

de Pollent domiciliée à Cherney

célibataire

née à La Chaux le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

(près St. Croix) fille de Jean-Henri Morellon, cordonnier, à Ponticher,

et de Estelle-Louise née Jeannet, défunte

Les publications ont eu lieu aux Tarennes et à Pollent le dix-neuf
sept, à Rougemont et au Châtelard
le dix-huit sept de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Oron, à Rou-
gemont et à Ballens-Mollens

Signatures des époux :

Louis Rossier.

Emma Morellon.

Signatures des témoins :

F. Berod
G. Berod

L'officier de l'état civil :

Emil Ripart

Par jugement du Tribunal civil du District de Yveronne rendu en date du 7 juin 1917 déclaré définitif et exécutoire le 5 juillet 1917. le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 juillet 1917
L'officier de l'état civil :
E. Bertholet

N° 55
Aubert-Viret

Aujourd'hui dix-neuf juin mil huit cent ~~quatre-vingt-~~ trois

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Aubert Elie François, mason

Lieu d'origine et de domicile :

de Planches domicilié à Vénex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vénex, le vingt-huit juin mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fils de François Adrien Aubert, serrurier,

domicile des parents :

et de Marie Elise, née Troillet, demeurés à Vénex

Nom et profession de l'épouse :

2° Viret Louise Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully (H. de Savoie) domiciliée à Vénex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lully, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fille de Félicx Viret, agriculteur,

domicile des parents :

et de Jeanette, née Delia, demeurés à Coppet.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à aux Planches et au Châtelard
le vingt-huit, à Lully le vingt-quatre et le vingt
un juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
Consentement des père et
mère de l'épouse

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Elie Aubert
Louise Aubert

Signatures des témoins :

M. Aubert
F. Chassat, fab.

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 56.
Seingre - Delaloye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent trois mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seingre Hermann, cuisinier,

de Monthey (Valais) domicilié au Trait - Monthey

célibataire

né à Genève, le dix huit Octobre mil huit cent soixante seize

fil de François - David Seingre, défunt,

et de Elise Marie - Julienne Paud, à Pafongex (Valais)

2° Delaloye Marie - Bernadette, sans profession,

de Ardon (Valais) domiciliée à Ardon

célibataire

née à Ardon, le dix Août mil huit cent soixante quatorze

filles de Frédéric Delaloye, agriculteur,

et de Thérèse née Gaillard, domiciliés à Ardon

Les publications ont eu lieu à Monthey le sept juin, à Ardon et aux Planches le six juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Hermann Seingre
Bernadette Seingre

Signatures des témoins :

Yvonne Bédier
Delise Auguste
Constant Oudet

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Communiqué : à Monthey et à Ardon

N° 57
Aubert-Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Aubert Auguste, concierge d'hôtel,

de Planches domicilié à Non-Point-Fontaine

celibataire

né à Pelleciaz, le vingt-sept mai mil huit cent soixante-huit

(Planches), fils de François Louis Aubert, défunt

et de Marie Madeleine née Cocharde, aux Planches.

2° Richard Sophie-Alice-Lucie, demoiselle

de Bex domiciliée à la Corsaz (Fontaineux)

celibataire

née à Glion, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-sept

filles de Samuel Louis Emmanuel Richard, défunt,

et de Marie Louise née Pottier, à la Corsaz

Les publications ont eu lieu à Planches le huit juin et à Bex le onze juin courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications
et de non opposition

Les actes de naissance des époux
sont aux: Volume XII folio 29,
et Volume XI folio 259.

Communiqué : à Bex.

Signatures des époux :

Auguste Aubert
Alice Aubert

Signatures des témoins :

Charles Aubert
Minig.

Rosalie Aubert
L'officier de l'état civil :

Auguste Pottier

N° 58

Sheulaz-Cognoz

Aujourd'hui *neuf juillet* mil neuf cent *trois*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Sheulaz Emile-Henri, employé au tramway*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bex* domicilié aux *Planches-Soubey*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bex, le vingt-six mai* mil huit cent *soixante dix neuf*

Noms, profession et

fil de *Charles-Frédéric Sheulaz, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Marie-Marguerite née Pischhoff, domiciliés à Bex.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cognoz Julie-Josephine, blanchisseuse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Salvan (Valais)* domiciliée à *Bex*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Polle, le vingt quatre avril* mil huit cent *soixant-dix huit*

Noms, profession et

filles de *Pierre-Frédéric Cognoz, exploitateur de terre,*

domicile :

et de *Marie-Étienne née Rochatay, domiciliés à Bex.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bex le dix-huit juin, à Salvan le vingt juin et aux Planches le dix-sept juin de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Sheulaz Henri
Josephine Sheulaz

Signatures des témoins :

Maurice
Richard

Communiqué : à *Bex et à Salvan*

L'officier de l'état civil :

Auguste Probst

N° 59.
Maillard Dreyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet ^{mil neuf cent ~~soix~~}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maillard Edouard Albert Michel, jardinier,de Vevey domicilié à VilleneuveCélibatairené à Vevey, le vingt-quatre septembre mil huit cent soixant-dix-huitfils de Michel Maillard,et de Anna-Clemence née Kicky, défunts2° Dreyer Maria, négociante,de Trub (Berne) domiciliée à ux PlanchesCélibatairenée à Leggimyl, le sept Octobre mil huit cent soixant-huitfille de Samuel Dreyer, agriculteur,et de Maria née Lehmann, à Utigen près Thourne

Les publications ont eu lieu à ux Planches le deux juin,
à Trub et à Vevey le treize juin, à Villeneuve le
quinze juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Villeneuve du
7 juillet 1903.

Communiqué : à Vevey, à Villeneuve
et à Trub.

Signatures des époux :

E. MaillardMaria Dreyer

Signatures des témoins :

F. Maillard,L. Cochard,

L'officier de l'état civil :

J. Passet

N° 60.
Reato - Vailler

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent ~~trois~~
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Reato Fortuné-Valentin, manoeuvre - mineur
de San Giustina in Colle (Padoue Italie) domicilié à Vernex - Pontbeug
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Fratte, le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-sept
(C^{ors} de San Giustina)
fils de Pierre Reato
et de Marina née Segato, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Vailler Maria-Veronica, fille d'office,
de St. Nicolas (Aoste, Italie) domiciliée à la Runnaz - Pontbeug
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à St. Nicolas, le vingt-un février mil huit cent soixante quinze
fille de Costantino Vailler, agriculteur,
et de Marie née Gerboe, domiciliés à St. Nicolas

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à San Giustina in Colle et à St. Nicolas les sept et quatorze juin, et au Châtelard le vingt-pai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition
Permis de célébration délivré
par le Dep. de justice
et Police le 7 juillet 1903.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :
Reato Fortunato
(l'épouse déclare ne savoir signer)

Signatures des témoins :
Joseph Parazzini
Carlo Francesco

L'officier de l'état civil :
Aug. Propis

N° 61

Aellen - Martano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le douze Avril mil neuf cent dix, - déposé exécutoire le vingt-huit juin suivant, - le Tribunal civil du District de Terey a déclaré par le divorce le mariage des époux Aellen-Martano, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé, par défaut, contre le mari, en vertu de l'article 46, lettre d, de la loi du 24 Décembre 1844. Induit le quatorze juillet mil neuf cent dix, par ordre du Département de Justice et Police (Office du 13 juillet 1906, n° 3289) et sur production d'un extrait du jugement. L'officier de l'état-civil: Eug. Prjois

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Aellen Albert, agriculteur, de Gessenay (Berne) domicilié aux Planches célibataire

né à Veiffaux, le vingt-six janvier mil huit cent soixante quinze fils de Jean-Auguste Aellen, agriculteur, et de Marie-Louise-Julie née Steiner, domiciliés aux Planches
2° Martano Marie, sans profession, de Charannes le Chêne domiciliée aux Planches célibataire

née aux Planches, le premier mai mil huit cent quatre-vingt trois fille de Louis Martano, et de Marie-Julie née Jacouin, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Gessenay le deux juillet, à Charannes le Chêne le trois juillet, et aux Planches le trente juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition - Acte d'origine de l'époux (les actes de naissance sont aux Vol. XIII folio 5 - Vol. III folio 21)

Communiqué : à Gessenay et à Yvonand.

Signatures des époux :

Aellen Albert
Marie Aellen

Signatures des témoins :

A. Rothmann professeur
Perrelet

L'officier de l'état civil :

Eug. Prjois

N° 62
 Ottesen - Gyger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ottesen Jacob - Wilhelm, *comile, porteur d'hôtel,*
 de Bâle-Ville domicilié aux Planches-Ponckewitz
 célibataire

né à Cannstatt, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-huit
 (Wurtemberg),
 fils de Jacob - Otto Dietrich Ottesen, défunt,
 et de Lydia - Wilhelmine née Geering, à Lantanne.
 2° Gyger Marie, *repasseuse,*
 de Gettenay (Porne) domiciliée à Vernes-Ponckewitz
 célibataire

née à Glion, le vingt-sept juillet mil huit cent soixante-dix
 fille de Gottlieb Gyger,
 et de Anna née Krenger, défunte

Les publications ont eu lieu à Bâle le vingt juin, à Gettenay
 le dix-sept juin au Châblard & aux Planches le
 seize juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux
 Certificats de publications
 & de non opposition

Communiqué : à Bâle-Ville et
 à Gettenay

Signatures des époux :

J. Ottesen
 M. Gyger

Signatures des témoins :

M. Michel

L'officier de l'état civil :

Eug. Arp

N° 63
 Gillieron - Ruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit juillet* ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillieron Auguste, boulanger,*
 de *Siraz et de Serrion* domicilié à *Brent*
célibataire

né à *Banderettes, le premier Septembre* mil huit cent *soixante quatre*
 fils de *Jean-Samuel Gillieron*
 et de *Judith-Marie née Ducret, à Villette*

2° *Ruchet Sophie, Haline, ménagère,*
 de *Ollon* domiciliée à *Brent*
célibataire

née à *Ollon, le vingt-cinq Avril* mil huit cent *soixante quatre*
 fille de *Charles-Louis-François Ruchet, agriculteur,*
 et de *Fanny née Ruchet, domiciliés à Ollon.*

Les publications ont eu lieu à *Serrion le trois juillet, à Siraz*
et à Ollon le deux juillet et au Châtelard le premier
juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Auguste Gillieron
Sophie Gillieron

Signatures des témoins :

Hays
Richard

Communiqué : à *St-Saphorin,*
 à *Oron* et à *Ollon.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64.
Barone - Canova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un juillet* mil neuf cent *trois*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barone Secondo - Magis - Terzino, mason,*

de *Cesara (Novare, Italie)* domicilié à *Clarens*

célibataire

né à *Cesara, le vingt six Novembre* mil huit cent quatre-vingt un

fil de *François Barone, mason,*

et de *Louise née Primatesta, demeurés à Clarens*

2° *Canova Domenica - Giuseppe, sans profession*

de *Tralungo (Novare, Italie)* domiciliée à *Planchamp deffus*

célibataire

née à *Tralungo le vingt Décembre* mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de *Antoine Canova, mason,*

et de *Marie née Gilardino, demeurés à Planchamp deffus.*

Les publications ont eu lieu à *Cesara et à Tralungo les vingt huit
juin et cinq juillet, au Châtelard le neuf juin mil
neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition
Contentement des parents des époux
Permis de célébration du Dep. de
Justice & Police du 21 juillet 1903.*

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Barone Secondo

Barone Josephine

Signatures des témoins :

B. Moron

viennese

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 65

Aujourd'hui soit le trois mil neuf cent soixant
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Zimmermann Hechelmann

Nom et profession de l'époux :

1° Zimmermann Johannes, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oberflachs (Argovie)* domicilié aux *Flanches*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Oberflachs*, le *dix février* mil huit cent *soixante quinze*

Noms, profession et

fil de *Jacob Zimmermann, boucher*

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Leder, domiciliés à Oberflachs*

Nom et profession de l'épouse :

2° Hechelmann Elisabeth-Barbara, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reuten, près Lenzbourg (Sarine)* domiciliée à *Corsier sur Vevey*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Reuten*, le *vingt-un Avril* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

filles de *Halter Hechelmann, défunt*

domicile des parents :

et de *Catherine née Ruppflin, à Reuten (Sarine)*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oberflachs* le *vingt juin*, à *Reuten*
 et à *Corsier* le *quatre juin*, aux *Flanches* le *trois*
juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications et
de non opposition

Signatures des époux :

Jean Zimmermann
Elisabeth Zimmermann

Signatures des témoins :

J. P. Porchet.
J. L. L...

Communiqué : à *Oberflachs*, à

Corsier et à la *Chancellerie*.

L'officier de l'état civil :

J. P. Porchet

N° 66.
Haag - Tschanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Août mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Haag Leonard, jardinier,

de Bâle-Ville domicilié à Clarens

celibataire

né à Neuchâtel, le quatorze Novembre mil huit cent soixante onze

fils de Leonard Haag, papetier,

et de Sophie-Lisette née Porchat domiciliés à Neuchâtel.

2° Tschanz Marguerite, horlogère,

de Buchholzerberg (Berne) domiciliée à Bienne

celibataire

née à La Chaux-de-Fonds le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt un

fille de Christian Tschanz, agriculteur,

et de Anna-Elisabeth née Brechbill, aux Fontaines de ^(Neuchâtel) ~~Genève~~

Les publications ont eu lieu à Bâle le onze juillet, à Buchhol-
zerberg le dix juillet, à Bienne le neuf juillet
et au Châtelard le huit juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Bâle, à Buch-
holzerberg et à Bienne.

Signatures des époux :

L. Haag.

Marguerite Haag

Signatures des témoins :

Agas

E. Gottraux

L'officier de l'état civil :

Eng. Brupis

N° 64
Pot - Vannay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de
District de Vevry rendu
en date du 11 septembre 1931
définitif et exécutoire le 15 octobre
1931, le mariage inscrit ci-dessus
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, de la date en application
de l'art. 155, al. 2 du C.C.S.
Moudoux, le 24 octobre 1931

L'officier de l'état civil

[Signature]

com. de sept.

Aujourd'hui huit Août

mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pot Adrien - Basimie, journalier,

de Vouvry (Valais) domicilié au Chêne-Pontenue

célibataire

né à Vouvry, le quatorze Novembre mil huit cent soixante seize

fils de Elie Pot, agriculteur, à Vouvry,

et de Marie née Chervaley, défunte.

2° Vannay Anne Marie, blanchisseuse,

de Monthey (Valais) domiciliée au Chêne

célibataire

née à Monthey, le vingt-deux Décembre mil huit cent soixante seize

fille de Pierre - Louis Vannay, agriculteur, à Monthey,

et de Olympie née Chivria, défunte

Les publications ont eu lieu à Vouvry et au Châtelard le

vingt-un juillet, à Monthey le vingt-deux juillet

de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux

Certificats de publications

et de non opposition

Communiqué : à Vouvry et à

Monthey.

Signatures des époux :

Pot Adrien

Anne Marie Pot

Signatures des témoins :

Henri Thévenaz

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68.
Guillod - Burnier

Aujourd'hui quinze Août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

Nom et profession de l'époux :

1° Guillod Jean-Benest, contre-maître de fabrique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bas-Vully (Fribourg) domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sugiez Bas-Vully, le six Juin mil huit cent soixante-deux huit

Noms, profession et

de Jean-Louis Guillod, ouvrier,

domicile des parents :

et de Marianne née Chautems, domiciliés à Châtel

Nom et profession de l'épouse :

2° Burnier Suzanne-Marie, Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinières domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chermes, le deux Avril mil huit cent quatre-vingt-un,

Noms, profession et

de Louis-Jules Burnier, cultivateur,

domicile :

et de Suzanne-Marie née Dupraz, domiciliés à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bas-Vully le dix-huit juillet, à Rossinières le dix-huit juillet et au Châtelard le seize juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Certificats de publications
et de non opposition
(L'acte de naissance de
l'épouse est au Vol. II, folio 14)

Signatures des époux :

J. Guillod
S. Burnier

Signatures des témoins :

Guillod Charles
Burnier Victor

Communiqué : à Môtiers et à
Rossinières

L'officier de l'état civil :

Levy Dupuis

N° 69.
Guigon-Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Août* ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guigon David Emmanuel Théophile, agriculteur,*

de *Ormont-d'Alfort* domicilié à *Tallent*

célibataire

né à *Chêne, le vingt-un Octobre* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *David Emmanuel Guigon,*

et de *Henriette-Jeanne née Seixer, défunte.*

2° *Martin Marie-Lina, sans profession,*

de *Château d'Orx* domiciliée à *Petit*

sœur de Louis-Constant-Armi Martin des Le Bois Mars
mil neuf cent deux,

née à *Blonay, le vingt-deux juillet* mil huit cent *soixante onze*

fille de *Jean-Pierre Joly, défunt,*

et de *Suzanne-Françoise Olympie née Hury, à Blonay*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-d'Alfort le vingt-quatre juillet,*
à Château d'Orx le vingt-cinq juillet, à L'Étiage le vingt-
six juillet, et au Châtelard le vingt-trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte du premier mariage de l'épouse.
L'acte de décès de son premier mari
est au volume 10, folio 130.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *Ormont-d'Alfort.*

et à *Château d'Orx.*

Signatures des époux :

Guigon Théophile

Guigon Lina

Signatures des témoins :

R. Moiron

Jean Votyer

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis

N° 40
Boit-Rohde

Aujourd'hui vingt-sept Août mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Boit Nathanael Gotthold, professeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sommerfeld près Frankfurt ^(Allemagne) domicilié à Bon Port-Honneur

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sommerfeld le quinze Décembre mil huit cent cinquante-six

Noms, profession et

fils de Johann-Gottlieb Boit

domicile des parents :

et de Julie-Augusta née Bombe, tous deux décedés

Nom et profession de l'épouse :

2° Rohde Anne-Marie, née Dupuy, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Albenburg, Allemagne, domiciliée à Bon Port-Honneur

Etat civil :

veuve de Magnus-Friedrich-Bernhard Rohde ses

Lieu et date de la naissance :

le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Noms, profession et

née à Toulouse le vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante-quatre

domicile :

fille de François Dupuy, décedé.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sommerfeld du premier au vingt-sept
juillet, à Albenburg du cinq au dix-neuf juillet, et aux
Ranches le deux juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte du premier mariage de l'époux.
Acte de décès de son premier mari.
Certificats de publications et de non opposition
Rendus de célébration du Département
de justice et Police du 17 Août 1903.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gotthold Boit.
Anne Marie Rohde.

Signatures des témoins :

J. Dubois
Pirelli

L'officier de l'état civil :

E. Dupuy

N° 41.
 Borcard - Huguenin
 Dumittan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Août ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borcard Oscar, cariste,

de Châtelard domicilié à Tarel-Pontreux

célibataire

né à Tarel, le premier juin mil huit cent soixante dix huit

fil de Henri-Vincent Jules Borcard, agriculteur,

et de Elisabeth née Sagesser, domiciliés à Tarel.

2° Huguenin Dumittan, Antonie-Paris, femme de

de Loche et de La Chaux du Filieu domiciliée à Tarel

célibataire

née à Yverdon, le quatre novembre mil huit cent soixante onze

filles de Jamel Huguenin Dumittan,

et de Maline Louise née Ingilley, tous deux témoins.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le deux Août,
au Loche et à La Chaux du Filieu le treize Août de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
(L'acte de naissance de
l'épouse est au Vol. I,
folios 262)

Communiqué : au Loche et à
La Chaux-du-Filieu.

Signatures des époux :

Borcard Oscar

Antonie Borcard

Signatures des témoins :

J. Guenif
J. Cochon

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 72
Pasche-Jurkinder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Août mil neuf cent trois
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche Louis-Henri, jardinier,

de Servion domicilié à Servion

celibataire

né à Crissier, le cinq février mil huit cent soixante quinze

fils de Pierre-Louis Pasche,

et de Fanchette Jélie née Jaquenoud, défunte

2° Jurkinder Adélaïde-Louise, domestique,

de Fribourg domiciliée à Bon Port

celibataire

née aux eaux-vives le quatorze février mil huit cent quatre vingt,

fille de Joseph-François Barier Jurkinder,

et de Marie Claudine née Chiller, défunte

Les publications ont eu lieu à Servion le sept Août, à Fribourg
et aux Planches le six Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Pasche Henri

Pasche Adélaïde

Signatures des témoins :

F. Jung

F. Waldspuhl

Communiqué : à Oron et à

Fribourg.

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 43
Alliger. Bohrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui levent - un Août mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Alliger Félix-Johann-Otto, boursier,
de Waldorf (Leipziger, Bohême, autrichien) domicilié au Trait - Pontreue
célibataire

né à Lobau (Saxe) le seize Mai mil huit cent soixante quatre
fils de Andreas Alliger, défunt,
et de Marie née Heidrich, à Dresse

2° Bohrer Selina-Lydia, sans profession,
de Laufon (Perne), domiciliée à Wartigny
célibataire

née à Laufon, le seize Octobre mil huit cent soixante dix neuf
fille de Lazar Bohrer, défunt,
et de Joséphine née Götiger, à Wartigny

Les publications ont eu lieu à Leipziger le ? Laufon
et à Wartigny le vingt-sept juillet, aux Planches le vingt cinq
juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de
non opposition
Permis de célébration du
Département de justice & Police
du 31 Août 1903

Communiqué : à la Chancellerie
à Laufon et à Wartigny.

Signatures des époux :

Félix Alliger
Selina Alliger

Signatures des témoins :

Ferdinand Grierson
Maître

L'officier de l'état civil :

Eugène Prieis

N° 44.
Dost - Dost

Aujourd'hui vingt Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dost Frédéric Emile, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grüna près Chemnitz (Saxe) domicilié à la Pourmay-Pombour

Etat civil :

divorcé en troisièmes nocces d'avec Christiane née Peisswanger des
le vingt-six juin mil neuf cent trois,

Lieu et date de la naissance :

né à Grüna, le premier juillet mil huit cent quarante-six

Noms, profession et

filis de Friedrich Auguste Dost,

domicile des parents :

et de Anna Wilhelmine née Klaus, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Dost Marie Agnes, négociante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grüna près Chemnitz (Saxe) domiciliée à la Pourmay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grüna, le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

filie de Charles-Henri Dost,

domicile :

et de Augusta Wilhelmine née Dost, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grüna du quatre au dix-neuf Août
et au Châtelard le vingt-huit juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
Certificat des précédents mariages de
l'époux. Acte du divorce,
Certificats de publications et de non
opposition. - Jours du Département de
Justice & Police du 26 Août 1903.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Emile Dost

Agnes Dost

Signatures des témoins :

J. Dubois

E. Rodière

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 45
Alessio-Stähli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent trois
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Alessio Lino-Stefano Antonio, marchand de vins,

de Asti (Alexandrie, Italie) domicilié à Venex

célibataire

né à Asti, le douze juillet mil huit cent cinquante dix neuf

fils de Giovanni Alessio, négociant, à Asti,

et de Maddalena née Bussa, défunte

2° Stähli Ida-Bertha, couturière

de Bonigen (Suisse) domiciliée à Interlaken

célibataire

née à Londres, le vingt-trois mars mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Pierre Stähli,

et de Maddalena née Abegglen, actuellement femme de Joseph Lugin, à Vevins-Hauts.

Les publications ont eu lieu à Asti les premier et huit mars, à Interlaken
le vingt-trois février et à Châtelain le vingt-deux février
de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition
Certificat de père de l'époux, et
acte de décès de la mère. Certificat
de la mère de l'épouse
Permis du Dep. de Justice & Police
du 12 Juin 1905
Communiqué : à la Chancellerie
et à Gsteig i. Interlaken

Signatures des époux :

Alessio
Ida Alessio

Signatures des témoins :

E. Rodwin
Emile Gillig

L'officier de l'état civil :

E. Rodwin

N° 46
 Delarze - Delarze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delarze Jules-Élie, agriculteur,

de Ollon domicilié à Ollon

célibataire

né à Ollon, le vingt-un mai mil huit cent cinquante-un

fils de François-Louis Delarze,

et de Marie-Élie née Amiquet, tous deux décédés

2° Delarze Aline-Lydie, couturière,

de Ollon domiciliée à Ollon (à Terschiez)

veuve de François-Alexis Delarze dès le premier février mil neuf cent deux,

née à Aigle, le quatorze février mil huit cent soixante-cinq

filles de Louis-Félix Nicolier, ancien instituteur,

et de Sylvie née Guery, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Ollon le vingt-sept août et à Huesmes le vingt-neuf août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
 délivrée par l'officier de
 l'état-civil d'Ollon,
 le 12 Septembre 1903

Communiqué : à Ollon.

Signatures des époux :

Jules Delarze
 Lydie Delarze

Signatures des témoins :

A. Courtois
 [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

En date du sept. février mil neuf cent onze le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration, à titre gratuit, de Lina Pujolas, née Jenni, femme divorcée de Anselme Victor Pujolas, dont l'acte de mariage est ci. contre. d'après le droit de cité du canton de Berne et de la commune de Wahlern. Inscrit le vingt quatre février mil neuf cent onze suivant l'officier de l'état civil de Justice et Police du Canton de Berne du 23 février 1911, N° 1234, accompagnant une décision du Conseil d'Etat de Berne du 14 février 1911.

Folio 188

Registre des mariages

L'Officier de l'état civil: *Eug. Puyois*

N° 44
Pujolas - Jenni

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Pujolas Anselme Victor, chef de cuisine,
de Nimes domicilié à Ternex Pontreux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Nimes, le premier Septembre mil huit cent soixante-dix
fils de Jean Baptiste Cyrille Pujolas, cuisinier,
et de Victoire née Pinet, domiciliés à Nimes

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Jenni Lina, cuisinière,
de Wahlern (Berne), domiciliée à Chailly Pontreux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Schwarzenbourg, le deux Décembre mil huit cent soixante-dix-neuf
fille de Jean Jenni, aiguilleur,
et de Catherine née Schmid, domiciliés à Schwarzenbourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nimes le onze & dix-neuf juillet
à Schwarzenbourg le dix-neuf Août & au Châtelard
le dix-sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition. Consentement des père & mère de l'époux.
Permis de célébration du Dep. de Justice et Police du 4 septembre 1913

Signatures des époux :

Anselme Pujolas
Lina Pujolas

Signatures des témoins :

Geo Berner
E. Haas

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

Par jugement du onze juillet mil neuf cent dix, - déclaré définitif le vingt quatre septembre suivant - le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré par le divorce le mariage des époux :

'Pujolas - Jenni' dont l'acte est ci. contre. Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu des articles 46, lettre b de la loi fédérale du 24 septembre 1884, et 231 du code civil français.

Inscrit le vingt-sept septembre mil neuf cent dix ensuite de communication d'un extrait de jugement en divorce.

L'Officier de l'état civil *Eug. Puyois*

N° 48.
Macherel Wicht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par décision du 22 juin 1932
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu' Joseph Philippe Macherel
est désigné comme étant originaire
non seulement de Chénens et de Fribourg,
mais encore d'Autigny.

Moudrez, le 24 juin 1932

L'officier de l'état civil

[Signature]

Comm. : Autigny, Fribourg et Spondes
le 24 juin 1932

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Macherel Joseph Philippe, agriculteur,

de Chénens et de Fribourg domicilié à Chailly-Pontoux

célibataire

né à Chénens, le trois Octobre mil huit cent soixante dix sept

fils de Jean Joseph Macherel,

et de Marie Virginie née Berbet, tous deux décédés.

2° Wicht Philippine, négociante,

de Seneclès (Fribourg) domiciliée à Chailly

célibataire

née à Bellane le dix sept Janvier mil huit cent quatre vingt trois

fille de Pierre Etienne Wicht, agriculteur, à Chailly

et de Anne Marie née Bodourey, défunte

Les publications ont eu lieu à Chénens & à Fribourg le trois
Septembre, à Seneclès le cinq Septembre et au
Châtelain le deux Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux

Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Autigny, à
Fribourg et à Spondes

Signatures des époux :

Macherel Philippe
Philippine Macherel

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79
Meyer-Jaccoud

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meyer Charles Alfred, ingénieur,
 de Jurich domicilié à Lausanne
célibataire

né à Jurich, le dix huit mil huit cent soixante huit
 fils de Jean Charles Meyer, libraire, à Jofingue,
 et de Sophie née Cloux

2° Jaccoud Armande Louise, sans profession,
 de Quindoux domiciliée à Sales (Etombes) Pontreux
célibataire

née à Etombes, le trois Septembre mil huit cent quatre vingt trois
 fille de Alfred Louis Jaccoud, entrepreneur de gyproserie,
 et de Henriette Louise du Chêneaux, domiciliée à Sales

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois Septembre
à Jurich, à Quindoux & à Lausanne le cinq Septembre de
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de célébration
de l'officier de l'état civil
de Lausanne, du 23
Septembre 1903.

Communiqué : à Cherbes, à
Lausanne et à Jurich.

Signatures des époux :
A. Meyer
A. Meyer

Signatures des témoins :
Louis Jaccoud
E. Rodoux

L'officier de l'état civil :
E. P. P. P.

N° 80.

Aujourd'hui *vingt-six Septembre* mil neuf cent ~~quatre-vingt-~~ *trois*

van der Bij - Junier

Nom et profession de l'époux :

1° van der Bij Gustave - Drenvels, typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dragten (Friesland, Hollande)* domicilié à *Trait - Pouboue*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Poudon, le vingt-deux Mars* mil huit cent *quatre-vingt,*

Noms, profession et

fils de *Pierre van der Bij, défunt,*

domicile des parents :

et de *Lucy - Henriette née Badoux, à Poudon*

Nom et profession de l'épouse :

2° Junier Julia - Marie, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de *origine française* domiciliée à *Trait - Pouboue,*
— *et précédemment à Paris, 16^{ème} arr.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *St Germain en Laye, le dix huit février* mil huit cent *quatre-vingt deux*

Noms, profession et

fille de *Marie - Xavier Junier, à Paris,*

domicile :

et de *Marie - Octavie née Venault, décedée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dragten et à Paris les cinq et douze*
juillet, et aux Planches le premier juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition

Permis de célébration du
Département de Justice
à Police du 17 Septembre 1903

Communiqué : *à la Chancelleuse*

Signatures des époux :

G. van der Bij
J. van der Bij

Signatures des témoins :

E. Bodu
.....

L'officier de l'état civil :

.....

N° 81.
Kuffer - Hindlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kuffer Friedrich, électricien,

de Obersteckholz (Bern) domicilié à Crin-Pontreux

célibataire

né à Fribourg, le seize Juin mil huit cent quatre vingt un

fils de Anna-Maria Kuffer, à Glion

et de

2° Hindlin Christine, repassute,

de Kerns (Unterwald le Haut) domiciliée à Crin

célibataire

née à Leuziwyl, le onze Septembre mil huit cent soixante dix neuf

fille de François Hindlin,

et de Josephine Niederberger, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lotzwyl le vingt-une Août, à Kerns
le quatre Septembre & au Châtelard le vingt-quatre Août
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Friedrich Kuffer
Christine Kuffer

Signatures des témoins :

Hubler Ernst.
Kuhn Charles

Communiqué : à Lotzwyl et
à Kerns.

L'officier de l'état civil :

Eng. Kopp

N° 84.

Fiorina Monaco

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent *trois*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fiorina François-Paul, serrurier,*
de *Valpelline (Aoste, Italie)* domicilié à *Verney-Montreux*
célibataire

né à *Valpelline (Aoste)* le *dix février* mil huit cent ~~soixante dix sept~~
fils de *Daniel Fiorina, fondeur,*

et de *Augustine-Domenica née Bovis, domiciliés à Aoste*

2° *Monaco Lucie-Elisabeth-Rose, sans profession*
de *Carandone (Novare, Italie)* domiciliée à *Verney-Montreux*
célibataire

née à *Verney* le *huit février* mil huit cent ~~quatre vingt deux~~
fille de *Pierre-Constantin Monaco, menuisier,*
et de *Marie-Philomène née Chollet, domiciliés à Verney.*

Les publications ont eu lieu à *Valpelline* les *dix y treize*
Septembre y au *Châtelard* le *dix-neuf* ~~trois~~ ^{*trois*} de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de
non opposition
Permis de célébration du Dépar-
tement de justice y Folio du
30 Septembre 1903

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

François Fiorina
Lucie Fiorina

Signatures des témoins :

Gattoni Dominique
J. Manzini

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

Par lettre de bourgeoisie reçue le dimanche
matin à Verney le 21 janvier 1903, et visé par
le conseil d'état dans le délai légal Fiorina
François Paul, désigné ci-dessus, a été reçu avec sa
famille au nombre des bourgeois de la commune
de Sullens.

Montreux, le 20 Mars 1903.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

E. P. P. P.

N° 83
Seyraz-Messaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-
trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Seyraz Louis, ingénieur

de Rivaz domicilié à Vernex-Montoux

celibataire

né à Pompierre le vingt Mars mil huit cent soixante quatre

fils de Louis Seyraz, ancien pasteur à Lausanne

et de Caroline Julie Suzanne née Lederrey, défunte

2° Messaz Clara, sans profession

de l'Isle domiciliée à Vernex

celibataire

née à Vernex le premier Juillet mil huit cent soixante seize

fille de Jules Henri Messaz, ancien négociant

et de Marie Augustine née Parbeyat, domiciliée à Vernex

Les publications ont eu lieu à Rivaz le six Septembre

à l'Isle le quinze Septembre et au Châtelard
le quatorze Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. Celui de l'épouse et au folio 51 de volume I de Montoux. Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Chexbres, et à l'Isle.

Signatures des époux :

L. Seyraz
Clara Seyraz

Signatures des témoins :

H. Messaz
L. Seyraz

L'officier de l'état civil :

H. Bossuet

N° 84

Bienstadt - Friezer

Aujourd'hui de Octobre mil neuf cent ~~trois~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bienstadt Thomas - Theodore - Henri - Christian, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de suét anglais domicilié au Trait - Pontreux

Etat civil :

veuf de Sophie née Schulz des le sept janvier mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à Biesbaden, le six mai mil huit cent soixante
(Allemagne)

Noms, profession et

fil de Éberhard Johann Bienstadt, rentier, à la Pommottag Pontreux

domicile des parents :

et de Magdalena Franziska née Nicolay, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Friezer Sophie, rentière,

Lieu d'origine et de domicile :

de origine Hollandaise domiciliée au Trait - Pontreux
et précédemment à Amsterdam

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rotterdam, le neuf février mil huit cent soixante treize
Hollande

Noms, profession et

fille de Joseph Friezer, défunt,

domicile :

et de Sotatia née de Haan, à Amsterdam.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à aux Ranches le treize Septembre
de cette année, et à Amsterdam le ? Septembre.

La publication en Angleterre a été dispensée

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de
dispense. (L'acte de décès de
la 1^{re} femme de l'époux est au t. 9. fol. 229)
Formis de célébration du Dep. de
Justice & Police du 1^{er} Octobre 1903.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Bienstadt
Sophie Bienstadt

Signatures des témoins :

J. Feilay
Louis Verboer

L'officier de l'état civil :

Ch. Dupuis

N° 85.
Lambelet-Ketterer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lambelet Edouard-Louis-Charles, pasteur,

de Forel (Sarraz) domicilié à Rossinière

célibataire

né à Vevey, le cinq février mil huit cent soixante-dix

fils de Jean-François-Samuel Lambelet, défunt,

et de Valine née Courne, à Rossinière

2° Ketterer Marie-Louise, sans profession,

de Eichel (Baden) domiciliée au Bâlet-Pontreux

célibataire

née au Bâlet, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-seize

fille de Alois Ketterer, défunt,

et de Marie née Traders, domiciliée au Bâlet

Les publications ont eu lieu à Forel le dix-huit, à Eichel le

dix-neuf, au Châtelard le vingt-neuf & à Rossinière le

vingt Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autrescriptions de célébration
de l'officier de l'état-
civil de Rossinière, en
date du 14 Octobre 1903.

Communiqué : à Forel, Rossinière,
et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Lambelet
Marie-Louise Lambelet

Signatures des témoins :

J. Kuech
O. J. Bueh

L'officier de l'état civil :

Eug. Prigent

N° 86.
Flükiger - Chollet

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Flükiger Paul, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kuttwyl (Neuch) domicilié à Oront

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oront, le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Charles Louis Flükiger, menuisier,

domicile des parents :

et de Marie Sophie née Pilet, à Oront

Nom et profession de l'épouse :

2° Chollet Marie, agricultrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Paracon domiciliée à Leyserand, vers St-Léger

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Leyserand, le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt quatre,

Noms, profession et

fille de Jean François Chollet, agriculteur,

domicile :

et de Françoise Parquerite Haline née Guex, à Leyserand.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kuttwyl & à Paracon le vingt-neuf Août
au Châtelard et à St-Léger La Chiesaz le vingt-huit Août
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Pièces déposées~~
Actes de naissance des époux. - Certificats de publications
et de non opposition. - Consentement du père de l'épouse.

Signatures des époux :

Paul Flükiger
Marie Flükiger

Signatures des époux :

Marie-Louise Lambellet

Signatures des témoins :

Jean François Chollet

Signatures des témoins :

J. Buech

Officier de l'état civil.

Eug. Dreyfus

Les signatures ci-dessus sont nulles.

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyfus

communiqué à Kuttwyl, à Palézieux
et à St-Léger.

N° 84
Hunziker-Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hunziker Henri-Adolphe, employé postal*
 de *Kirchleerau (Argovie)* domicilié à *La Tour de Peilz*
célibataire

né à *Vevey, le dix huit* mil huit cent *quatre vingt,*
 fils de *Adolphe Hunziker, employé postal,*
 et de *Célestine née Duboux, domiciliée à La Tour de Peilz*
 2° *Cottier Justine Marie dite Hélène, cuisinière,*
 de *Aubonne et Rougemont* domiciliée à *Tarel sur Clavens*
célibataire

née à *Aubonne, le dix-huit Avril* mil huit cent *soixante dix neuf*
 fille de *Jaques-Louis-Charles-Emanuel Cottier, Aubonne,*
 et de *Marie-Sophie née Richard*
 Les publications ont eu lieu à *La Tour de Peilz le dix Août, au Châtelard*
et à Rougemont le onze Août, à Aubonne le quatorze Août,
et à Kirchleerau le quinze Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de La Tour de Peilz,
du 19 Septembre 1903.

Communiqué : à *Kirchleerau,*
 à *La Tour de Peilz, à Aubonne,*
 & à *Rougemont.*

Signatures des époux :

Hunziker
Hélène Hunziker

Signatures des témoins :

S. Cottier
Ch. Bicher

L'officier de l'état civil :

Eng. Dupuis

N° 88.
Clavel - Hozy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clavel Alfred, agriculteur,

de Aigle et Yverne domicilié à Veyflaux

celibataire

né à Chateau d'Oex, le vingt-six Août mil huit cent soixante dix neuf

fils de Emile Clavel,

et de Marie née Chapalaz, défunte

2° Hozy Fanny, cuisinière,

de Chateau d'Oex domiciliée à Veyflaux

celibataire

née à Chateau d'Oex, le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Jules David Hozy, charcutier, à Chateau d'Oex,

et de Suzanne Catherine née Müller, défunte,

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Yverne le vingt-deux Sept.

embre, à Chateau d'Oex le vingt-quatre Septembre, à l'Herz

le vingt-trois Septembre et à Veyflaux le dix-neuf Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Alfred Clavel

Fanny Clavel

Signatures des témoins :

Louis Dupertuis dit Briand

M. M.

Communiqué : à Aigle et
à Chateau d'Oex.

L'officier de l'état civil :

E. P. P.

N° 89.
Belloni-Höfli

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Belloni Gaetano - Sarto, Sarto,

Lieu d'origine et de domicile :

de Milan (Italie) domicilié à Crin-Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Milan, le onze Mai mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Biagio Belloni, Sarto, à Milan,

domicile des parents :

et de Maria née Chiappa, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Höfli Marie, Sarto,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schangnau (Berne) domiciliée à Crin-Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Chaux-de-Fonds, le dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fille de Maria Florina Höfli, cuisinière, à Pittlen (Glarus)

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Milan les six et treize Septembre
à Schangnau le quinze Septembre, et au Châtelard le quatorze
Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition -
Consentement du futur de l'épouse.
Permis de célébration du Dep.
de Justice et Police du 3 Octobre 1903.
Communiqué : à Schangnau.
x à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Gaetano Belloni
Marie Belloni

Signatures des témoins :

Guido Belloni
Poggi Cesare

L'officier de l'état civil :

Eng. Poggi

Ce Volume se termine par le Numéro 89 des inscriptions de l'année
1903. Form. La suite se trouve dans le Volume commençant par le Numéro 90.
Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil - Eng. Poggi
Pontreux, le 17 Octobre 1903.



N° 89.
Belloni-Höfpli

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Belloni Gaetano - Sarto, Sarto,

Lieu d'origine et de domicile :

de Milan (Italie) domicilié à Crin-Pontreux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Milan, le onze Mai mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Biagio Belloni, Sarto, à Milan,

domicile des parents :

et de Maria née Chiappa, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Höfpli Marie, Sarto,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schangnau (Berne) domiciliée à Crin-Pontreux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Chaux-de-Fonds, le dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fille de Maria Florina Höfpli, cuisinière, à Pittlen (Glarus)

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Milan les six et treize Septembre, à Schangnau le quinze Septembre, et au Châtellard le quatorze Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition -
Consentement du futur de l'époux.
Permis de célébration du Dep.
de Justice et Police du 3 Octobre 1903.
Communiqué : à Schangnau.
x à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Gaetano Belloni
Marie Belloni

Signatures des témoins :

Guido Belloni
Poggi Cesare

L'officier de l'état civil :

Eng. Poggi

Ce Volume se termine par le Numéro 89 des inscriptions de l'année 1903. Form. La suite se trouve dans le Volume commençant par le Numéro 90. La que nous certifions. L'officier de l'état civil. Crin-Pontreux, le 17 Octobre 1903. Eng. Poggi



Noms

Prénoms

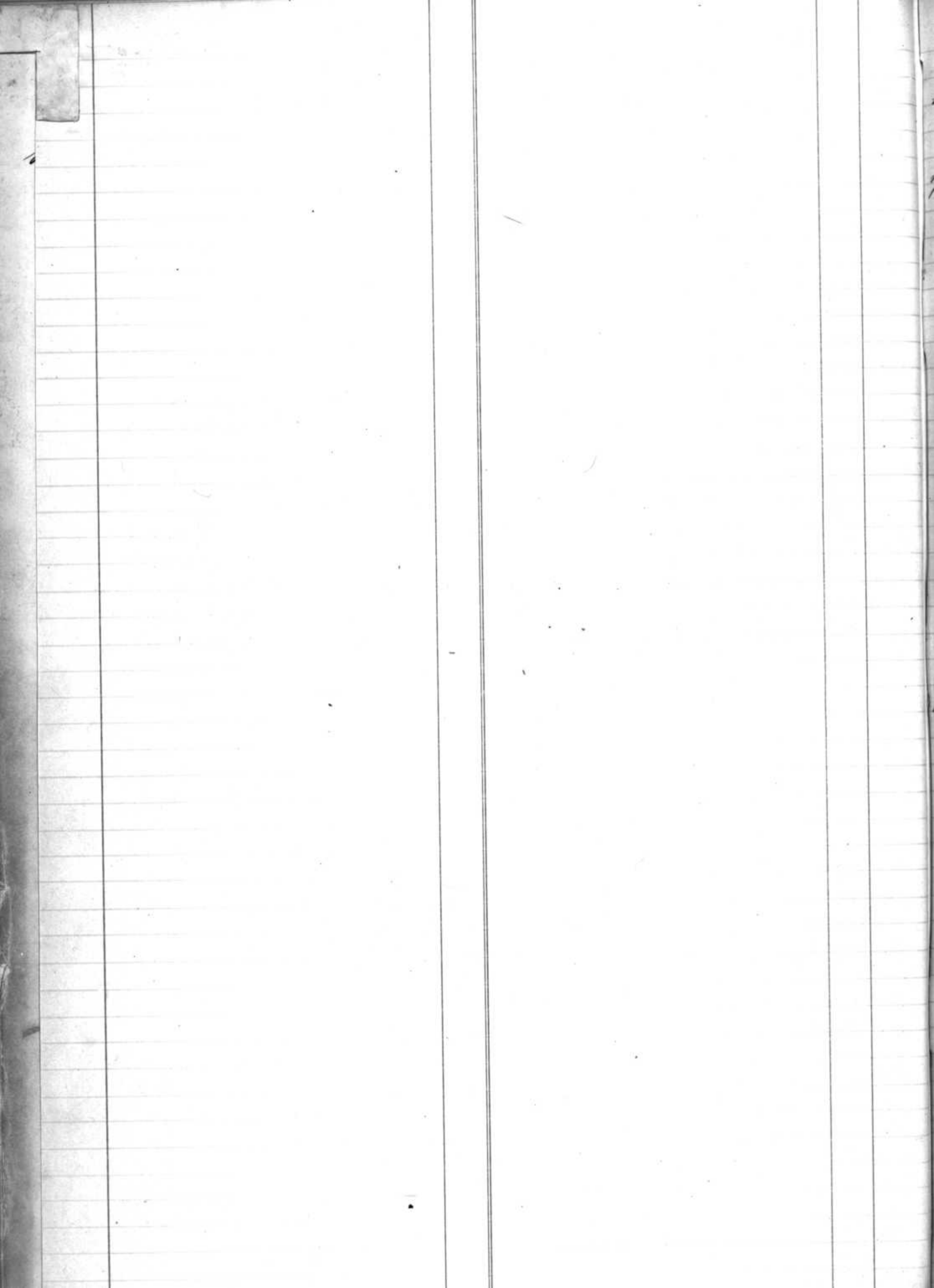
Folios

1902

Anet
Ansermet
Aebischer
Ansermoz
Ansermoz
Ansermoz
Avisolat
Allgöwer
Agosto
1903
Arnoldi
Aubort
Allmen (von)
Aubort
Aubort
Aellen
Alliger
Alessio

Marquerite - Eugénie 20
Henriette - Rosine 27
Jean - Pierre 33
Henri - Félix 36
Louisa 58
Elise - Alice 78
Louise - Cecile 82
Elisabeth 94
Cornélio - Marcellino 106
Joseph - Marie 115
Alphonse 116
Marie 153
Elie - François 166
Auguste 168
Albert 172
Félix - Johann - Otto 184
Piero - Stefano - Antonio 186

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

Prénoms

Folios

1901. Bron
 Roumoud
 Bucher
 1902. Baerismyl
 Blanc
 Baudin
 Blanc
 Busso
 Berger
 Balzi
 Bangerter
 Bisau
 Boy-de-la-Tour
 Buchs
 Boulay
 Bickler
 Bovard
 Bosshard
 Boulay
 Barbezat
 Brignoli
 Ballmann
 Brunner
 1903. Burky
 Besse
 Burnier
 Boray
 Boucq
 Bussy
 Barbey
 Bonjour
 Barone
 Barone
 Burkhalter
 Bertholet
 Ballenegger
 Burnier
 Blanc
 Brüllmann
 Blanc
 Busset
 Busso
 Bernard
 Barone

Julie 1.
 Alexandre - parin dit Edouard 2.
 Bertha - Lina 2.
 Berthe - Nathalie 15
 Victor - Elie 14
 Marie - Blotilde - Philomene 19
 Ida 22
 Jacques - Philippe 32
 Olga - Alexandrine - Elisabeth 38
 Jean 61
 Elisabeth 63
 Marie - Elisabeth 71
 Alfred - Henri 72
 Anne - Marie - Caroline 72
 Jules - Samuel 74
 Sophie - Louisa 75
 Elisa 77
 Robert 84
 Louis - Henri 85
 Marie 91
 Jean 92
 Anna 102
 Albert 109
 Lina 112
 Hélène - Elise - Julie 113
 Alice 114
 Emma 119
 Marie - Alice - Félicie 121
 Marie - César 122
 Charles - Othare 125
 Gustave - Henri 128
 Antoinette - Clément Vincent 129
 Adèle - Charlotte 129
 Rosa - Lina 135
 Alfred - David 141
 Berthold - Louis 148
 Marguerite 148
 Oscar 151
 Maria 152
 Thérèse 154
 Eugénie 156
 Louise - Joséphine - Mathilde 157
 Auguste 159
 Secondo - Biagio - Severino 165
White au verso

B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

1903
Smith

Burnier
Boit
Borcard
Bokker
Bienstadt
Belloni

Suzanne - Marie 149
Nathanael - Gotthold 181
Oscar 182
Selina - Lydia 184
Thomas - Theodore - Henri - Christian 195
Yacinto - Santo 200.

Noms

Prénoms

Folios

1902

Coendet
 Cochard
 Cochard
 Chesses
 Chesses
 Carnevali
 Cortard
 Chavailly
 Chesses
 Cheria
 Brisinel
 Chapelay
 Christen

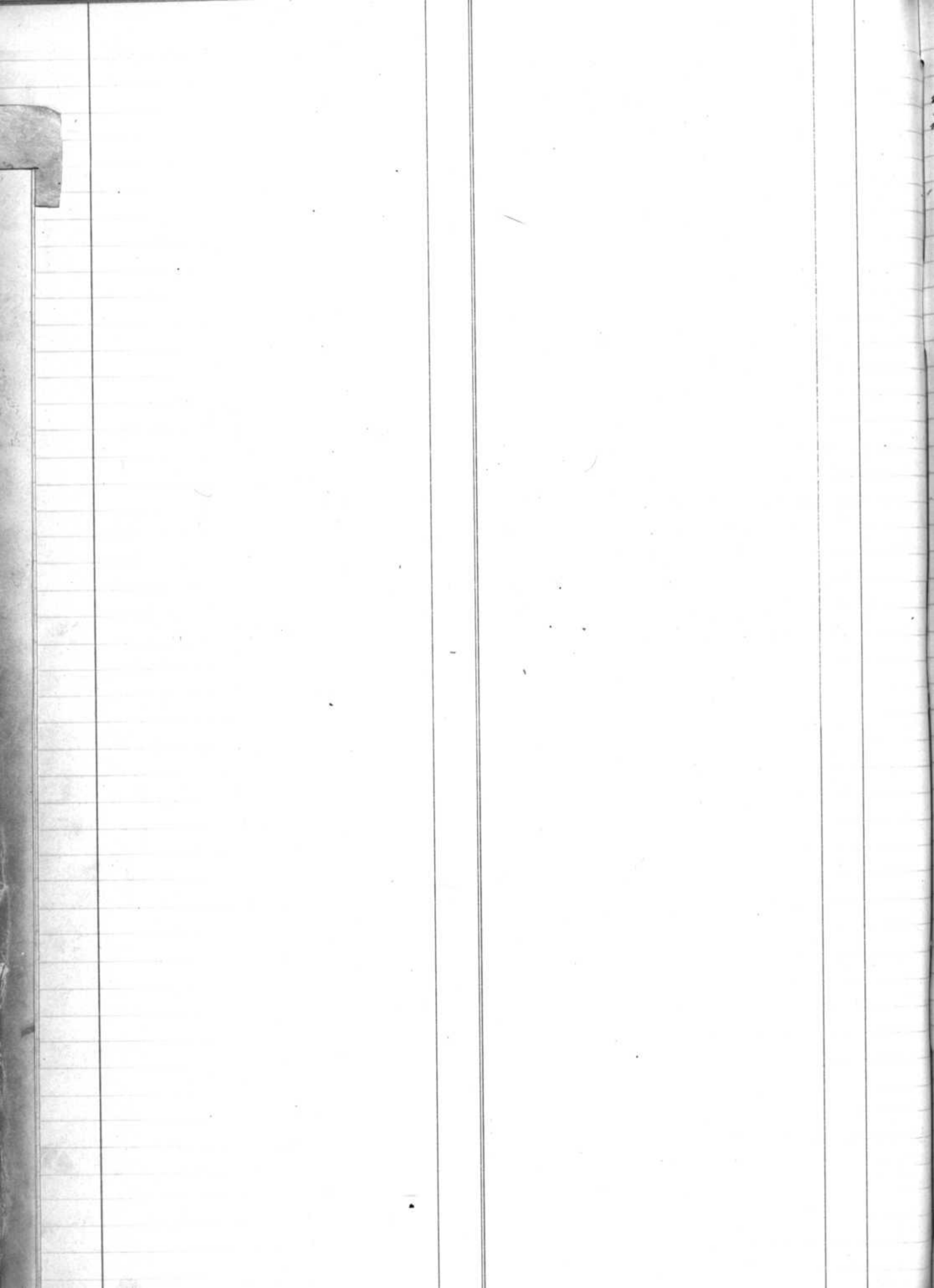
1903

Courtine
 Crausaz
 Chesses
 Caut
 Cavestri
 Cochard
 Chevalley
 Cochard
 Chevalley
 Chevalley
 Coquoz
 Canova
 Chollet
 Cottier
 Clavel

Emile
 Susanne
 Esther. Louise
 Charles. Auguste
 Marie. Adèle
 Jean - Antoine
 Josette. Pelanie
 Josephine. Staphanie
 Marie. Elise
 Jules. François
 Jean - Auguste
 Marie. Charlotte
 Marie. Susanne
 Clara. Hortense. Anysie
 Thysse
 Elisabeth
 Marie - Alice - Felicie
 Pierre - François - Rocco
 Maurice
 Sophie - Louise
 Julie
 Mathilde
 Louise
 Julie - Josephine
 Domenica. Giuseppa
 Marie
 Justine. Marie dite Helene
 Alfred

8
 17.
 25
 41
 41.
 46
 46
 62
 66.
 67
 87
 92
 99
 115
 120
 120
 121
 134
 140
 140
 151
 161.
 162
 169
 175
 197
 198.
 199

C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

Prénoms

Folios

1901 Duret
 1902 Dörig
 Lucros
 Desplando
 Duperris
 Dizerens
 Dizerens
 Debois
 Dupont
 Desargens
 Dubaucy
 Déforel
 Däppen
 Delacretaz
 Dutoit
 Duchoud
 Ducret
 Dreyer
 Dufaux
 1903 Debois
 Ducret
 Desponds
 Dupour
 Degenmann
 Degiez
 Das
 Delaloye
 Dreyer
 Dupuy
 Dost
 Dost
 Delarze
 Delarze

Ange - Frédéric	1.
Madeleine	2.
Rosa	12.
Charles - Alexandre	13.
Ernest - Jules	14.
Elise - Eugénie	40.
Lina - Aimée	42.
Louis - Ulysse	53.
Marie - Madeleine	56.
Fanny - Sophie - Aimée	57.
Marie - Henri - Guillaume	58.
Marie - Louise	67.
Elisa - Lina	68.
Henri - Louis	76.
Élie - Charles	80.
Eugénie	84.
Emma	88.
Marie - Susanne	99.
Jeanne - Esther	105.
Rodolphe - Eugène	126.
Ferdinand	136.
Maria - Sylvie	145.
Augusta - Marguerite - Susanne	146.
Marie - Selina	155.
Jean - Louis	156.
Augusta - Eugénie	160.
Marie - Bernadette	167.
Maria	170.
Anne - Marie	181.
Frédéric - Émile	185.
Marie - Agnès	185.
Jules - Élie	187.
Aline - Lydie	187.

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

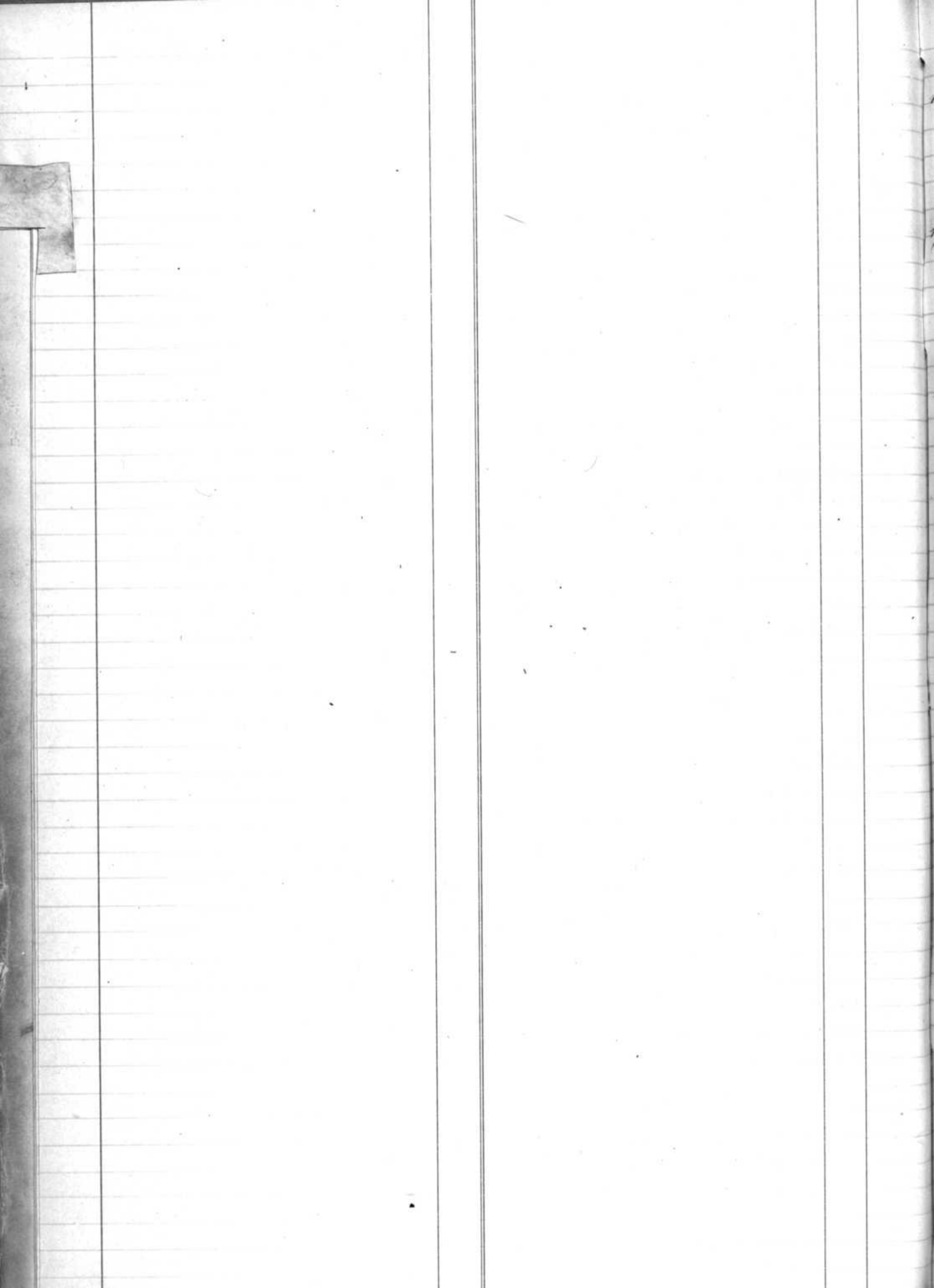
U

V

X

Y

Z



Noms

Prénoms

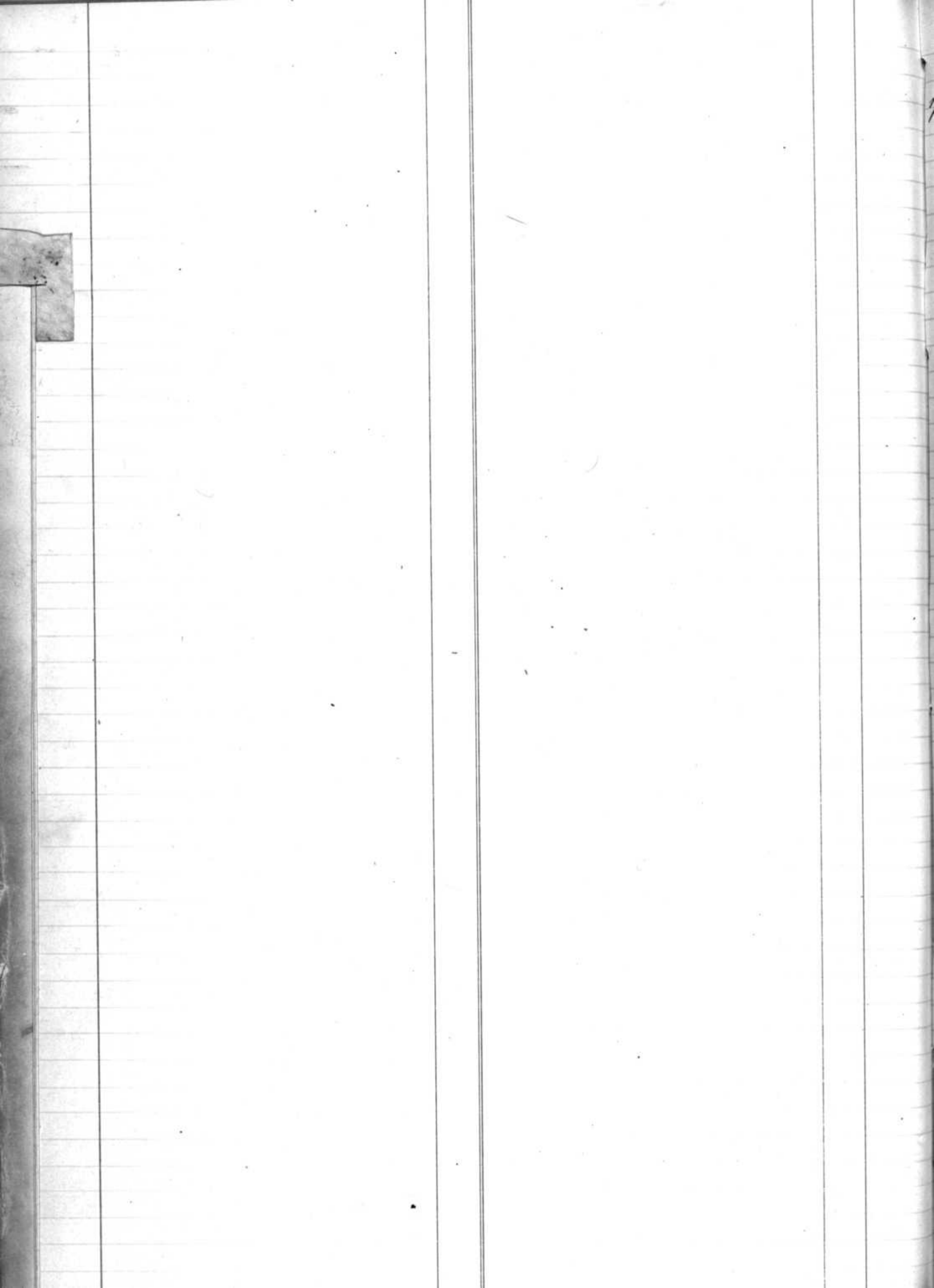
Folios

1902 Eberpächer
 Echinard
 Ernst
 Emery
 Ernest
 1903 Emery

Fredéric
 Julie - Elise
 Esther - Marie
 Constant - Eugène
 Sophie
 Louis

4.
 10
 18
 23
 42
 158

E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

1902. Fricker
 Francy
 Francis
 Fenty
 Falquier
 Farber
 1903 Francioli
 Fave
 Farquet
 Frachetoud
 Fiorina
 Friezer
 Flickiger

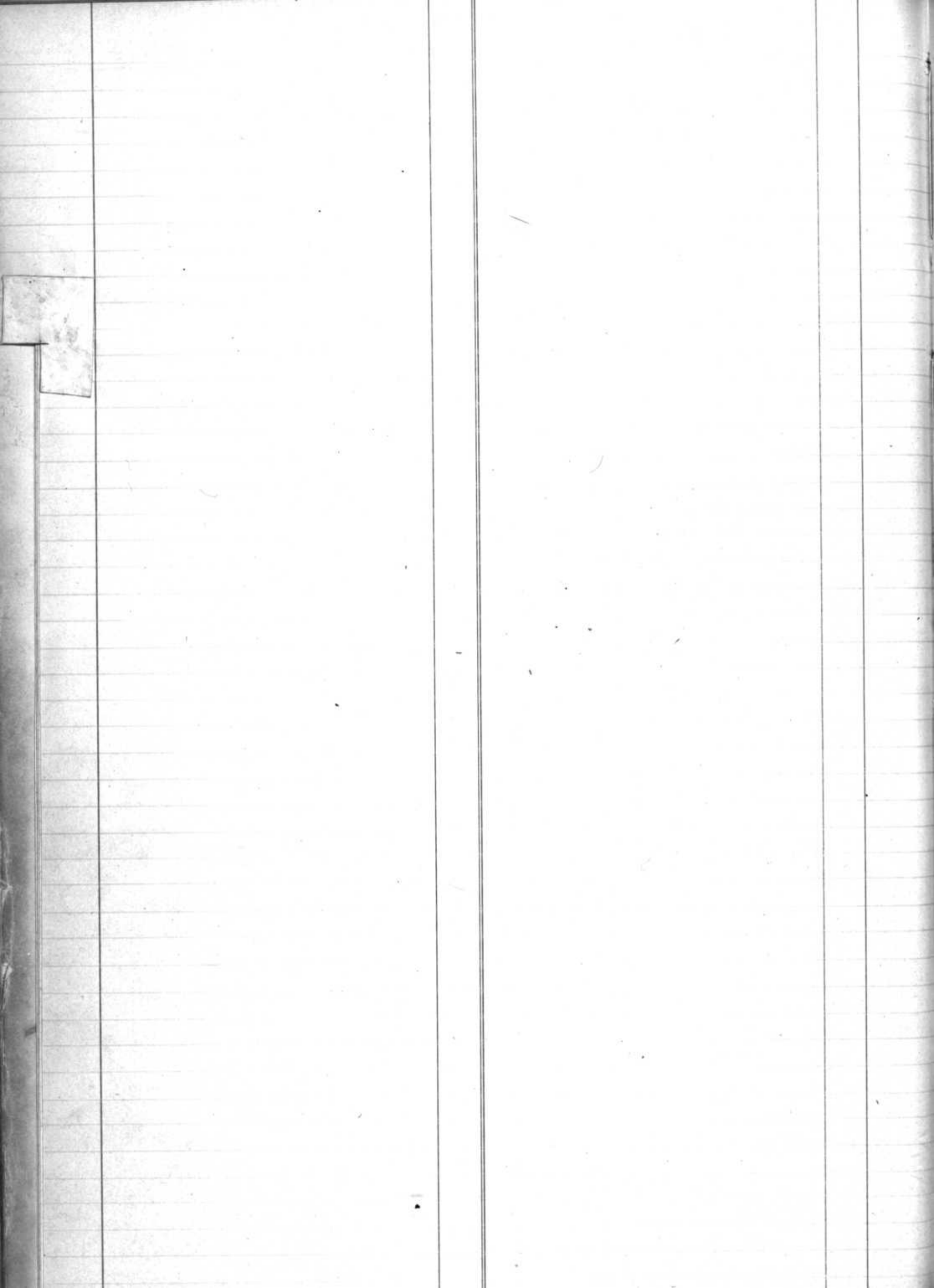
Prénoms

Henri
 Jules - Emile - Auguste
 Adèle - Rosalie
 Sophie
 Edmond - Victor
 Gaspard
 Elisée
 Jean - Jules - Louis
 Amélie - Victorine
 Anicé - Thérèse
 François - Paul
 Sophie
 Paul

Folios

37
 39
 43
 59
 66
 82
 114
 121
 133
 141
 193
 195
 197

F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

Prénoms

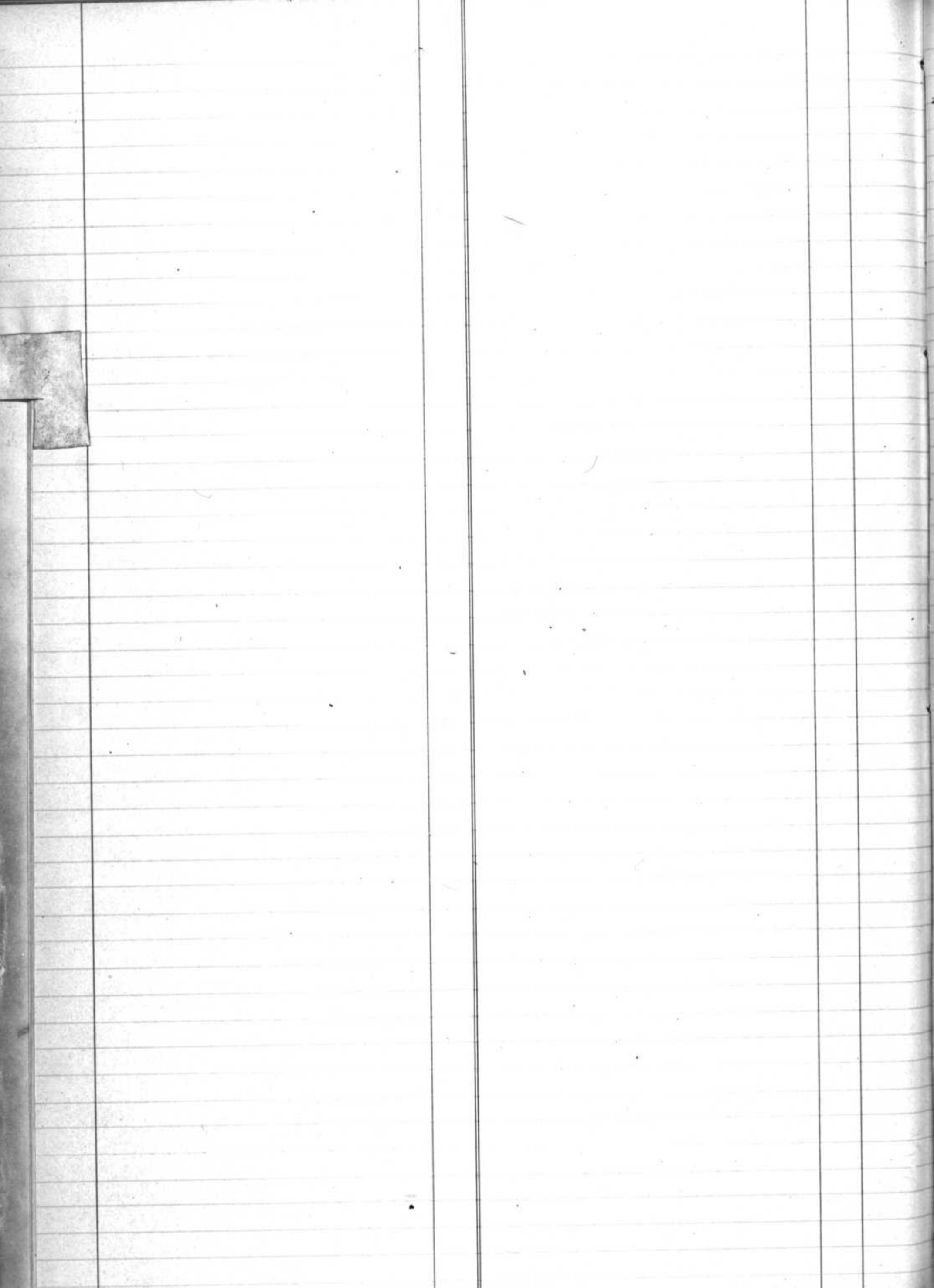
Folios

1902.

Giers
 Gindroz
 Gues
 Gilgien
 Grutter
 Genevey
 Guebhardt
 Gauthey
 Gaimard
 Grandchamp
 Greene
 Gentile
 Giovanda
 Gallian
 Genier
 Gillioz
 Genodid
 Genier
 Gökkel
 Girard
 Gilliet
 Gevisier,
 1903 Graf ne Rucki
 Grasset
 Gillieron
 Genier
 Grognuz
 Gétaz
 Grosus
 Gétaz
 Guldous
 Gysse
 Gillieron
 Guilloid
 Guigon

Tatiana 5.
 Paul 6
 Marie - Louisa 6
 Otto 9.
 Paul - Alfred 18
 Victor - Alois 22
 François - Jean 34
 Rosalie 50
 Adèle 53
 Louis - Odolphe 57
 Elisabeth M^e Gellan 65.
 Serafino 70
 Bella - Maria 70
 Barthelemy - Paul 71
 Sophie - Emma 74
 Alphontine - Joe 80.
 Alphontine - Joe 80.
 Henriette - Adèle 85.
 Dorothee 86.
 Louis - Auguste dit Jules 90
 Adeldide 90.
 Joseph - Alfred 98.
 Lena 112
 Josephine 116
 Alice 122
 Elita 123
 Andre - Paul 132
 Louise - Augusta 136
 Paul - Frederic 150.
 Pauline - Lucie 150.
 Constant 161
 Marie 173
 Anguste 174.
 Jean - Ernest 179.
 Paris - Emmanuel - Theophile 180.

G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

Prénoms

Folios

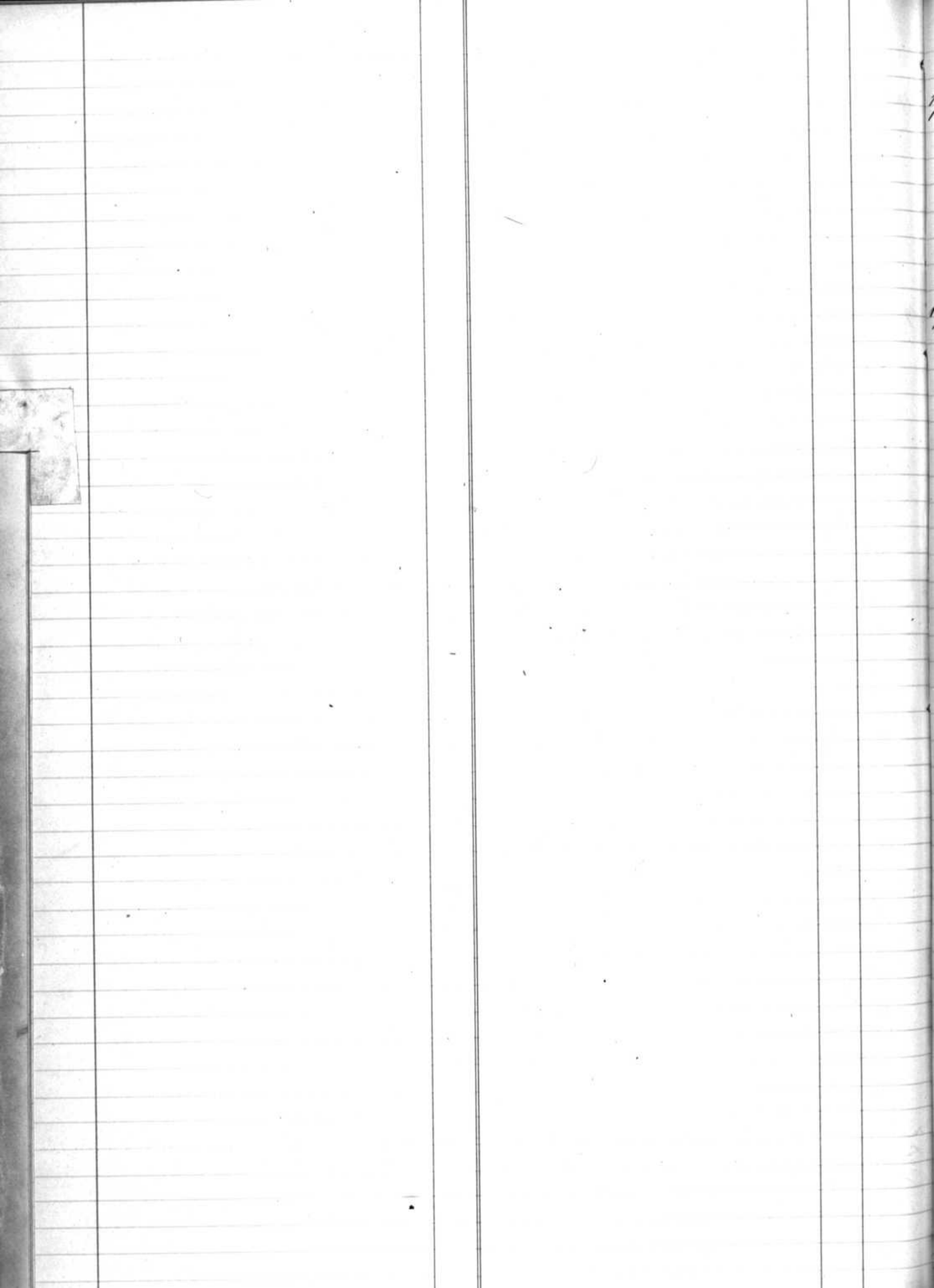
1902.

Hardmeier
 Henrioud
 Hurmi
 Henchoz
 Held
 Hänni
 Herzog
 Heim, née Bonard,
 Hauber
 Heaver
 Hänni
 Hinder
 Herzog
 Hensberger
 Hechelmann
 Haag
 Huguenin-Dumittan
 Hünziker

Rinhold
 Marie-Elise
 Emile
 Augusta
 Marie-Augusta
 Walther
 Franziska
 Elisa
 François-Félix
 Charlotte
 Emile
 Ignaz-Alfred
 Maria-Anna-Ida
 Jules-Daniel
 Elisabeth-Barbara
 Léonard
 Antonie-Marie
 Henri-Adolphe

3.
 3.
 4.
 13.
 33.
 42.
 64.
 77.
 99.
 103.
 109.
 111.
 111.
 142.
 146.
 147.
 182.
 198.

H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

Prénoms

Folios

1902

Jayet
Jenny
Jagot
Jayet
Jundt
Jaquier
Jann
Jaquet

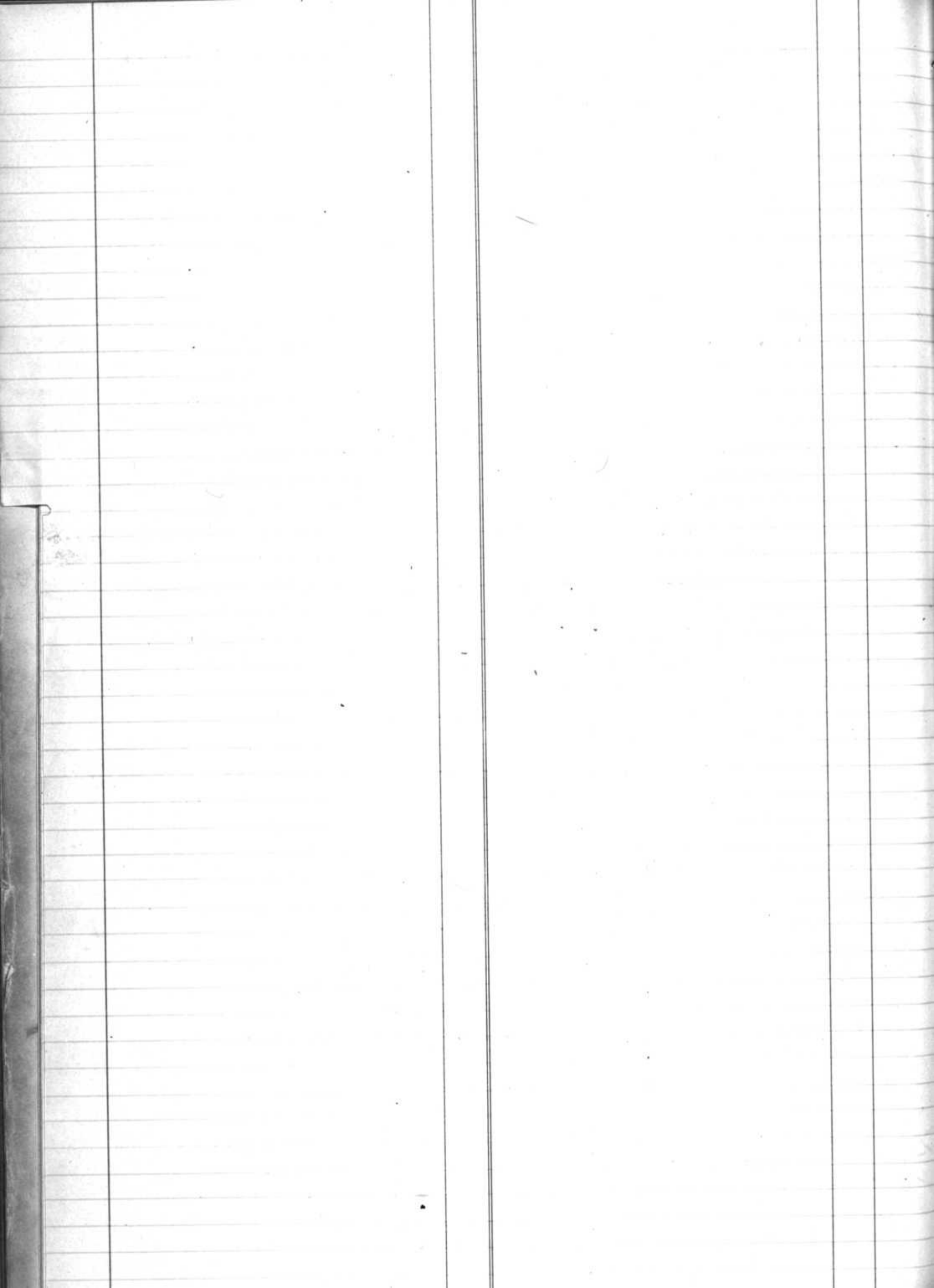
1903

Joly
Jenny
Jaccard
Joz

Emile - Louis
Fridolin
Pas
Aimé
Suzanne - Catherine
Simion - Edouard
Luce - Aline - Pauline
Alphonse
Marie - Lina
Lina
Armande - Louise
Fanny

12.
16
44
47
61
63.
89.
102
180.
188.
190.
199.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

1902 Kiss
 Kullmann
 1903 Kern
 Kummer
 Kolb
 Kasansky
 Köhli
 Keller
 Kalbfuss
 Kissling
 Kufferd
 Ketterer

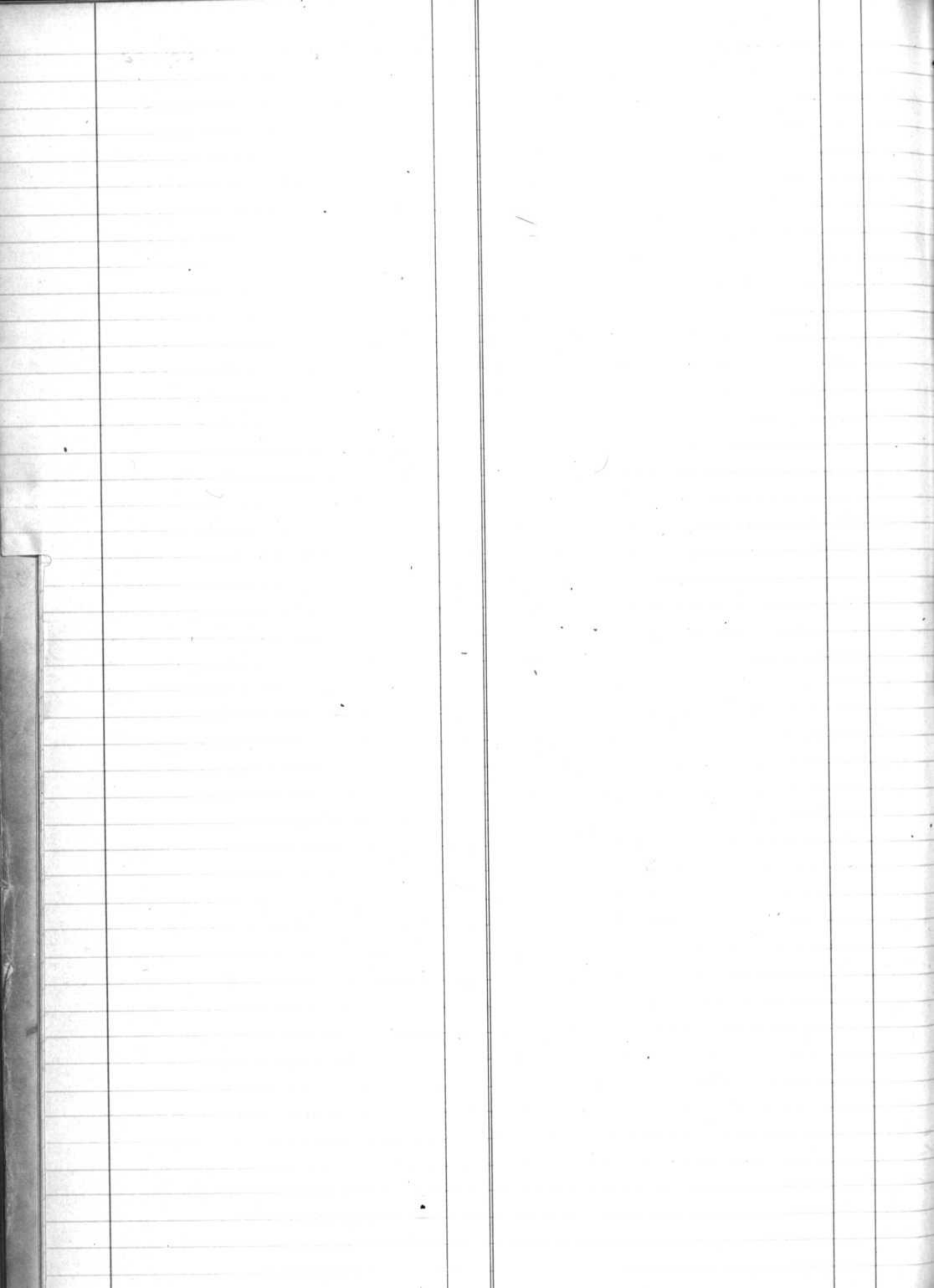
Prénoms

Alexandre
 Dorothee
 Edouard
 Frida
 Gustave - Albert
 Simon
 Elise
 Joseph
 Ami - Francois
 Marie - Emilie
 Frederic
 Marie - Louise

Folios

48
 86.
 130
 130
 135
 139
 144
 153
 163
 164
 192
 196.

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

Prénoms

Folios

1902

Litochi
Longchamp
Lazzari
Luisier
Lang

1903

Lamy
Lambelet née Gillieron
Lent
Laroche
Lambelet

Elisa - Fanny

Lina

Marie - Célestine - Joséphe

Marie - Virginie - Eugénie

Barbara

Octave

Alice

Elisa - Bertha

Amélie - Thérèse

Edouard - Louis - Charles

36.

37.

54

95

110.

114

122

138

141

196.

L
M

N

O

P

Q

R

S

T

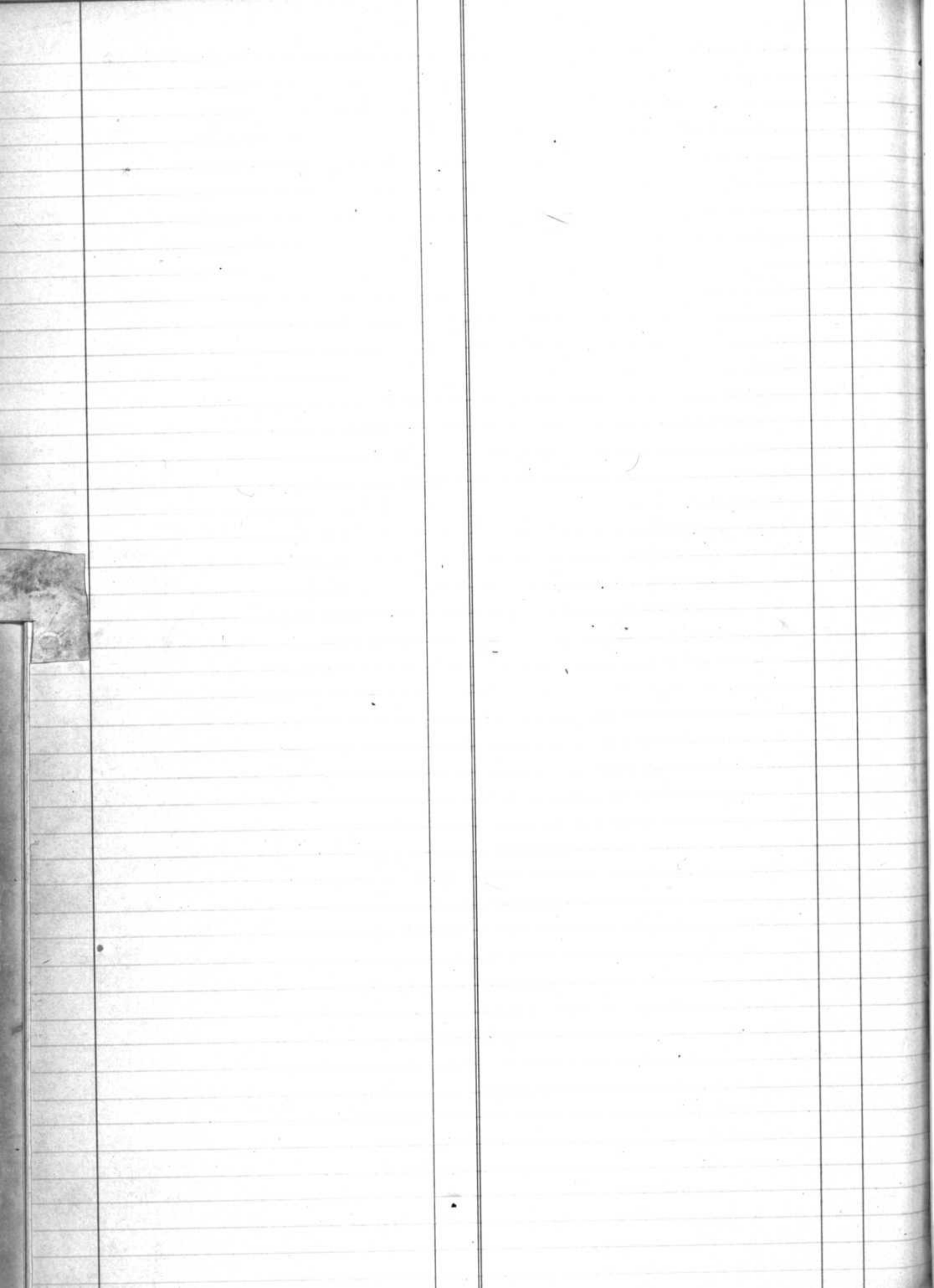
U

V

X

Y

Z



Noms

Prénoms

Folios

72

Naire
 Noret
 Nonney
 Nardi
 Natthey
 Nullek
 Nillasson
 Naggioni
 Nafioly
 Nehrman
 Nétraux
 Nittan
 Nonnet
 Noraz
 Michel
 Nygatt
 Nécier
 Nury
 Noyard
 Nottier
 Müller
 Miranda
 Nuisier
 Nathier
 Naret
 Noret
 Nétrailer
 Nonnier
 Nétraux
 Nury
 Natler
 Nonney
 Nartignoni
 Müller
 Nassa
 Müller
 Nermad
 Müller
 Nond
 Netz
 Nreillon
 Nallard
 Nartane
 Nartin

903

Jules - Nlysse 11.
 Marie - Marceline 14.
 Sophie 24
 Charles - Auguste 26
 Marie 30.
 Jules 31.
 Marie - Catherine 34
 Giacomo 35
 Marie - Appoline 35
 Robert - Arno 38
 Charles - Joseph 43
 Marie - Christine 49
 Charles - John - Henri 50
 Jules - François 52
 Constant 62
 Otis - Angelo 65
 Marie - Fontine - Alice 73.
 Louis - Adrien 74
 Eugène - Edouard 78.
 Auguste 83.
 Marie - Elise 87
 Pedro - Pablo 91
 Henri 97
 Leonie - Hedwige 100.
 François - Joseph 103
 Louis - Henri - Emile 105
 Catherine - Josephine - Adèle 114
 Ernest 118
 Charles - Emile 119.
 Lina - Julia 132
 Henri 133
 Louis 137
 Marie - Victoire 142
 Edouard 144
 Jean - Antoine 145
 Edouard 152
 Agénor - Pascal 155
 Anne - Ida 158.
 Louis - François 162
 Jean 164
 Emma 165
 Edouard - Albert - Michel 170.
 Marie 172
 Marie - Lina 180

Suite au verso.



1903
suite

Macherel
Meyer
Munier
Monaco
Pessaz

Joseph-Philippe
Charles-Alfred
Julia-Marie
Lucie-Elisabeth-Rose
Clara

189
190
191
193
194

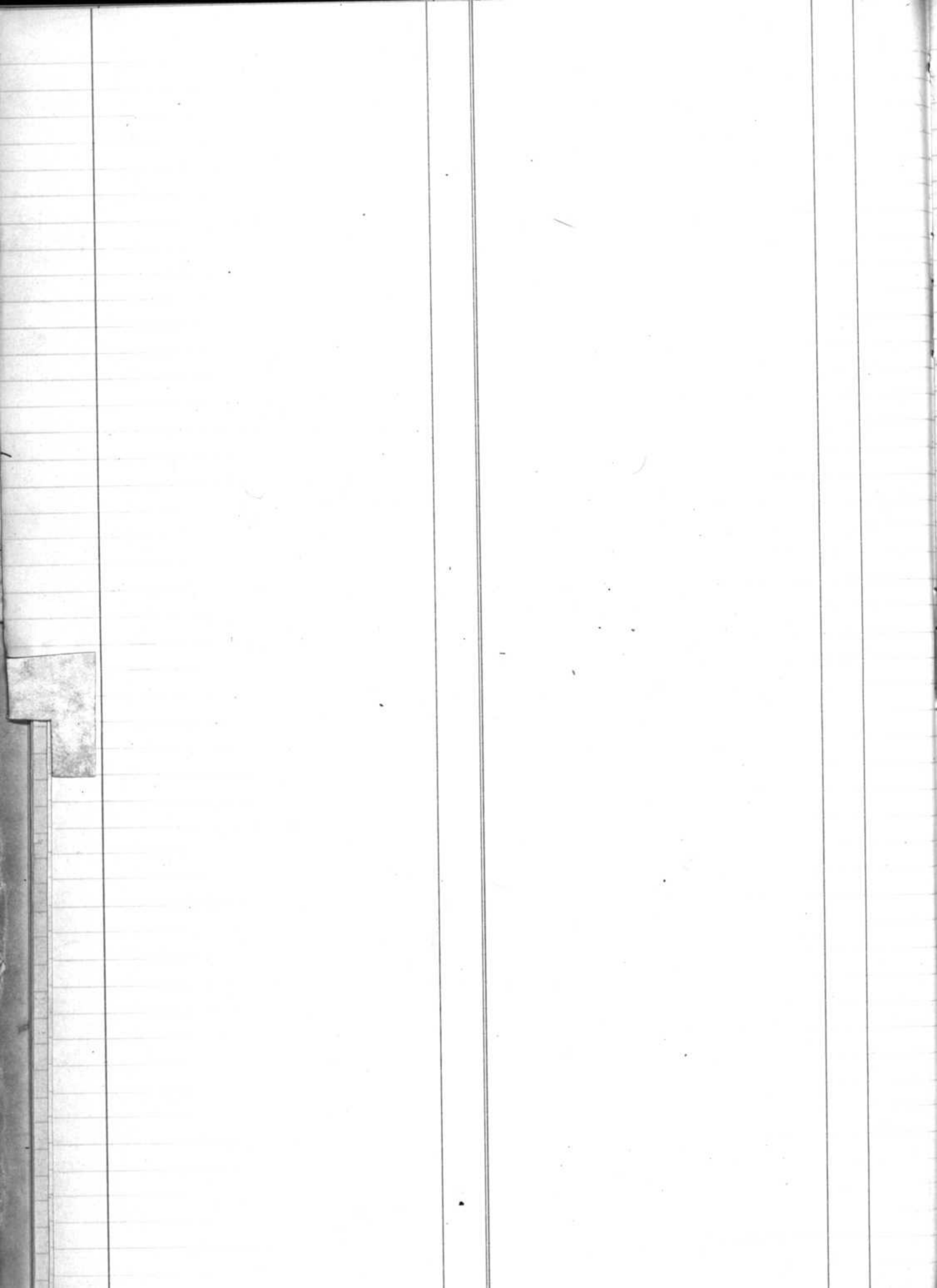
NomsPrénomsFolios

1902
 Nelli
 Nager
 Nell
 Nicoulaz
 Nydegger
 Negri
 Nimsger
 1903
 Neri
 Nanger
 Nicolier

Jacques - Antoine
 Gertrude - Thérèse
 Victor
 François - Joseph
 Ernest - Auguste
 François - Damien
 Charles
 Eugénie
 Elise
 Aline - Lydie

21
 26
 28
 45
 59
 75
 107
 127
 137
 187

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

1902. Ott
1903. Otlesen

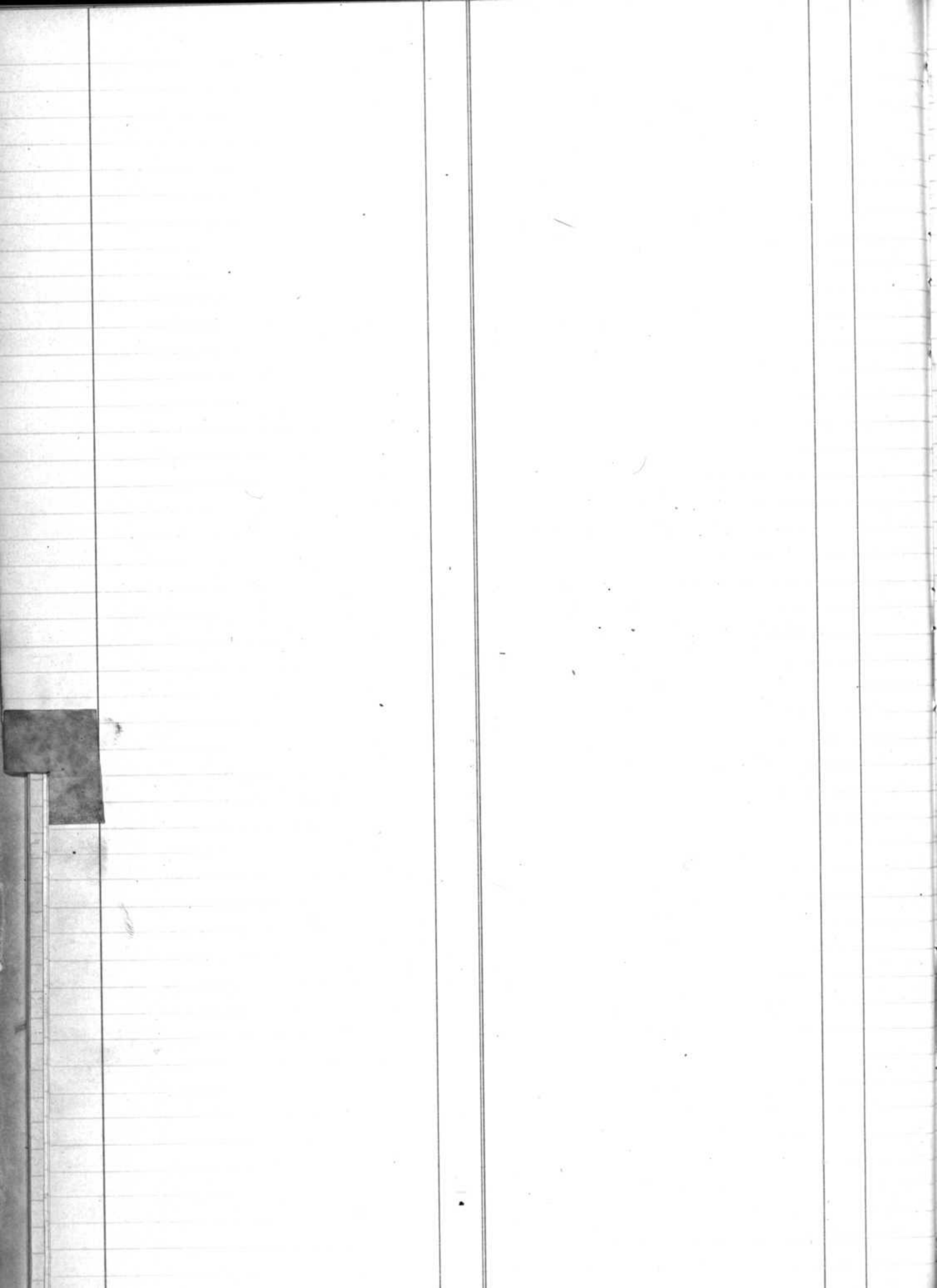
Prénoms

Julius
Jacob. Wilhelm. Emil

Folios

94
113

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

Prénoms

Folio

1902

Philg
 Porchet
 Piltet
 Perret née Bonney
 Perret née Tauxe
 Payot
 Perrin
 Parisod
 Piralla
 Puff
 Parisod
 Parisod
 Perroud
 Piretti
 Pache
 Piana
 Petermann
 Perret
 Pacheoud
 Payot
 Perret
 Pot
 Pasche
 Pupolab

Aline
 Lina
 Ernest - François
 Sophie
 Julie - Lucie
 Marie - Appoline
 Frédéric - Ernest
 Henriette
 Marie - Rose
 Jean - Frédéric
 Charles - Jean - Pierre
 Elise
 Marie - Catherine
 Rosine
 Hortense - Eugenie
 Marie - Louise
 Maria - Magdalena
 Marie
 Francis - Maurice
 Henri - Victor - Louis
 Helene
 Adrien - Casimir
 Louis - Henri
 Anselme - Victor

11
 16
 19
 24
 28
 35
 40
 52
 69
 86
 95
 97
 98
 106
 125
 128
 131
 134
 143
 149
 163
 178
 183
 188

1903

P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

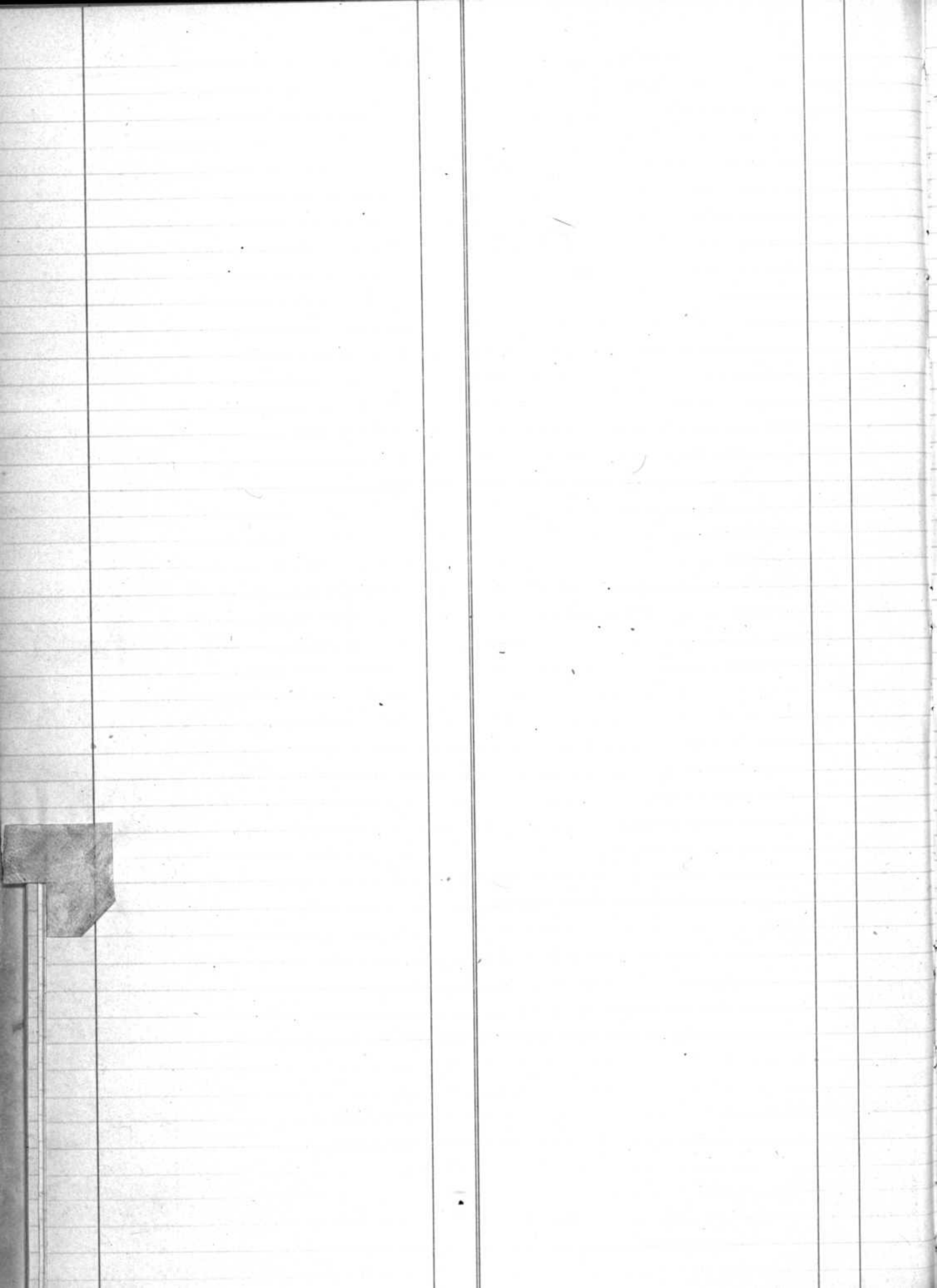


Noms

Prénoms

Folios

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

Prénoms

Folios

1902.
 Röger
 Rudanovsky
 Rosazza - Collin
 Roy
 Röhling
 Rieder
 Raynaud
 Ross
 Rambert
 Requin
 Romano
 Raemy
 Rouge
 Rosset
 Reichenbach
 Rieder
 1903
 Rother
 Rohrbach
 Rourinez
 Rossiaud
 Rard
 Rouge
 Ruetzchi
 Rossier
 Richard
 Riato
 Ruchet
 Rohde

Christiane - Magdalena 4.
 Pierre - Constantinoritch 5.
 Jean - Quirico 20
 Marie - Nina 21.
 Georges - Gustave 24
 Antoine - Jules 25
 Fanny 31.
 Marie 44
 Lina - Aimée 47
 Jules - Lucien 49
 Joseph - Bartolo 54
 Louis - Henri 55
 Hortense 76
 Immanuel - Auguste - Henri 96
 Rosina 96
 Bennett - Abram 100.
 Jean - Alfred 124
 Rosina 124
 Daniel 131
 Louis 138
 Rosalie - Adeline 143
 Maria - Sylvie 145
 Karl - Anton 147
 Louis - Emile 165
 Sophie - Alice - Lucie 168
 Fortuné - Valentin 171
 Sophie - Haline 174.
 Anne - Marie 181



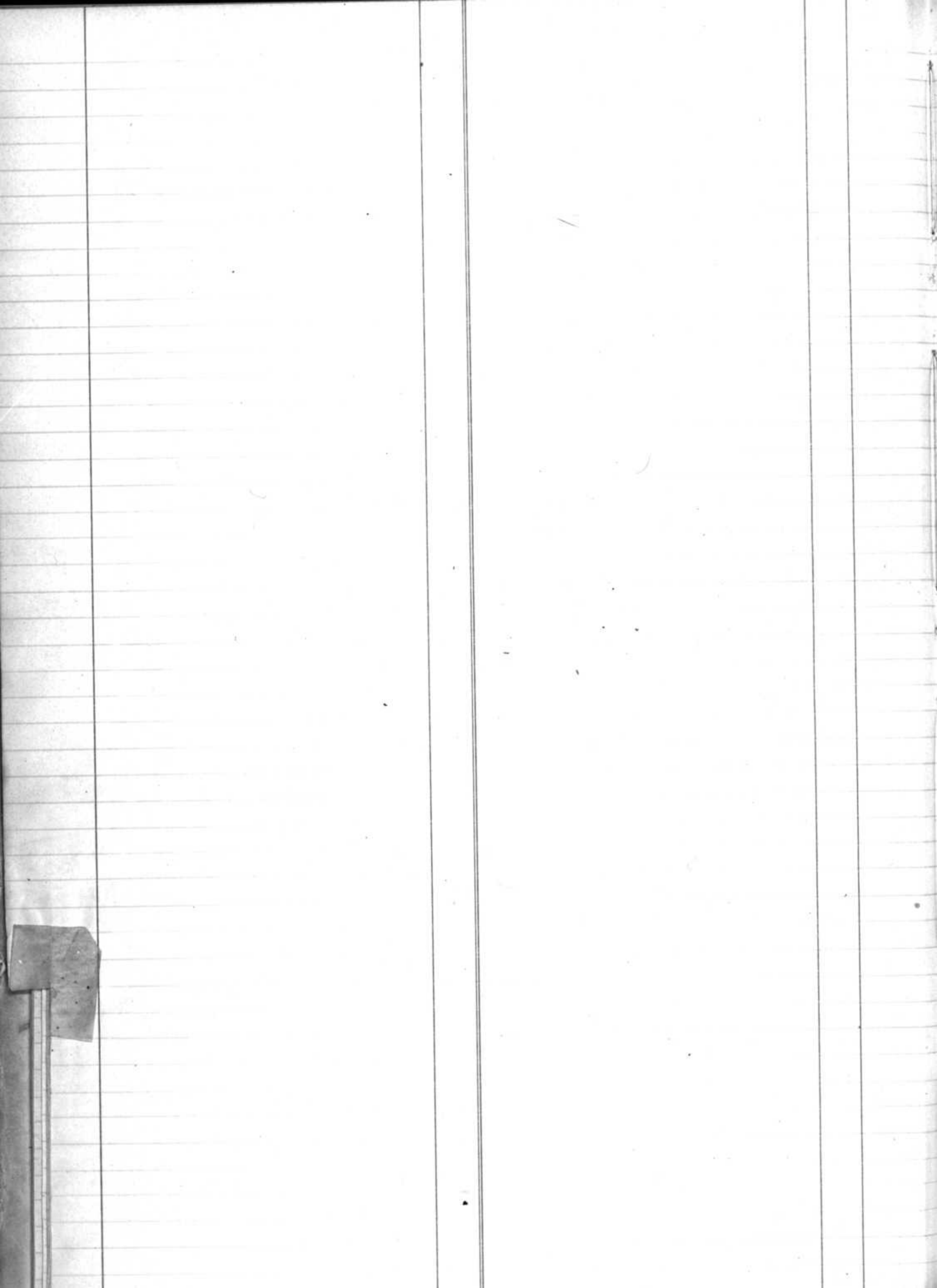


NomsPrénomsFolios

902 Senechaud
 Savoy
 Scheidegger
 Schurmann
 Sonder
 Saugeon
 Serrier, né Matthey
 Schöpfer
 Saussaz
 Schmidlin
 Stucky
 Schlemmer
 Schüpbach
 Salvisberg
 Seerex
 Simoni
 Seitter
 Seghizzi
 903 Steffler
 Sokoloss
 Senechaud
 Steinmann
 Sellier
 Stucki
 Seingre
 Stähli

Emma - Louise	8
Denis - Emile	15
Elise	23
Hennette - Rosine	27
Joseph - Marie - Valentin	29
Jules - François	30
Marie	30
Celina	32
Elisa - Fanny	36
Karolina	51
François - Joseph	56
Rodolphe - Henri	43
Jean - Frédéric	49
Rosalie - Alice	49
Louise - Anna	83
Charles - François	88
Emile - Eugène	93
Jean	110
Emilie	118
Olga	139
Rosalie - Adeline	143
Suzanne	144
Marc - Auguste	154
Julie	159
Hermann	167
Ida - Bertha	186

S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

1902 Tauxe .
 Talon
 Tharin
 Tachet
 Tozzo
 Tetrini
 Thirion
 Trummer
 Taddei
 Taddei
 Tauxe
 1903 Theulaz
 Tschanz

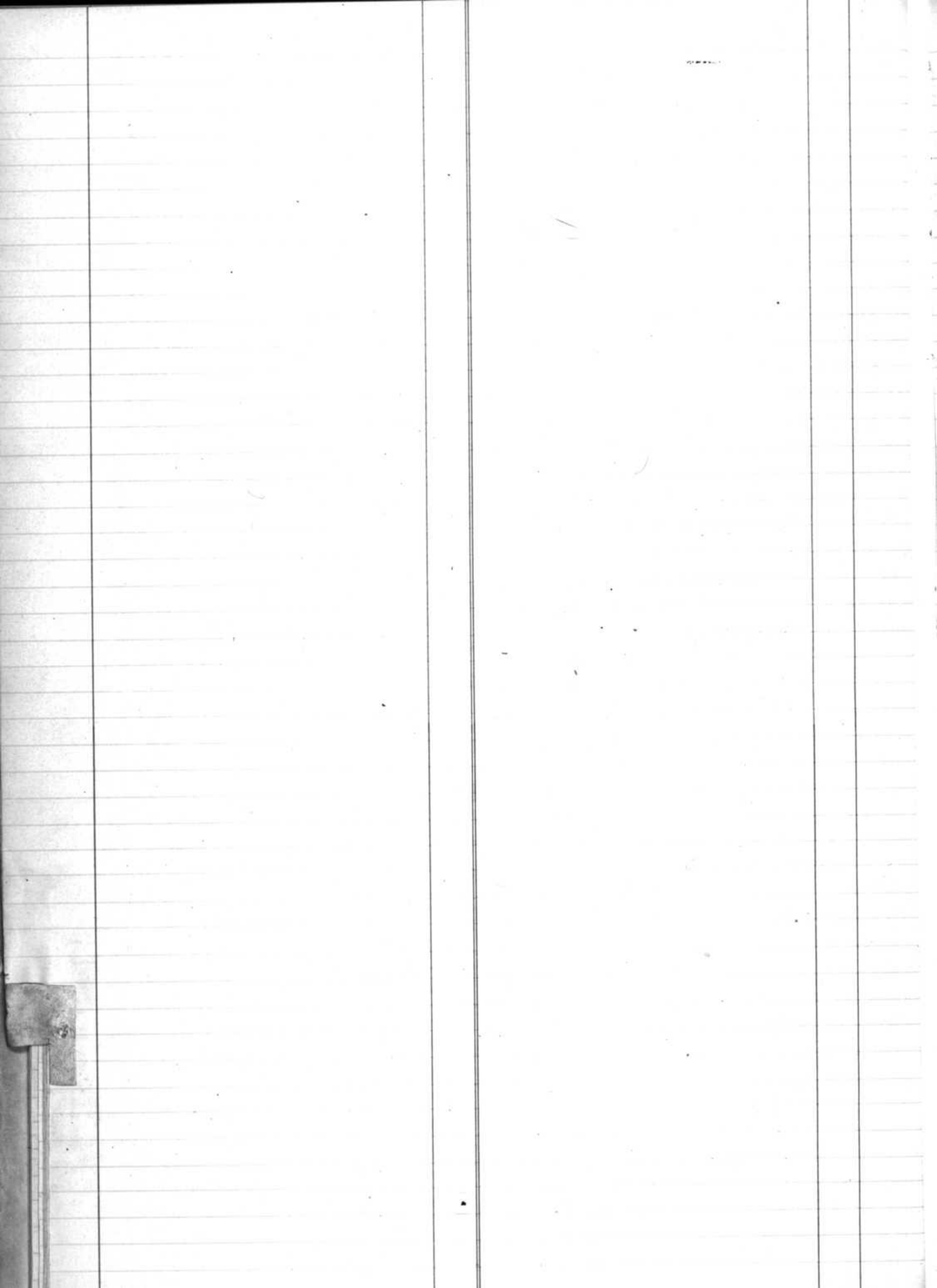
Prénoms

Julie - Lucie
 Julia - Adèle
 Sophie
 Louis - Samuel
 Giulio - Angelo
 Marianna - Marietta
 Henri - Marie - Auguste
 Elise
 Francesco - Giuseppe
 Marguerite
 Marc
 Emil - Henri
 Marguerite

Folios

28
 45
 48
 69
 81
 81
 89
 93
 101
 101
 104
 169
 172





Noms

Prénoms

Folios

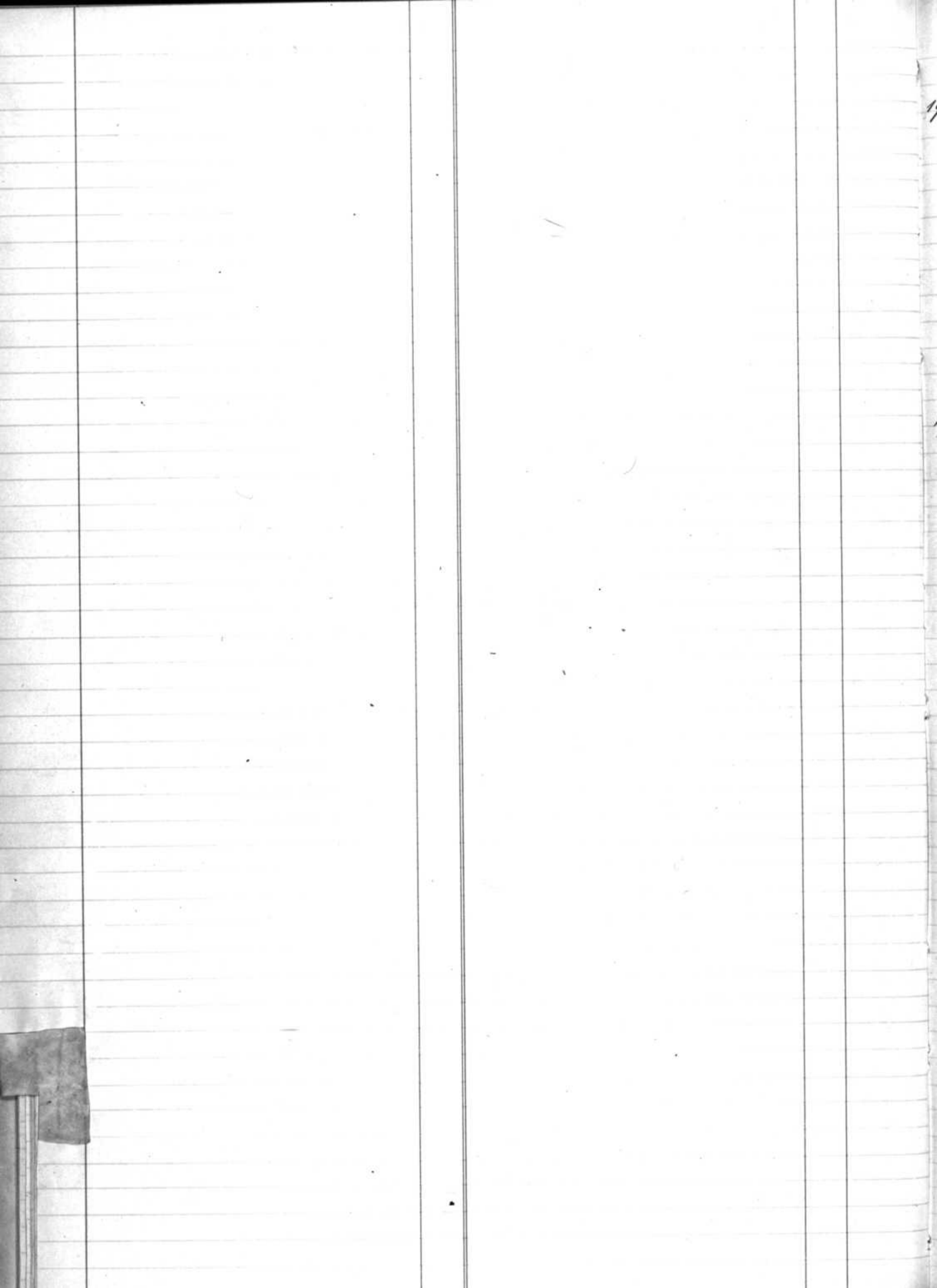
1902

Ufer
Winkel

Guile - Elise
Marie - Catherine

39
60

U
V
X
Y
Z

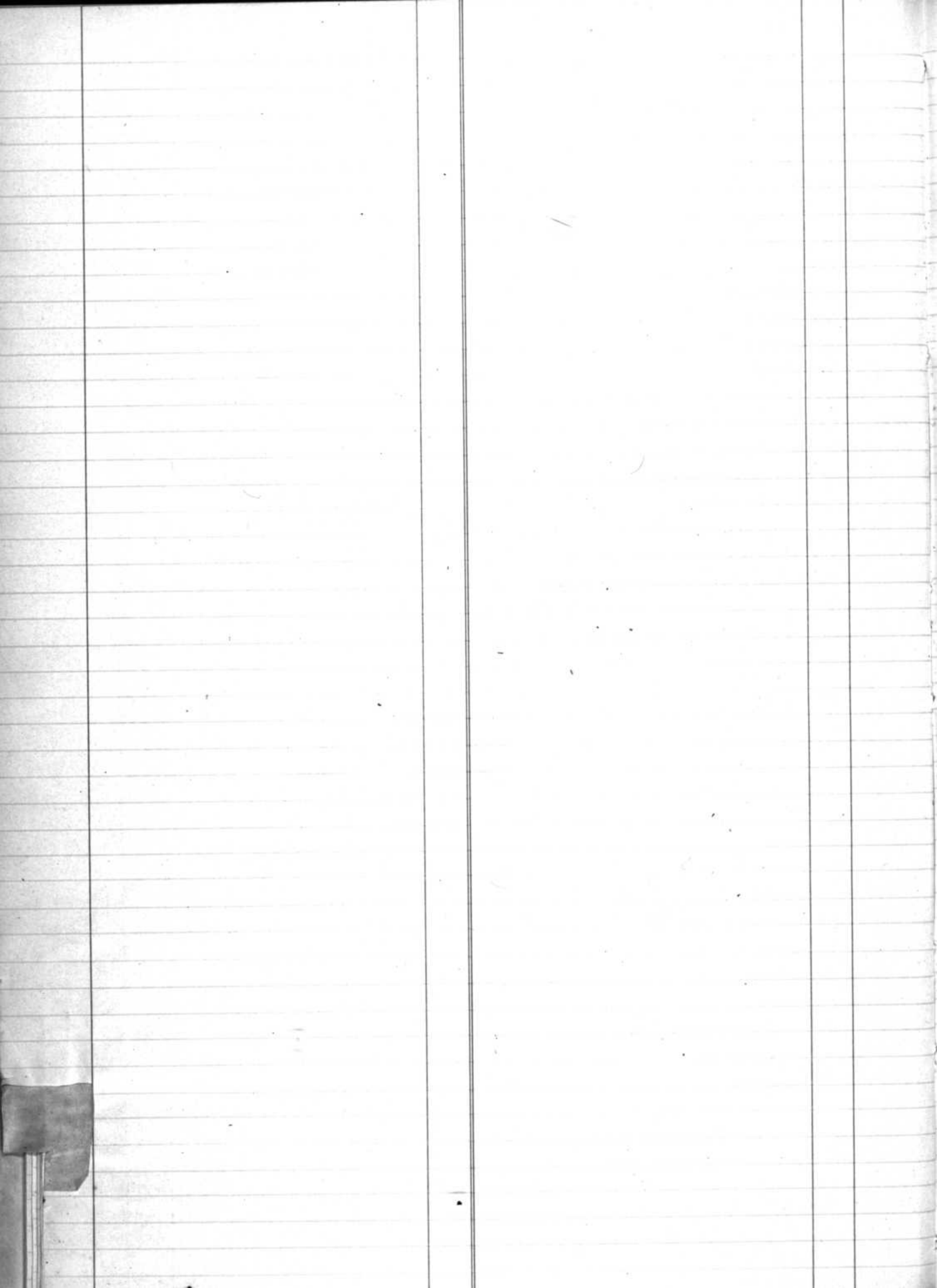


NomsPrénomsFolios

1902
 Hermuth
 Volet
 Wicki
 Vial
 Wiedmer
 Wenger
 Voeffray
 Würgler
 Vaudroz
 Biget
 Vallisud
 Vuichoud
 1903
 Voisin
 Welten
 Bohnlich
 Vuichoud
 von Allmen
 Velf
 Weber
 Viret
 Vaillex
 Vannay
 Stich
 van der By
 Stindlin
 Wölfli

Rosa 9
 Jean-Louis 10
 François-Emile 24
 Marie-Victorine 29
 Jean 51
 Karolina 51
 Joseph-Marie-Victor 60
 Frédéric 64
 Fanny-Louise 104
 Josephina 107
 Jules 108
 Adèle 108
 Léon 113
 Auguste 123
 Auguste-Frédéric-Jules 146
 Émile-Adèle-Marguerite 149
 Maria 153
 Reinhard-Valentin-Alfred 154
 Albert-Alexis-Louis 160
 Louise-Marie 166
 Maria-Véronique 171
 Anne-Marie 178
 Philippine 189
 Gustave-Denisvels 191
 Christine 192
 Marie 200

V
 X
 Y
 Z



Noms

Prénoms

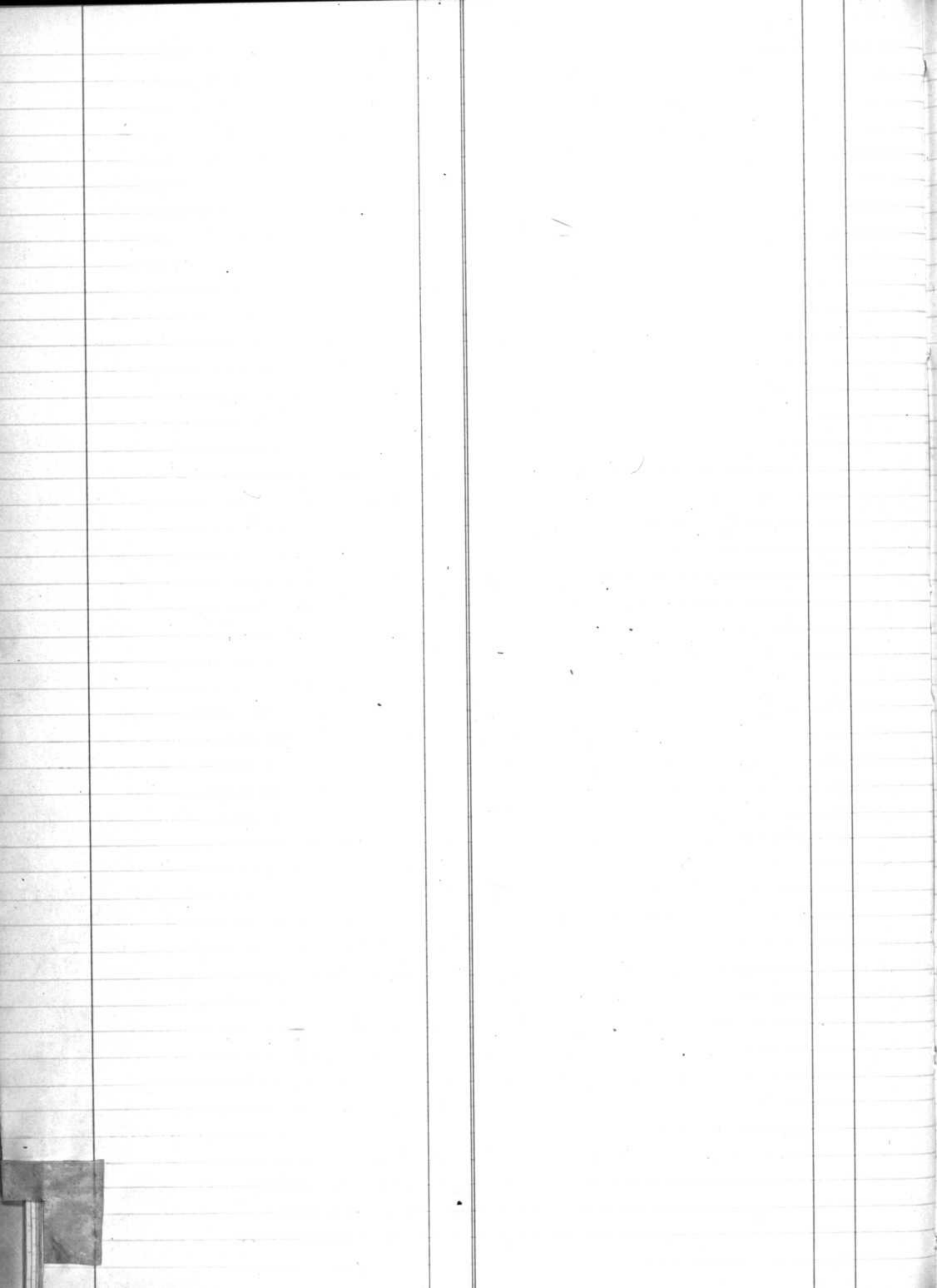
Folios



X

Y

Z

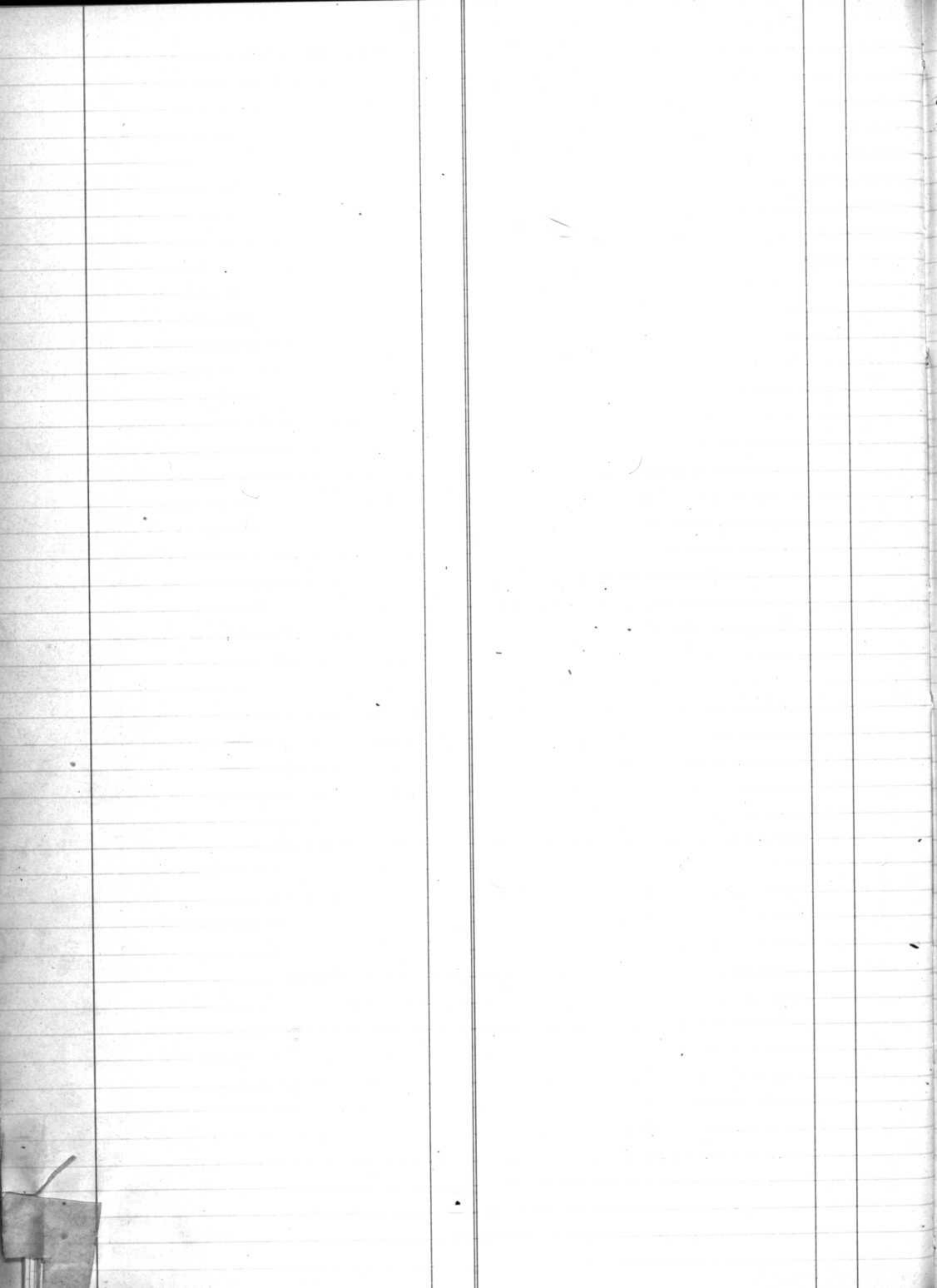


Noms

Prénoms

Folios

Y
Z



Noms.

Prénoms

Folios

1902 Zuber
1903 Zuber
Zwahlen
Zanaroli
Zimmermann
Zurkinden

Catherine - Victorine 55
Simon - Emile 112
Andréasine - Rosalie, dite Maria 126
François - Antoine - Joseph 127
Johannes 176
Adélaïde - Louise 183.



